

Outaouais

no 4

REGARDS *sur le*
Gatineau
d'hier



Société d'histoire de l'Outaouais inc.



REGARDS *sur le*
Gatineau
d'hier

Outaouais n° 4



Société d'histoire de l'Outaouais inc.

Photo page couverture : Fonds Avenir inc. – Les draveurs, Photographe inconnu

Conception page couverture : Renée La Salle, cours infographie
Compétences Outaouais, Gatineau

CONCEPTION	COMITÉ DU VINGTIÈME : PIERRE GOSSELIN PRÉSIDENT, LINE BERTRAND, LOUISE BLAIS, BERNARD SAVOIE, JACQUES GRIMARD, MICHEL LAVOIE ET FERNAND LAFRANCE
COORDINATION	COMITÉ DES REVUES : GEORGES LESSARD PRÉSIDENT, PIERRE GOSSELIN ET MARIO GASPERETTI
RÉVISION	PIERRE GOSSELIN, GEORGES LESSARD, LÉO LA BRIE ET JOHANE LA ROCHELLE
TRADUCTION	GEORGES LESSARD
ILLUSTRATION	PIERRE GOSSELIN
GRAPHISME	CONÇU ET RÉALISÉ PAR : RENÉE LA SALLE, STEVE BAKER, PHILIPPE SÉGUIN, LUC LANOUE, MARTINE LACASSE DU COURS D'INFOGRAPHIE, COMPÉTENCES OUTAOUAIS, GATINEAU
IMPRESSION	IMPRIMERIE GAUVIN, HULL
SUBVENTIONS	MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS DU QUÉBEC, VILLE DE GATINEAU
TIRAGE	2 000 EXEMPLAIRES
DÉPÔTS LÉGAUX	ISSN 0831-5736 BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU CANADA
ADRESSE POSTALE	SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'OUTAOUAIS CASE POSTALE 1007, SUCCURSALE B HULL (QUÉBEC) J8X 3X5

Liste des publications

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE L'OUTAOUAIS

COUTURE, André, *85 ans de théâtre à Hull*, SHOQ, 1969 (épuisé)

BEAULIEU, Marc et autres, *Hull-Aylmer, quelques éléments d'histoire et d'architecture*, IHRO, s.d. (5,00 \$)

BOUTET, Edgar, *Le bon vieux temps à Hull*, 3 tomes, SHOQ, s.d. (épuisé)

DUNN, Guillaume, *Les forts de l'Outaouais*, Editions du Jour, Montréal 1975 (4,95 \$)

JOLICOEUR, Joseph, *Histoire anecdotique de Hull*, 2 tomes, SHOQ, 1977
(Tome 1 : 3,50 \$, Tome 2 : 4,00 \$)

ARSENEAULT, Danielle et autres, *Guide des sources d'archives sur l'Outaouais québécois*, IHRO, 1989 (10,00 \$)

La revue *Asticou*, n^o 1 à 47 (60,00 \$, un spécial pour la série complète ou 2,00 \$ l'unité pour compléter une collection. L'index de tous les numéros est disponible au coût de 5,00 \$)

La revue thématique *Outaouais*

« Le Hull industriel\Industrial Hull, 1900-1960 », *Outaouais*, 1986, (10,00 \$)

« Le Hull disparu », *Outaouais*, 1988 (10,00 \$)

« L'histoire religieuse », *Outaouais*, 1992 (10,00 \$)

« Regards sur le Gatineau d'hier », *Outaouais*, 1996 (10,00 \$)

POUR COMMANDER :

Société d'histoire de l'Outaouais
Case postale 1007, Succursale B
Hull (Québec) J8X 3X5

Introduction générale

Tous s'étonnent encore de l'essor qu'a connu la ville de Gatineau au plan économique, industriel et commercial et de sa rapide intégration à la région de la capitale nationale depuis sa naissance en 1975, fruit de la fusion de sept municipalités. Cette ville résolument tournée vers l'avenir, à l'heure des grandes villes du monde, peut sembler le produit d'une génération spontanée.

Le présent numéro « Regards sur le Gatineau d'hier » met en lumière les origines de notre jeune communauté. Vous y découvrirez comment notre municipalité est issue d'une société qui a assisté et participé à la naissance de l'industrialisation où l'on mettait l'accent sur l'automatisation de la production, le travail à la chaîne et la spécialisation de la main-d'œuvre. Cette société industrielle tirait elle-même ses origines d'un milieu rural où elle puisait sa main-d'œuvre, milieu rural qui avait pu se développer, au début du siècle dernier, grâce au déboisement des terres par les exploitants forestiers.

La revue Outaouais n° 4 vise à mieux faire connaître et comprendre les fondements de l'actuelle communauté de Gatineau. Elle traite de façon rigoureuse et soignée des sujets peu ou pas abordés auparavant en exploitant de toutes nouvelles sources de renseignements. La revue Outaouais n° 4 vient combler un besoin, soit celui de faire connaître et de promouvoir l'histoire et le patrimoine de Gatineau par le biais d'outils de diffusion.

La Société Avenor est heureuse de s'associer au ministère de la Culture et des Communications du Québec et à la ville de Gatineau pour assurer la publication de cette revue réalisée par un groupe de bénévoles dynamiques et au fait de l'histoire de leur communauté.

Patrice Cayouette

Directeur général

 **Avenor**
™

Introduction

Following the amalgamation, in 1975, of seven municipalities which gave rise to the town of Gatineau, it is surprising how fast this new center has developed and is still developing and integrating with the National Capital Region. Gatineau, looking towards the future, continues to expand its commercial center and utilities. This town, like all the great cities of the world, seems to be the product of spontaneous generation!

This publication entitled «Regard sur le Gatineau d'hier» displays a new community coming from a society that lived according to the rules of automation, chain production and specialization of the manpower. This industrial society stemmed from a rural population from which human resources were recruited. Finally, we have to remember that this recruited rural society, at the beginning of the nineteenth century, established itself on a territory deforested by lumber companies.

The Outaouais number 4 issue aims to make better known and understood the fundamental component of the present community of Gatineau. It discusses, in a professional style, topics which have not been dealt with using new documents and historical data. Gatineau has to give itself adequate tools in order to disseminate and to enhance its history and its heritage. This publication bridges this knowledge gap by laying down a path for historians.

Acknowledging the work of competent and dedicated volunteers, Avenor Inc. is happy to associate itself with the ministère de la Culture et des Communications du Québec and the town of Gatineau to produce this publication.

Patrice Cayouette

Director general



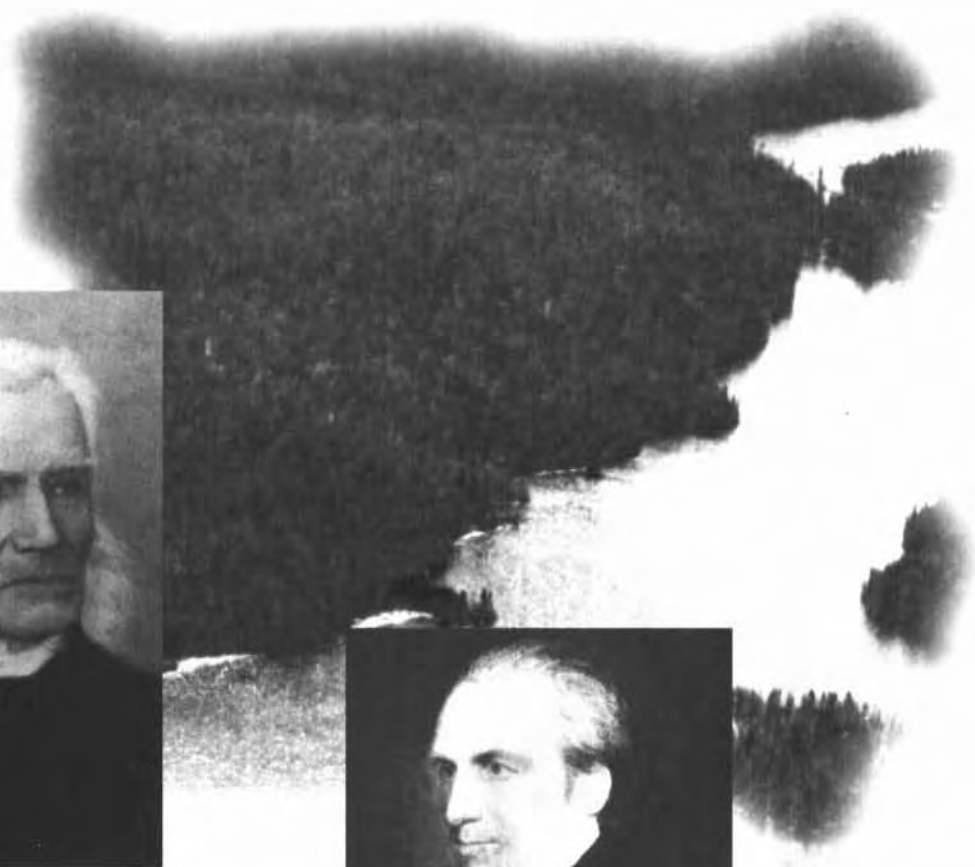
Table des matières

LES CANTONS DE L'OUTAOUAIS SOUS PHILEMON WRIGHT ET ARCHIBALD McMILLAN <i>PAR LINE BERTRAND</i>	<i>PAGE 1</i>
L'ÉVOLUTION DES ÉCOLES SUR LE TERRITOIRE GATINOIS <i>par Yvon Landry</i>	<i>page 11</i>
L'ÉVOLUTION DES MENTALITÉS DANS LE MONDE RURAL À GATINEAU DEPUIS LE DÉBUT DU XX^e SIÈCLE <i>par Pierre Gosselin</i>	<i>page 19</i>
LA PAPETERIE DE GATINEAU ET SON DÉVELOPPEMENT TECHNOLOGIQUE <i>par Pierre Gosselin</i>	<i>page 35</i>
EN REMONTANT LE COURANT HYDROÉLECTRIQUE DE GATINEAU <i>par Bernard Savoie</i>	<i>page 51</i>
SAINT GEORGE'S ANGLICAN CHURCH <i>by Fred Neal</i>	<i>page 61</i>
LE MOUVEMENT ANTI-ALCOOLIQUE DANS LA PAROISSE DE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES <i>par André Bertrand</i>	<i>page 65</i>
LE PÈRE PAUL GAY ET MAURICE DUPLESSIS <i>par Michel Lavoie</i>	<i>page 77</i>
LES POMPIERS VOLONTAIRES DU VILLAGE DE TEMPLETON <i>par Line Bertrand</i>	<i>page 83</i>
DES BIBLIOTHÈQUES SUR LE TERRITOIRE DE GATINEAU : TRENTE ANS DE LECTURE PUBLIQUE <i>par Marjolaine Millette</i>	<i>page 89</i>



Faint vertical text or markings along the right edge of the page.

*Les cantons de l'Outaouais sous
Philemon Wright
et Archibald Mc Millan*



THE OUTAOUAIS TOWNSHIPS IN PHILEMON WRIGHT AND
ARCHIBALD MCMILLAN TIME.

FROM 1806, ENGLAND WAS IN A GREAT NEED OF WOOD FOR BUILDING WARSHIPS. THE
BLOCKADE LAID DOWN BY NAPOLÉON COMPELLED THE METROPOLIS TO MAKE UP ITS
SUPPLY IN WOOD IN THE HUGE CANADIAN FORESTS. CONSEQUENTLY, THE OUTAOUAIS
REGION BECAME AN IMPORTANT FOREST CENTRE. ARCHIBALD MCMILLAN AND
PHILEMON WRIGHT, OWNERS OF GREAT AREAS OF LAND IN THE TEMPLETON
TOWNSHIP, AND BEING PARTNERS AND LEADERS, RAPIDLY CAME TO THE CONCLUSION
THAT LUMBERING WAS MORE PROFITABLE THAN FARMING. THIS DESIRE OF
SPECULATION LED THE TWO BUSINESS MEN TO BECOME RIVALS !

LES CANTONS DE L'OUTAOUAIS SOUS PHILEMON WRIGHT ET ARCHIBALD MCMILLAN

Au milieu du 18^e siècle, l'Angleterre connut un développement économique considérable. Elle avait besoin de grandes quantités de matières premières et les trouva, pour une part, dans ses colonies nord-américaines. C'est ainsi que la région de l'Outaouais se fit rapidement connaître grâce à ses forêts. Le déclin du commerce des fourrures amena les hommes d'affaires du Canada à investir dans l'exploitation du bois. Celle-ci devint extrêmement lucrative, la métropole favorisant sa colonie en lui offrant des conditions avantageuses (ex. le tarif préférentiel).

À partir de 1806, l'Angleterre avait grand besoin de bois pour la construction de navires de guerre. Elle était en guerre, depuis 1803, avec la France napoléonienne. Fidèle au principe du mercantilisme, elle vint s'approvisionner dans les immenses forêts de ses colonies nord-américaines. Le blocus, imposé par Napoléon, provoqua un accroissement de la demande du bois du Canada, devenant ainsi le nouveau moteur économique de la colonie.

La région de l'Outaouais devint assez vite un centre forestier important grâce à son réseau hydrographique très diversifié. D'importants entrepreneurs de l'Outaouais, comme Archibald McMillan et Philemon Wright, propriétaires de grandes étendues de terre, couvertes d'immenses forêts, comprirent facilement que l'exploitation forestière rapporterait des profits plus rapidement que l'agriculture. Pourtant, ils avaient acquis des concessions, dans le canton de Templeton, avec le mandat de coloniser et de mettre en valeur les terres. Ce désir de spéculer amena les deux hommes à s'affronter. Nous avons choisi d'étudier la méthode de concession des terres, raison d'être de la présence de McMillan et de Wright en Outaouais et objet de la rivalité des deux hommes concernant l'exploitation forestière, particulièrement dans le canton de Templeton.

HISTORIQUE DU SYSTÈME DES CONCESSIONS DES TERRES PUBLIQUES

À l'époque du Régime français, l'Outaouais ne fut l'objet d'aucune occupation européenne. Les rivières qui traversent son territoire furent répertoriées, dès 1613, par Samuel de Champlain, au cours de son premier voyage à la recherche d'un passage pour se rendre en Chine. Il remonta la rivière des Outaouais jusqu'à l'île aux Allumettes (Pembroke). Il fut suivi aux 17^e et 18^e siècles par les missionnaires catholiques et les coureurs des bois qui, respectivement, n'y établissent ni mission ni poste de traite permanent.

Après la guerre de la Conquête, le traité de Paris de 1763 cédait la Nouvelle-France à l'Angleterre. Ainsi, les Anglais devenaient les maîtres de toutes les terres publiques de cette nouvelle colonie. Cependant, les propriétaires des seigneuries concédées sous l'Ancien Régime conservaient tous leurs droits. Donc, en 1763, l'Outaouais, à l'exception de la seigneurie de la Petite-Nation (les propriétaires étant le Chapitre de Québec et le Séminaire de Québec), devenait « propriété de la Couronne britannique et était assujéti aux modes de concession établis dans la province »¹. Les autorités britanniques autorisèrent les immigrants à s'installer en dehors de la vallée du Saint-Laurent. Dans l'Outaouais, elles



Newsprint
C.I.P. Montréal. p. 3.

« interdisent d'abord la colonisation pour ne pas perdre la confiance des peuples autochtones et, par le fait même, leur collaboration dans la traite de fourrures »².

La politique anglaise changea à la fin du 18^e et au début du 19^e siècle. L'Angleterre, qui avait perdu ses colonies américaines lors de la guerre de l'Indépendance, se trouvait encore devant la présence de plus en plus inquiétante de la France. Elle prit alors la décision d'accorder plus d'attention à ses colonies d'Amérique du Nord. Ainsi, la métropole adopta de nouvelles lois mettant « l'accent sur la nécessité d'occuper le territoire afin d'en assurer le contrôle et de faire respecter ses droits de propriété »³.

En 1791, l'*Acte constitutionnel* divisait le Canada en deux provinces : le Bas-Canada (Québec) et le Haut-Canada (Ontario). La rivière des Outaouais fit office de frontière. L'*Acte constitutionnel* confirma l'attribution des terres en franc et commun soccage. Les terres, ainsi concédées, le seraient à « raison de 100 acres pour chaque chef de famille et de 50 acres pour chaque autre membre de la famille, avec possibilité de porter exceptionnellement l'étendue totale à 1 000 acres par famille »⁴. La métropole faisait de grands efforts pour attirer les colons, désirant décourager les vues que pourraient avoir les Américains d'étendre leur territoire plus au nord. Les autorités politiques entendaient promouvoir le peuplement des

cantons, ambitionnant d'implanter au Canada une société et une culture à saveur britannique. On vit alors apparaître le système de peuplement des cantons par des groupes dont les responsables étaient sous leur autorité.

LE SYSTÈME DES CHEFS DE CANTON ET ASSOCIÉS

Le système des chefs de canton et associés était une pratique ou une procédure par laquelle une personne qui désirait acquérir des terrains du domaine public s'entendait d'abord avec les membres du conseil exécutif et les officiers de haut rang, afin d'obtenir leur collaboration. Par la suite, elle recrutait des individus et signait avec eux une requête au gouverneur, demandant une concession de terres qu'elle convoitait. Afin de les indemniser de cet acte de bienveillance, elle payait les cosignataires aussitôt que les lettres patentes étaient émises et que les parts étaient attribuées. Parfois, certains gardaient leur lot, mais c'était plutôt l'exception.

Malgré les efforts déployés par la métropole pour ouvrir au développement de nouvelles régions, comme l'Outaouais, à la fin du 18^e siècle, peu de gens semblaient intéressés. Il faudra attendre l'arrivée des groupes de « leader et associés » pour que la région commence à se peupler. Ce fut cette modalité qu'employèrent Philemon Wright et Archibald McMillan. Les noms de ces deux propriétaires apparaissent sur « la liste des terrains concédés par la couronne dans la province de Québec de 1763 au 31 décembre 1890 »⁵.

Mais qui pouvait être séduit par l'Outaouais ? Le nombre de colons était très minime. Les guerres que menaient Napoléon en Europe et l'expansion des États-Unis vers l'ouest étaient autant de facteurs qui avaient empêché les colons de s'y installer. Pourtant, quelques uns répondirent tout de même à l'offre gouvernementale et fondèrent des exploitations qui devinrent très florissantes.



La rivière des Outaouais
Peinture de F.A. Hopkins, 1866

PHILEMON WRIGHT

Philemon Wright, fermier de Woburn, Massachussets, décida après une longue période de réflexion, de venir s'établir dans l'Outaouais. En effet, il fit trois visites dans la région, afin d'explorer le territoire et évaluer le potentiel de colonisation que l'Outaouais pouvait lui offrir. Il arriva à l'endroit où devait s'ériger la ville de Hull, le 20 mars 1800. Il était accompagné de 37 hommes, cinq femmes et 21 enfants, à qui s'ajoutaient 14 chevaux et huit boeufs. Le groupe était composé des membres de sa famille, de ses associés et d'une dizaine de journaliers. Le défi était de taille pour ces colons. Il fallait construire des habitations, défricher et ensemercer la terre.

À l'arrivée de Wright, le canton de Hull n'avait pas été mesuré. C'est Théodore Davis qui exécuta l'arpentage et subdivisa les sept premiers rangs. Le canton de Hull fut proclamé officiellement le 3 janvier 1806⁶. Wright reçut en plus 1 200 acres pour les efforts qu'il avait déployés en introduisant sur ses terres la culture du chanvre. Pour Philemon Wright, l'activité agricole et la propriété foncière étaient des éléments très importants. Même après 1806, lorsque le commerce du bois devint l'activité commerciale par excellence, il continua de privilégier l'agriculture. La culture du sol était primordiale pour la survie de la colonie, car elle était isolée des grands centres. Il voulait beaucoup de terres, afin de favoriser la production agricole et le développement d'autres secteurs. Il désirait avant tout de ne pas « abandonner à d'autres la mise en valeur directe du territoire. C'est pour cette raison qu'il chercha constamment à élargir son propre domaine foncier, quitte à en laisser pour un temps des portions inexploitées »⁷.

ARCHIBALD McMILLAN

La tradition britannique fut maintenue dans l'Outaouais avec l'arrivée de l'écosais Archibald McMillan, accompagné d'un groupe de colons. Né le 23 février 1762 à la ferme Murlaggan, district de Lochaber, en Écosse, il était le fils d'Alexander McMillan et de Margaret Cameron. Il épousa le 7 décembre 1793 à Fort William, en Écosse, Isabella Gray qui lui donna 13 enfants dont deux moururent en bas âge. McMillan décéda du choléra, le 19 juin 1832, à Montréal.

Son épouse le suivit en 1853. Le père de McMillan était le chef du clan McMillan du loch Arkaig. La partie des Highlands où était situé le domaine était très affectée par une crise économique et par « les fermages qui avaient connu une augmentation considérable depuis le milieu du siècle et par les propriétaires terriens qui avaient de plus en plus tendance à faire paître des moutons sur les lots des tenanciers »⁸. McMillan, qui avait déjà remplacé son père en 1798, était très troublé par la misère et la pauvreté des membres de son clan.

En 1802, il décida de quitter les Highlands; le départ s'effectua le 3 juillet 1802. McMillan avait payé la traversée transatlantique à plus de 400 de ses gens qui s'embarquèrent avec lui sur trois navires. À son arrivée à Montréal, il s'établit comme marchand et ouvrit un magasin général. Les autres immigrants s'installèrent pour la plupart dans la partie est du Haut-Canada. Malgré ses succès en affaires, McMillan espérait prendre possession d'une terre où lui et les colons qu'il avait amenés recréeraient la société des Highlands, avec lui comme chef.

En août 1804, avec l'aide de « John Young, membre du comité des terres du Conseil exécutif et ami du gouverneur Munro, il demanda qu'on lui concède des terres dans les cantons de Suffolk, de Templeton et de



Archibald McMillan
collection Hugh P. McMillan, Guelf, Ontario
A.N.C.-Philemon Wright

Grenville, sur la rivière des Outaouais »⁹. Le gouvernement appuya sa démarche, mais il dut subir les lenteurs administratives qui témoignaient bien de la difficulté du système de concession des terres dans la colonie. Ce ne fut qu'en 1807 qu'il reçut les lettres patentes qui lui « concédèrent 13 261 acres dans le canton de Suffolk qui avait été rebaptisé Lochaber et près de la moitié du canton de Templeton »¹⁰. Plusieurs Highlanders venus avec lui décidèrent de rester dans le Haut-Canada, les autres choisirent de le suivre. Quelque temps après leur arrivée, d'autres familles écossaises les rejoignirent, désirant elles aussi conserver les traditions écossaises.

LE CANTON DE TEMPLETON

Philemon Wright avait accompagné l'arpenteur Théodore Davis, lors de l'arpentage du canton de Hull. Il avait pu vérifier lui-même la qualité du sol. Les terres au-delà du troisième rang étaient très rocailleuses, donc impropres à la culture. Il estime que cette partie de territoire ne pouvait être considérée comme une compensation équitable pour les frais engagés pour le transport des colons en ce lieu peu hospitalier et lointain. En 1802, Philemon Wright adressa donc un mémoire aux autorités coloniales, sollicitant un quart du canton de Templeton. Sa requête fut accordée et il reçut des lots dans la moitié sud-ouest des six premiers rangs du canton. Les lettres patentes seront émises le 11 novembre 1809. Les six premiers rangs du canton étaient situés en bordure de la rivière Outaouais et à l'embouchure de la rivière Gatineau. Ils présentaient un plus grand potentiel agricole et forestier. Ce coin de terre deviendra avec le temps le village de Pointe-Gatineau.

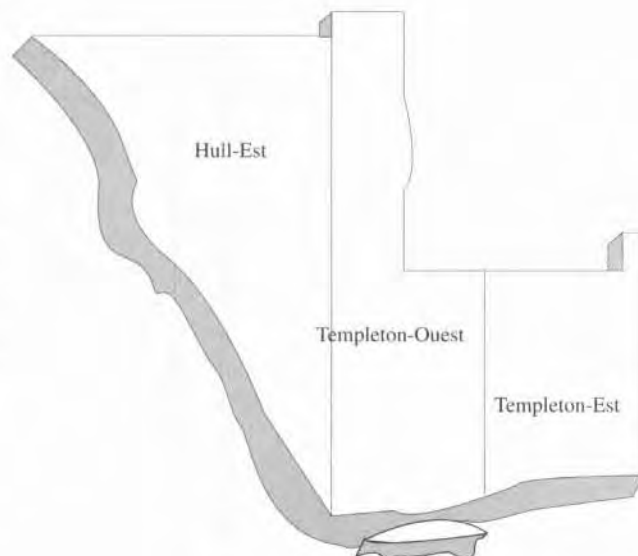
Archibald McMillan avait obtenu, en 1807, les terres à l'est de la ligne de divisions des lots 14 et 15¹¹. En 1809, McMillan augmenta le nombre de ses possessions foncières dans les cantons de Grenville et de Templeton. Il en profita pour construire des moulins, le long de la rivière des Outaouais. Les deux propriétaires étaient bien conscients que posséder d'immenses étendues de terre pouvait être très onéreux.

VERS UNE NOUVELLE EXPLOITATION DES CANTONS

L'obtention des titres de propriété des cantons, les explorations du territoire, la construction de routes généraient des dépenses considérables par rapport aux profits à en tirer. De plus, McMillan et Wright devaient encourager la colonisation. Ils furent plusieurs fois accusés de se réserver les meilleures terres à des fins de spéculation, laissant dans l'oubli leurs efforts pour attirer des colons dans l'Outaouais.

En plus des problèmes d'ordre administratif, les dirigeants des cantons devaient faire face à plusieurs difficultés d'ordre économique. Ils devaient importer, principalement de Montréal, des marchandises manufacturées. Afin de compenser les coûts d'importation de certains produits manufacturés indispensables, Wright, tout comme McMillan, se lança dans l'exportation afin d'en tirer un certain profit. L'exploitation forestière s'avérait alors un élément de solution afin de relever les défis économiques. Le bois d'oeuvre devenait complémentaire à l'activité agricole. Ainsi, les ouvriers agricoles, travaillant sur des fermes durant l'été, constituaient une main d'oeuvre disponible durant l'hiver pour la coupe du bois.

Les terres du canton de Templeton étaient boisées de différentes essences comme le hêtre, l'érable, le tilleul, le pin et le chêne. Ces deux derniers étaient très en demande pour la



construction navale. Le canton était sillonné de cours d'eau par lesquels les billots étaient acheminés jusqu'à la rivière des Outaouais. Ils pouvaient ainsi flotter jusqu'à Montréal et Québec. En 1805, Wright décida de se lancer dans l'aventure de l'industrie du bois. C'est ainsi que le 11 juin 1806, il fit descendre le premier train de bois, le *Columbo*, sur la rivière des Outaouais. Avec l'aide de quatre hommes, il fit flotter un radeau de bois équarri de Hull jusqu'au port de Québec. Cela prit « 25 jours et le *Columbo* arriva finalement à Québec le 12 août 1806 »¹². Le premier radeau de bois avait réussi à traverser les rapides de l'Outaouais et du Saint-Laurent. Les autorités britanniques favorisèrent assez tôt l'écoulement du bois par le système des « glissoires » le long des rapides, puis par les canaux.

La naissance de l'industrie forestière amena McMillan à s'y intéresser. En 1808, il envoya à Québec du chêne équarri provenant du canton de Grenville. Il comprit facilement que l'industrie forestière était beaucoup plus lucrative que l'agriculture. En 1816, il possédait sept scieries. Le bois équarri devint l'essentiel du commerce, mais d'autres bois et biens flottaient sur la rivière. On y retrouvait du pin blanc et du pin rouge qui fournissaient du bois d'oeuvre, des douves qui servaient à la confection des tonneaux, de la potasse, de la « perlasse », des madriers et des planches.

LES RAPPORTS ENTRE LES DEUX HOMMES

Le défi posé par la complexité du développement économique de la région incitait la population à travailler conjointement pour son propre avantage. C'est ainsi que le développement de la région amena les deux hommes à se connaître et à avoir des rapports personnels dans différents domaines.

POINTS COMMUNS DES DEUX HOMMES D'AFFAIRES

Wright et McMillan avaient sensiblement la même vision concernant l'exploitation des terres. Ils engageaient des travailleurs pour l'abattage des arbres et la construction des radeaux de bois. Ils achetaient le bois que les colons vendaient après le défrichage de leurs

terres. De plus, leurs possessions étaient dominantes dans la région de l'Outaouais. L'étendue et la variété de leurs entreprises, ainsi que leur importance à l'extérieur de la région, les autorisaient à obtenir du crédit auprès des compagnies et prêteurs. Parmi les fournisseurs et les bailleurs de fonds de McMillan, on retrouvait la Banque de Montréal et la John Molson and Sons¹³.

LA RIVALITÉ

Accaparé par l'exploitation de la forêt, Archibald McMillan commença de plus en plus à négliger la colonisation. Les rapports entre les deux hommes, après 1810, devinrent de plus en plus tendus. Wright se plaignait souvent de McMillan auprès des autorités britanniques, à cause de son indifférence quant à la colonisation. McMillan connut donc beaucoup de difficultés dans ses relations avec ces dernières, surtout avec le gouverneur, Lord Dalhousie. En septembre 1821, le comité des terres du Conseil exécutif conseilla au gouverneur de retirer à McMillan toutes ses concessions où la condition de coloniser n'avait pas été respectée. Face à cette menace, McMillan envoya une pétition au gouverneur, accusant certains Américains de « vouloir se réserver la vallée en dépréciant les possibilités agricoles auprès d'éventuels fermiers écossais



A.N.C., *Le Columbo*

et d'être privés de leurs droits par d'intrigants Yankees qui, si on les encourage[ait], fer[aient] tôt ou tard la ruine du pays »¹⁴.

Ces récriminations visaient Wright, qui avait réussi à étendre sa domination dans toute la région. Malgré la nature imprévisible du marché de l'industrie forestière, Wright était le plus gros propriétaire foncier, le plus important marchand de bois et le principal créancier de la région. De plus, Philemon Wright et son fils Ruggles avaient beaucoup plus d'influence, à Montréal et à Québec, que McMillan.

Dès 1820, l'entreprise forestière de McMillan commença à stagner. Il avait beaucoup de difficultés pour le transport du bois. Celui-ci s'égarait dans les rapides de la rivière des Outaouais. La crise économique de 1819 à 1822 porta un rude coup à ses activités commerciales. En 1822, McMillan perdit son bail sur les lots des terres appartenant à la couronne et celles réservées au clergé. Il n'avait pas payé ses loyers. Il imputa ce malheur à Wright qui, avec ses manigances, « n'a[vait] pas de voeu plus cher que de [l'] évincer de la rivière »¹⁵. Il semble que les deux hommes se livraient une bataille féroce dans l'industrie du bois sur la rivière des Outaouais. Devant le succès de Wright, McMillan « refusait de se faire damer le pion par un être aussi vil »¹⁶. McMillan adressa une nouvelle pétition au gouverneur Dalhousie. Celle-ci ne porta pas ses fruits, puisque ses terres furent confisquées peu de temps après.



Lord Dalhousie – Le mémorial du Québec, 1760-1838, Montréal, p. 310

McMillan subissait une autre année de malchance, en 1825, dans le commerce du bois. Il se retrouvait avec d'énormes dettes. Sa situation devenait très précaire. Il ne put s'en remettre et fut forcé par ses créanciers, en 1827, d'abandonner ses activités commerciales. Les Wright avaient finalement gagné la guerre. McMillan accusa les Wright d'avoir causé sa perte. Il disait que ses déboires commerciaux avait été « contrecarrés dans ses spéculations foncières par un favori du gouvernement qui était jaloux parce qu'il s'était taillé une place de quelque importance sur les bords de la rivière ».

Le système de concessions des terres employé par le gouvernement afin de peupler l'Outaouais fut une bonne idée, mais il y eut des abus. Les chefs de cantons, comme Wright et McMillan, étaient des hommes qui se servaient de leur influence et de leurs amis pour se faire octroyer d'immenses concessions. Au lieu d'investir dans la mise en valeur de leurs terres, ils s'en servirent à des fins spéculatives.

Dès que les forêts furent déboisées, McMillan et Wright en profitèrent pour vendre les terres. On vit alors apparaître de plus en plus de colons qui vinrent s'établir dans les nouvelles municipalités de Templeton et de Hull-Est. Ces fermiers venus des îles britanniques, à majorité protestants, transportaient avec eux leurs traditions et leurs coutumes. Dans les débuts, le canton de Templeton-Est fut peuplé par une majorité d'Écossais. Le canton de Templeton-Ouest fut en grande majorité colonisé par des Anglais. Le canton de Hull-Est se retrouvait aussi avec des Anglais, mais surtout avec des Irlandais. Ces immigrants, attirés en premier lieu par les terres disponibles, se mirent assez vite au service des maîtres de chantiers. L'exploitation forestière a donc été le point de départ du développement de l'Outaouais.

La croissance rapide de l'industrie du bois signifiera la prédominance de la forêt dans l'économie régionale. Malheureusement, McMillan se montra moins impliqué que Wright dans le développement de l'Outaouais. Il cherchait uniquement et constamment à tirer profit du bois de ses propriétés. Les défis économiques de la région auront fini par le dépasser complètement.

◆ par Lyne Bertrand

Notes de bas de page

1. *Étude sitologique, archéologique*, tome 2, p. 104
2. Chad Gaffield et al. *Histoire de l'Outaouais*, p. 124
3. *Ibid*
4. *Étude sitologique...*, tome 2, p. 105.
5. R.P. Alexis de Barbezieux, *Histoire de la Province ecclésiastique d'Ottawa et de la colonisation dans la vallée de l'Ottawa*. Compagnie d'imprimerie d'Ottawa, 1897, p. 420
6. Fernand Ouellet et Benoit Thériault, « Philémon Wright » dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VII, p. 1004
7. *Ibid*
8. James H. Lambert et David S. McMillan, « Archibald McMillan » dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VI, p. 524 s.
9. *Ibid*
10. *Ibid*
11. *Étude sitologique...*, tome 2, p. 111
12. Pierre-Louis Lapointe, *Buckingham*, p. 41
13. Lambert et McMillan, *Op. cit*, p. 526
14. *Ibid*, 527
15. *Ibid*, 527
16. *Ibid*, 527
17. *Ibid*, 528

Bibliographie

SOURCES MANUSCRITES

- Étude sitologique, archéologique, historique, et architecturale de Gatineau*,
tome 2, Gatineau, Institut d'histoire et de recherche de l'Outaouais, p. 104-132
- CHAMBERLAND, abbé Michel, *Histoire de Notre-Dame des Sept-Douleurs de Grenville, P.Q.*,
Montréal, Imprimerie des Sourds-Muets, 1931, 310 pages
- EVANS, Patrick M.O., *Les Wrights*, Ottawa, CCN, 1979, 500 pages
- GAFFIELD, Chad et al., *Histoire de l'Outaouais*, I.Q.R.C, 1994, 869 pages
- LANGLOIS, Charles-François, *Liste des terrains concédés par la couronne dans la province de Québec de 1763 au 31 déc. 1890*, Québec, 1891 (Microformes ANC)
- LAPOINTE, Pierre-Louis, *Buckingham ; au coeur de la Basse-Lièvre la Ville de Buckingham de ses origines à nos jours : 1824-1990*, ville de Buckingham, 1990, 375 pages
- MACMILLAN, Somerled, *The Emigration of Lochaber MacMillans to Canada in 1802*, Paisley, Scotland, 1958, 13 pages
- ST-AMOUR, Jean-Pierre F., *L'Outaouais québécois*, Guide de recherche et bibliographie sélective, Hull, Université du Québec, Centre d'études universitaires dans l'Ouest québécois, 1978, 178 pages
- TACHÉ, Louis, BÉDARD, Joseph, LEGROS, Hector, HÉBERT, Joseph, MALTAIS, Rodolphe, *Le nord de l'Outaouais*, Le Droit, Ottawa, 1938, 396 pages

ARTICLES

- ELLIOT, Bruce S., « The famous Township of Hull : image and aspirations of a pioneer Quebec community » dans *Histoire sociale / Social History*, vol. 12, numéro 24, novembre 1979, p. 339-367
- LAMBERT, James H. et MACILLAN, David S., « McMillan, Archibald », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VI, Les Presses de l'Université Laval, 1987, pp. 524 – 528
- MCALLS, Douglas, Forest products and Upper Canadian development 1815-1846, dans *Canadian Historical Review*, vol. 52, n° 2, juin 1987.
- OUELLET, Fernand et THÉRIAULT, Benoît, « Wright, Philemon » dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. VII, Les Presses de l'Université Laval, 1987, pp. 1003-1007

*L'évolution des écoles
sur le territoire gatinois*



THE FIRST SCHOOL IN THE GATINEAU TERRITORY IS PROBABLY THE POINTE-GATINEAU SCHOOL, ERECTED IN 1839 BY THE MISSIONARY, REVEREND JOHN BRADY. AS THE POPULATION PROGRESSIVELY INCREASED OTHER SCHOOLS FOLLOWED UNDER THE DIRECTION OF RELIGIOUS ORDERS. THE ADVENT OF SCHOOL BOARDS BROUGHT A SIGNIFICANT MATERIAL SUPPORT TO THE TEACHERS, NAMELY THE SOEURS GRISES DE LA CROIX AND THE FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES. AFTER SOME GROUPINGS AND DEGROUPINGS, THE COMMISSION SCOLAIRES DES DRAVEURS IS CREATED IN 1986, ACHIEVING A HARMONIOUS COORDINATION OF THE ADMINISTRATIVE REQUIREMENTS OF THE SCHOOL SYSTEM IN THE NEW TOWN OF GATINEAU.

Le milieu scolaire au Québec a connu passablement de transformations depuis le siècle dernier. Cela est d'autant plus vrai pour les régions, comme celle de l'Outaouais, qui à l'origine étaient essentiellement formées de petits villages. Dans ces derniers, Pointe-Gatineau et Templeton par exemple, on retrouvait généralement une petite école catholique et aussi d'autres quartiers temporaires qui servaient également à l'éducation des enfants.

Dans les secteurs typiquement ruraux tels Cantley et Templeton-Nord, les classes se faisaient dans des écoles de rang. Il s'agissait de bâtiments de bois ne comptant qu'une seule grande classe à plusieurs niveaux scolaires; une fournaise au centre de la pièce était allumée de bonne heure le matin par l'institutrice dévouée. L'édifice sis à l'intersection du chemin Bellechasse et de la montée Paiement est un vestige de ces écoles.

LA POINTE-GATINEAU

La première école de la Pointe-Gatineau a été fondée par le missionnaire itinérant, le révérend J. Brady. Le 8 avril 1839, ce prêtre sollicite l'aide de Mgr Ignace Bourget, archevêque de Montréal, pour l'achat de 48 livres de lecture anglaise et de 24 livres de lecture française. Il veut également se procurer des catéchismes français. En novembre 1845, malgré la grande pauvreté des gens, le père Durocher écrit qu'il existe à la pointe Gatineau une école de filles et une école de garçons. Ces classes disparaissent bientôt, car il n'y en a plus lors de la visite pastorale de Mgr Joseph-Eugène Guigues, évêque d'Ottawa, le 21 septembre 1848. Quelque temps après, une école pour garçons seulement est ouverte et deux maîtres y enseignent. Cette école devait être située près de l'église Saint-François-de-Sales. Au mois d'août 1872, les révérendes soeurs grises de la Croix d'Ottawa s'établissent dans le village de Pointe-Gatineau à la demande des commissaires d'école et de monsieur le curé Dusserre-Telmon. Il semble que, dès leur arrivée, ces religieuses enseignent à un grand nombre d'enfants, filles et garçons. En moins de quatre ans, elles instruiront plus de cinq cents enfants.

Trois ans plus tard, le conseil municipal du canton de Templeton affecte la somme de 700 dollars à l'érection non loin de l'église d'une nouvelle école qui, l'année suivante, devient en même temps la résidence des religieuses et prend le nom de couvent Saint-François-de-Sales. À partir de 1888, les garçons

ont une classe séparée des filles, classe qui fût installée dans une école temporaire située sur la rue Saint-Antoine non loin de l'école du même nom.

C'est en 1907 qu'on inaugurerait l'école Saint-Antoine au centre du village où les frères de l'Instruction chrétienne feront la classe. En 1937 est érigée une nouvelle école pour les garçons, le collège Saint-François, lequel existe encore et a changé de nom deux fois depuis : école Robinson; Centre Nouvel-Horizon.

Pour ce qui est de l'enseignement des filles, c'est à partir de 1897 que les religieuses en auront l'exclusivité. Après quelques déménagements dans des locaux temporaires à l'hôtel



L'école Saint-François, le parc-école Renaud en 1991 puis le centre d'éducation des adultes Nouvel Horizon Archives de la Commission scolaire des Draveurs (9^o)

de ville, à la salle des forestiers catholiques, à la salle du Cercle avicole de la Pointe-Gatineau, rue Champlain, il y aura l'acquisition en 1928 de cette dernière salle pour en faire l'école Saint-Jean-Baptiste. Après quelques années, cette école devient trop petite et on achète un nouvel édifice voisin de l'hôtel de ville qui deviendra l'école Saint-Bernard. En septembre 1938, les filles sont déplacées à l'école Saint-Antoine libérée par les garçons. Le 22 juillet 1943, on obtient de la fabrique la cession d'un terrain adjacent au couvent pour une nouvelle école destinée aux filles, c'est l'école Bruyère, qui verra le jour en 1949. Aujourd'hui l'établissement porte le nom de centre L'Escalpe, un centre de jour destiné à l'éducation des adultes en formation générale.

GATINEAU MILLS

Gatineau Mills est une de ces municipalités qu'une industrie fait apparaître du jour au lendemain. En janvier 1926, la Canadian International Paper Company commence la construction de ses vastes moulins. Les maisons surgissent de tous côtés, on ne sait trop comment. Une paroisse se fonde en même temps que les familles s'installent à demeure.

En avril 1926, le curé Roméo Guindon fait des démarches auprès des soeurs grises de la Croix pour qu'elles prennent en charge l'école qu'il voudrait faire construire au cours de l'été. Il faudra attendre jusqu'en août 1927 pour présenter aux paroissiens les fondatrices d'un couvent érigé en plein champ, sur le chemin qui longe la rivière des Outaouais. Quatre religieuses reçoivent quatre-vingts élèves, garçons et filles.



L'école Saint-Jean Vianney devenue le centre administratif de la C.S.D.

Archives de la Commission scolaire des Draveurs (12^o)

La résidence des soeurs, une jolie maison neuve de huit pièces, propriété de la compagnie, est à un demi-mille de l'école. C'est en 1931 que l'Académie Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus remplacera l'école en bois et qu'une annexe à l'Académie couvent d'Youville logera sept religieuses. L'établissement existe encore; après une utilisation pendant une dizaine d'années par la municipalité de Gatineau Mills en tant que centre administratif, la commission scolaire des Draveurs en a repris possession. Aujourd'hui, l'ancienne école Sainte-Thérèse porte le nom de centre administration, commerce et secrétariat de Gatineau, école secondaire vouée à la formation professionnelle des adultes.

Une autre école a marqué l'histoire de Gatineau Mills. En effet, l'école Saint-Jean-Vianney a été fondée en septembre 1929. Les frères de l'Instruction chrétienne arrivèrent le 26 août et logèrent au presbytère pour quelques jours avant de s'y installer. Avec le curé, ils allèrent inspecter ce qui allait être leur école : c'est-à-dire une pauvre construction servant à la fois de dortoir aux ouvriers de la Fraser Brace et de bureau aux employés pendant la construction du moulin. Quatre-vingt-dix élèves s'inscrivirent dès la première année.

En septembre 1930, les frères eurent une maison privée qui leur servit de résidence. Elle était modeste, mais ils étaient chez-eux. Les classes ouvrirent le 2 septembre de la même année avec 120 élèves. En 1931, l'école fut transportée sur le terrain de John Maloney, où il n'y avait ni eau, ni aqueduc.

En mars 1934, le frère Joseph-Gabriel, directeur, demande à la commission scolaire la construction d'une école de dix classes, avec une résidence. Une construction d'environ 70 000 \$, fut décidée en février 1935 après que les plans furent acceptés. Elle sera construite sur la rue Notre-Dame qui fait partie de la route Hull-Montréal. Les travaux allèrent rondement, et le 10 février 1936, les 300 élèves prirent possession de leur magnifique école; les garçons, qui fréquentaient jusque-là le couvent et les classes aménagées à l'extérieur, avaient pu ainsi être rapatriés.

La population étudiante croissant d'année en année amena la commission scolaire de Gatineau à contruire, en 1952, une nouvelle école de douze classes, l'école Lavictoire.

Cette dernière fut nommée ainsi en l'honneur de celui qui fût président pendant 18 ans de la commission scolaire, monsieur Alfred Lavictoire.

Le collège Saint-Jean-Vianney loge depuis le 29 janvier 1987, le centre administratif de la commission scolaire des Draveurs; l'école Lavictoire existe toujours et se classe avant-dernière parmi les écoles primaires, quant à l'importance des clientèles scolaires.

QUELQUES DATES MÉMORABLES

1905 : Fondation de l'école Saint-Antoine de Pointe-Gatineau par les frères de l'Instruction chrétienne

1910 : Création de la municipalité scolaire Templeton-Nord

1927 : Arrivée des soeurs grises de la Croix, congrégation à l'origine de la création du couvent Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus

1928 : Érection de la municipalité scolaire catholique de Gatineau sous le nom de municipalité scolaire Saint-Jean-Vianney

Arrivée au village de Templeton des soeurs Sainte-Marie-de-Namur

1929 : Arrivée des frères de l'Instruction chrétienne à Gatineau Mills, instigateurs de l'implantation du collège Saint-Jean-Vianney

1946 : Création de la commission scolaire Limbour

Création de la Gatineau Protestant School Board

1957 : La commission scolaire catholique Saint-Jean-Vianney devient la commission scolaire de Gatineau

1970 : La commission scolaire catholique de Gatineau approuve l'annexion du territoire de la commission scolaire du village de Templeton

Fusion des commissions scolaires Limbour et Pointe-Gatineau

1972 : Regroupement des commissions scolaires de niveau primaire, y compris celle de Cantley, sous la direction de deux entités, la commission scolaire Champlain et la commission scolaire Gatineau

1986 : Fusion des commissions scolaires Champlain et Gatineau et intégration d'une partie de la commission scolaire régionale de l'Outaouais pour former la nouvelle commission scolaire des Draveurs



L'école Saint-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus : l'actuel centre Administration commerce et secrétariat de Gatineau. Archives de la Commission scolaire des Draveurs (11^o)

1975-1995 : DE LA FUSION MUNICIPALE À LA FUSION À LA COMMISSION SCOLAIRE

Le 1^{er} janvier 1975, lorsque la grande ville de Gatineau prit naissance à la suite de la fusion des sept anciennes municipalités rurales ou urbaines, il existait sur le territoire deux commissions scolaires primaires et une école secondaire d'enseignement privé, le collège Saint-Alexandre. La commission scolaire régionale de l'Outaouais, dont le siège social était à Hull, avait deux écoles secondaires à Gatineau, soit les polyvalentes Nicolas-Gatineau et Le Carrefour.

La commission scolaire Champlain comptait, en 1975, treize écoles sur la partie de son territoire situé à Gatineau, ayant un total de 5 740 élèves. Messieurs Jean Deschênes et Léo R. Lapointe occupaient respectivement les postes de directeur général et de président de cette commission scolaire dont le siège social était situé au 17 du boulevard Gréber, à Gatineau. L'édifice, qui avait cette vocation depuis 1966, fut par la suite prêté à la municipalité de Gatineau qui le transforma en centre d'exposition pendant près de dix ans. L'établissement fut rétrocédé à la commission scolaire qui l'utilise alors comme annexe de services pour son secteur de l'éducation des adultes.

À la commission scolaire de Gatineau en 1975, la clientèle scolaire était de 5 305 élèves. Ce nombre inclut la clientèle anglophone qui fréquentait, et fréquente encore 20 ans plus



L'école Labelle démolie en 1980
Paroisse Sainte-Rose-de-Lima 1889-1989, p. 131

tard, l'école Saint-Aloysius. Des quatorze établissements du temps, un seul a été démoli, soit l'école Labelle, un autre a été cédé à la municipalité, l'école Saint-Gérard, alors que l'école Saint-Jean-Vianney sert de siège social, ou centre administratif, pour la commission scolaire des Draveurs depuis 1987. En 1975, le poste de directeur général à la commission scolaire de Gatineau était occupé par monsieur Raymond Lépine tandis que monsieur Gilles Langlois présidait le conseil des commissaires.

De 1975 à 1986, au moins sept commissaires différents ont présidé les destinées de la commission scolaire Champlain. Monsieur Léo R. Lapointe, qui était en poste au départ, fut remplacé par monsieur Raymond Dupont en 1977-1978 et 1978-1979, suivi de monsieur Simon Landry en 1979-1980. Monsieur Lapointe revint en 1980-1981. Madame Claudette Martineau occupa le poste de présidente à son tour en 1981-1982. Monsieur Gilbert Garneau succéda en 1982-1983 puis revint en 1985-1986 pour être le dernier président de la commission scolaire Champlain. Dans l'intervalle, les présidents furent messieurs Yvon Gauthier (1983-1984 et 1984-1985) et Jean-Guy Perras (1985).

Entre 1975 et 1986, année de la fusion et de l'intégration qui ont conduit à la création de la commission scolaire des Draveurs, cinq commissaires ont présidé la commission scolaire de Gatineau. Le premier fut monsieur Gilles Langlois qui demeura en poste jusqu'en l'année scolaire 1979-1980. Monsieur Zoël Leblanc fut en poste en 1980-1981 et 1981-1982. Le troisième président fut monsieur Pierre A. St-Martin pendant les deux années scolaires qui suivirent. Messieurs Pierre Le Bourdais et Michel Grand-Maître occupèrent le poste de président de la commission scolaire de Gatineau respectivement durant les années 1984-1985 et 1985-1986.

En juillet 1986, voilà qu'est créée ce qui allait devenir la cinquième plus grosse commission scolaire au Québec, soit la commission scolaire des Draveurs. Issue de la fusion des commissions scolaires Champlain et Gatineau et de l'intégration de la clientèle de niveau secondaire de son territoire (démantèlement de la commission scolaire régionale de l'Outaouais), la nouvelle commission scolaire compte alors 28 écoles primaires incluant les

écoles rurales situées sur le territoire de Val-des-Monts et trois écoles polyvalentes dont deux offrent également l'éducation aux adultes et la formation professionnelle. On parlait à ce moment d'une clientèle de 15 710 élèves. Le président fondateur de la C.S.D. a été monsieur Gaston Poiré; le premier directeur général, qui est d'ailleurs toujours en poste, est monsieur Jean-Guy Binet. En 1986, ce dernier put compter sur l'appui de deux directeurs généraux adjoints soit messieurs Rolland Bérubé et Raymond Lépine. En 1982, monsieur Lépine prit sa retraite. Depuis 1990, la présidence de la commission scolaire des Draveurs est occupée par madame Christine Émond Lapointe

Près d'une décennie après sa naissance, la commission scolaire des Draveurs compte 17 814 élèves, une hausse de plus de 13 p. cent. Le secteur de l'éducation des adultes aura lui aussi connu une montée vertigineuse, triplant ses heures-groupes d'éducation et de formation. Le statut de plusieurs établissements a été modifié depuis 1986 et plusieurs nouveaux établissements ont été construits. Le parc-école Robinson a été transformé en centre d'éducation des adultes et porte le nom de centre Nouvel-Horizon, l'école Bruyère s'appelle maintenant centre L'Escale et le nom de l'école Sainte-Thérèse a été changé pour celui de centre administration, commerce et secrétariat de Gatineau. L'école Saint-Coeur-de-Marie s'occupe maintenant de l'éducation aux adultes et sa clientèle du primaire a été relocalisée à l'école Riviéra.

Pour ce qui est de construction et de transformations majeures des immeubles de la commission scolaire des Draveurs, six projets retiennent particulièrement l'attention. Il y a d'abord eu la construction de trois écoles primaires soit de l'Envolée, du Bois-Joli et du Vallon, puis l'agrandissement majeur des écoles Massé et Sainte-Rose, et enfin la transformation d'un centre commercial (Le Boulevard) en centre de formation professionnelle (Compétences Outaouais).

Ce bref retour sur l'histoire des commissions scolaires à Gatineau nous a permis de constater que ces dernières, tout comme les anciennes municipalités qui composent le Gatineau d'aujourd'hui, ont subi passablement de transformations au fil des ans. L'éducation scolaire a été un souci dès le début pour les pionniers du territoire et les développeurs qui ont suivi. Des quatre écoles d'importance dans les années 1930-1940, la commission scolaire des Draveurs en compte de nos jours dix fois plus. Il est indéniable que l'évolution de la commission scolaire aura suivi celle de la municipalité qui compose la plus grande partie de son territoire.

◆ Par Yvon Landry



L'école Bruyère devient le centre d'éducation des adultes L'Escale.
Archives de la Commission scolaire des Draveurs (13^o)

Source

1. W. DUQUETTE Carson, *Pays de mon coeur*, Canada, 1954
2. DESCHAMPS Sylvie, *Gatineau des origines à 1950*, Gatineau, 1987
3. Commission scolaire de Gatineau. *Programme souvenir, 50^e anniversaire*, Gatineau, 1978
4. BRAULT, Lucien, *Histoire de la Pointe-Gatineau*, Montréal, École industrielle des sourds-muets, 1948
5. Archives de la commission scolaire des Drapeurs.

*Évolution des mentalités
dans le monde rural à Gatineau
depuis le début du siècle*



Fonds Nelson Tochon (I.40)

EVOLUTION OF MENTALITIES IN RURAL GATINEAU SINCE THE BEGINNING OF THE
20TH CENTURY

THE AUTHOR ANALYSES THE EVOLUTION OF FRENCH CANADIAN FARMERS MENTALITIES IN GATINEAU SINCE THE BEGINNING OF THE 20TH CENTURY. BEING CATHOLICS, THEY WERE PREOCCUPIED ABOVE ALL BY THEIR ETERNAL SALVATION TO THE POINT OF HAVING THEIR DAILY ACTIONS RESOLVED BY IT. ON THE OTHER HAND, ENGLISH PROTESTANT FARMERS, THOUGH PREOCCUPIED ALSO WITH THE SALVATION ISSUE, REACTED IN AN ENTIRELY DIFFERENT MANNER BECAUSE OF THE PRE-DESTINATION DOGMA PROPER TO THEIR RELIGIOUS BELIEFS.

INSTEAD OF ABIDING BY THE MANY OBSERVANCES IMPOSED BY TRADITION AND THE CHURCH, PROTESTANT FARMERS RATHER SOUGHT TO COMPOUND REASONS OR GROUNDS REVEALING THAT THEY WERE DESTINED TO THE ETERNAL BLISS. THEIR PROSPERITY WERE SUCH THAT GATINEAU BECAME ONE OF THE MOST FLOURISHING AGRICULTURAL REGIONS OF QUEBEC.

THE PRESENT STUDY SHOWS HOW FRENCH CANADIAN FARMERS ADOPTED WAYS AND CUSTOMS OF THEIR PROTESTANT FELLOW CITIZENS. THEY CONSEQUENTLY REACHED THE SAME ECONOMIC PERFORMANCE APPARENTLY WITHOUT EVER FORSAKING THEIR CATHOLIC FAITH.

Le milieu agricole au Québec a subi des transformations radicales depuis le début du XIX^e siècle. Représentant à l'origine plus de 60 pour cent de la population dans la province, le monde rural s'est vu déserté au profit de la ville, au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle¹. Un tel bouleversement a inévitablement provoqué des ajustements majeurs sur le plan collectif, sur le plan des perceptions, des valeurs et des aspirations.

En continuelle régression depuis les débuts du XX^e siècle au profit du secteur industriel, le monde agricole au Québec a suscité peu d'intérêt de la part des historiens. Les seuls à l'avoir vraiment abordé l'ont fait dans une perspective strictement économique ou marxiste. Pourtant, c'est une réalité qui ne devrait pas être considérée dans une perspective aussi limitée. Le monde de l'agriculture offre beaucoup plus à la recherche.

En dépit du mouvement en faveur de l'histoire conjoncturelle et des grandes tendances, celui-ci n'a aucunement retenu l'attention des historiens du Québec en ce qui concerne l'agriculture. Pour cette raison, nous avons décidé d'étudier l'évolution des mentalités du monde rural qui, à l'époque, occupait à peu près tout le territoire de la future ville de Gatineau et représentait la majorité de la population à y vivre, du moins en ce début de siècle.

LES FACTEURS DU CHANGEMENT

Après avoir été déboisées par les Wright, McMillan et Gilmour au cours de la première moitié du XIX^e siècle, les terres des municipalités du canton de Templeton et de Hull-Est ont été occupées par des colons, venus des îles britanniques. Anglais, Écossais ou Irlandais, ils étaient pour la plupart de religion protestante. D'ailleurs, contrairement aux protestants, les Irlandais catholiques n'ont pas été attirés par les terres disponibles, mais par les travaux de canalisation sur la rivière Rideau, aux Chats ou à Grenville. Peu nombreux, donc, furent ceux qui s'orientèrent vers l'agriculture².

Avec la forte expansion démographique que connaissait le Québec d'alors, la région vit apparaître peu après une deuxième vague d'occupants, celle des Canadiens français. De langue française et de religion catholique, ces nouveaux arrivants, sans le sou, se mirent au service des entrepreneurs forestiers. Après avoir envahi les chantiers, ils devinrent majoritaires dans les villes voisines, les villages et les hameaux. Par la suite, ils s'approprièrent les terres disponibles pour revenir à leurs traditions et reprendre les activités de leurs aïeux, la culture du sol.



A.N.Q. Outaouais (Pé32)

En parlant du monde rural canadien-français, on s'attend habituellement à analyser un milieu très statique où les usages, les traditions et les valeurs ont tendance à évoluer à un rythme excessivement lent. C'est également la constatation qui a souvent été faite par les observateurs de l'époque au sujet de la société agricole du Québec. Néanmoins, les habitants du territoire de Gatineau se trouvaient dans un contexte assez différent de ceux du reste de la province et étaient susceptibles d'avoir des attitudes et des comportements fort distincts.

LA PROXIMITÉ D'UN MARCHÉ EN PLEINE CROISSANCE

L'exploitation forestière est vite devenue le moteur de l'économie régionale dès le début du siècle dernier. Que ce soit pour l'abattage des arbres, l'équarrissage ou le flottage du bois, cette industrie n'a cessé d'employer une main-d'œuvre toujours plus nombreuse. N'oublions pas que les chantiers recrutaient non seulement des bûcherons, des draveurs et des cageux, mais encore des forgerons, des palefreniers, des conducteurs et des éleveurs de chevaux, étant donné la place importante occupée par ces animaux dans cette industrie. Comme tout ce monde avait besoin d'être nourri, ils constituaient une clientèle facile d'accès pour les agriculteurs de la région³.

Parallèlement à l'industrie forestière, se multipliaient les usines de transformation, les secteurs complémentaires, ainsi que plusieurs services. Les scieries opérèrent une première transformation du bois avant de l'expédier par bateaux. D'ailleurs, plusieurs de ces bateaux furent construits dans la région, à cette fin. À la production des planches de bois s'ajoutèrent la fabrication des allumettes et un peu plus tard la création d'usines de pâtes et papiers. Les fabriques de haches fournirent les outils nécessaires à l'abattage des arbres; les carderies produisirent les fibres pour les vêtements; les tanneries, le cuir; etc. D'autres usines apparurent comme les moulins à farine, les distilleries, les fours à chaux et autres fabriques similaires⁴.

L'industrie minière prit un réel essor dans l'Outaouais au milieu du XIX^e siècle avec l'extraction des métaux et des minéraux. Se situant un peu partout dans la région, les mines étaient plus abondantes dans les vallées de la rivière Gatineau et de la Basse-Lièvre. Elles expliquent la grande prospérité de Buckingham à cette époque. On y exploitait de grandes quantités de phosphate, de graphite, de mica, de feldspath et plusieurs autres minéraux en moindre quantité. Plusieurs de ces mines étaient équipées de moulins pour effectuer une première transformation du minerai. Ces installations n'auront pas tout à fait l'ampleur de la mine de fer et de la carrière à Hull. Toutefois, l'Electric Reduction Company of Canada fera bonne figure dans les grandes

entreprises de la région, permettant à Buckingham de conserver son caractère de ville industrielle⁵.

Suite à la construction du canal Rideau et à l'établissement de l'armée britannique à son embouchure, la future ville d'Ottawa connut une croissance continue. L'entêtement de Philemon Wright et de ses descendants à maintenir une vocation agricole dans leurs domaines, aida considérablement Ottawa à devenir le centre des services pour la région. En choisissant cette ville pour devenir la capitale de la fédération canadienne en 1867, la reine Victoria contribua à accentuer cette tendance en faveur des activités du secteur tertiaire. En peu de temps, Ottawa est devenue une des villes les plus importantes du Canada.

L'INFLUENCE ET L'APPORT DE LA VILLE

Que ce soit Ottawa, Hull ou Buckingham, ces villes constituaient des milieux de vie des plus dynamiques. En multipliant ses installations, en diversifiant ses activités et en s'ouvrant aux technologies les plus récentes, le secteur industriel offrait une approche tout-à-fait nouvelle face aux défis du temps. Il présentait surtout le modèle capitaliste, le modèle susceptible d'inspirer les agriculteurs de la région dans la manière de gérer leur ferme.

Maints agriculteurs de Templeton-Ouest et de Hull-Est aimaient se rendre directement à Hull pour régler leurs affaires. Ceux de l'ancien Templeton-Est allaient plutôt à Buckingham. D'autres plus ambitieux préféraient aller directement à Ottawa pour les mêmes raisons. Bien sûr, la majorité d'entre eux se rendait au village le plus proche. Pointe-à-Gatineau, Templeton ou Gatineau Mills, chacune de ces agglomérations constituait un avant-poste de la ville, lequel servait à maintenir les communications avec le milieu rural et à l'intégrer à ses activités. Il va sans dire que, par ailleurs, la campagne était en contact avec la ville de plusieurs autres manières.

À tous les étés, de la fin du XIX^e siècle jusqu'à aujourd'hui, des centaines de citoyens se rendaient à leur chalet pour profiter des lacs, du grand air et du calme⁶. Leur passage n'était sûrement pas sans influence. Il y avait aussi de

nombreux colporteurs qui venaient offrir des produits, des plus rudimentaires jusqu'aux plus sophistiqués, de la brosse à plancher jusqu'à l'aspirateur. Finalement, les concessionnaires de machinerie agricole étaient sans doute les plus actifs auprès des agriculteurs, se rendant chez-eux, organisant des démonstrations à leur intention et recourant aux méthodes de vente les plus éprouvées par leur compagnie.

LES NOUVELLES APPROCHES AGRICOLES

Le développement de l'industrie textile au Canada au XIX^e siècle obligea les agriculteurs à changer certaines pratiques. Habités à produire les étoffes nécessaires pour se vêtir, ils élevaient des moutons à cette fin. Comme l'industrie textile s'était mise à écouler, sur le marché, des étoffes de bonne qualité à bas prix, les agriculteurs ont souvent préféré abandonner cette production domestique d'autant plus que les entreprises de textile s'approvisionnaient en matière première auprès de pays étrangers tels les États-Unis et la Nouvelle-Zélande. L'élevage du mouton commença à périlcliter dans l'Outaouais, surtout après 1930⁷.

Les agriculteurs de Gatineau ont accordé plus d'attention à l'élevage des porcs, car ils se vendaient facilement dans les chantiers. Ils firent de même pour l'élevage des volailles dont la viande et les oeufs étaient consommés dans les villes avoisinantes. Il reste que les besoins considérables en foin et en avoine pour l'alimentation du cheptel, en particulier les chevaux, les amenèrent à cultiver ces plantes jusqu'à l'épuisement des sols. Comme ils n'avaient pas appris à les régénérer avec des engrais, ils arrivaient à peine à tirer plus d'une tonne de foin par acre, alors qu'ailleurs on pouvait en récolter le double. Ces difficultés apparurent au moment où le nombre des chevaux tendait à diminuer à cause de la mécanisation⁸.

Dès les années 1920, l'industrie agricole de l'Outaouais sentit le besoin de se réorienter. En plus des problèmes occasionnés par la mécanisation, le secteur forestier rencontrait de graves difficultés, au point de ne plus être en mesure d'absorber la production des agriculteurs. À ce moment, des agriculteurs anglophones parmi les plus audacieux choisirent de diriger leurs activités vers les

productions bovines et laitières. Puis vint la crise économique au début des années trente, lors de laquelle plusieurs agriculteurs s'interrogèrent sur l'avenir réel de ces activités de pâturage⁹.

Plusieurs agronomes restaient convaincus que l'avenir de l'agriculture se trouvait dans la production laitière. Le fumier des vaches contribuerait à enrichir les sols appauvris. Le lait produit prendrait différentes formes qui en faciliteraient la vente : une partie du lait serait écoulée sur le marché local sous forme de lait nature et de crème, tandis que l'autre partie serait transformée en beurre et en fromage pour être acheminée vers les centres urbains et les marchés étrangers. Cette orientation nécessitait un changement radical des mentalités, car tout devait être fait différemment. Comment convaincre les agriculteurs de s'engager dans cette nouvelle voie, laquelle avait déjà été empruntée par quelques-uns d'entre eux avec peu de succès¹⁰ ?

Appuyés financièrement par une généreuse bienfaitrice, madame Jules Lebaudy, les Pères du Saint-Esprit avaient décidé, en 1905, de venir s'établir de France au Canada, dans le but d'y poursuivre leurs oeuvres. Le père Amet Limbour fut mandaté pour faire l'achat d'une ferme dans la municipalité de Hull-Est, propriété d'Alonzo Wright. On voulait y établir une école d'agriculture, « l'Institut franco-canadien », afin d'y accueillir des jeunes



La ferme Limbour
Collège Saint-Alexandre (PH 04.13)

catholiques européens désireux de s'établir en Amérique. Faute de recrues, l'Institut ne fonctionna jamais vraiment, et il devint en 1912 un collège classique, soit le Collège apostolique Saint-Alexandre¹¹.

N'étant plus nécessaire à des fins pédagogiques, la ferme acquise par les Spiritains a été conservée afin d'approvisionner le collège en denrées agricoles. À l'écurie et à la bergerie construites du temps d'Alonzo Wright, les Pères ont ajouté par la suite de nouvelles installations dont une scierie, une étable, une porcherie et une sucrerie. Préparée et mise en place par des religieux dotés d'une solide formation en techniques agricoles, l'étable, appelée la « vacherie », prenait place dans un ensemble de bâtiments imposants, avec ses deux grands silos et sa grange.

À la fin des années 30, des agronomes du gouvernement provincial ont approché les Spiritains pour qu'ils instaurent à l'intérieur de la ferme Limbour, une ferme de démonstration. Pour mettre en valeur leur troupeau de vaches Holstein, ils les ont convaincus de recourir à des géniteurs de race pure, de conserver uniquement les sujets les plus productifs, de nourrir leurs animaux avec des fourrages de meilleure qualité, de les faire hiverner dans des bâtiments mieux aérés et plus propres. Sous la direction du frère Ulric Soucy, le personnel de la ferme a appris à cultiver de la façon la plus adéquate des fourrages comme la luzerne, le maïs ainsi que plusieurs espèces légumineuses¹².

Des groupes d'élèves ont commencé à venir visiter la ferme et à y faire des stages pratiques de quelques jours. Après avoir acquis des bêtes de première qualité, les Pères ont consenti à les



Une vache Holstein
Collège Saint-Alexandre (PH 04.76)

exhiber dans des expositions agricoles et à faire des démonstrations. Les résultats les plus encourageants ont été diffusés par les agronomes auprès des autres agriculteurs de la région. Souvent intrigués ou même impressionnés par ces performances, plusieurs d'entre eux sont venus se renseigner sur place sur la façon d'améliorer leurs propres exploitations agricoles¹³.

De plus en plus nombreux, les agriculteurs, particulièrement ceux spécialisés dans la production du lait, ont accepté de modifier leurs pratiques agricoles pour avoir un troupeau plus productif. Les Burns, Kelly, Murphey, Davidson ou Harris ont emboîté le pas avec enthousiasme. Ils se sont appliqués à avoir des vaches enregistrées. Certains d'entre eux ont tenté avec succès l'élevage de races nouvelles comme celle des Short Horn qui donnait un lait de qualité tout en fournissant une excellente viande de boucherie. Ils ont doté leur ferme des équipements les plus modernes, ont organisé des circuits pour la cueillette du lait et ont trouvé à Ottawa une laiterie leur offrant des conditions avantageuses pour commercialiser leurs produits.

Il faut souligner le fait que la nette majorité des agriculteurs à avoir emprunté cette voie étaient des anglo-protestants. Représentant un pourcentage de moins en moins important de la population rurale de Gatineau, ils suppléaient par la quantité et par la qualité de leur production. N'eût été leur présence, Gatineau aurait été considérée comme une des zones agricoles les plus pauvres du Québec. Comment expliquer une telle situation et surtout cette différence incroyable entre les agriculteurs anglo-protestants et franco-catholiques dans leurs attitudes respectives face au progrès ?

LA MENTALITÉ DES AGRICULTEURS CANADIENS-FRANÇAIS DE GATINEAU

L'auteur Max Weber soutient dans ses écrits que le capitalisme vient du protestantisme. À vouloir comprendre pourquoi le capitalisme semble avoir mieux réussi dans les pays protestants, il en arriva à la conclusion que le dogme de la prédestination, si cher aux protestants, est à la base de l'esprit capitaliste. Angoissés de se savoir à l'avance soit élus au bonheur éternel, soit condamnés pour l'éternité,

les protestants sont devenus très attentifs aux moindres signes pouvant trahir les intentions de Dieu sur leur sort personnel et éternel. Ils enregistraient minutieusement tant les indices encourageants que les autres pour mieux déceler leurs chances de salut. Ainsi, ils mirent en place les bases du capitalisme¹⁴.

Les convictions religieuses des agriculteurs franco-catholiques de Gatineau pourraient également expliquer leur performance sur le plan économique comme nous venons de le faire pour leurs concitoyens de religion protestante et nous nous attacherons à le vérifier. Nous avons aussi pris la décision de limiter notre étude à l'analyse des mentalités des agriculteurs canadiens-français puisqu'ils constituaient la grande majorité de la population agricole. Cela étant, il est difficile de parler des uns sans tenir compte des autres du fait qu'ils vivaient côte à côte.

Pour connaître la mentalité des agriculteurs canadiens-français de Gatineau, nous avons consulté un imposant fonds sonore comprenant l'enregistrement des propos de plus d'une soixantaine de personnes âgées de la région lesquelles furent choisies au hasard. Ce fonds a été constitué au cours des ans par la Société d'histoire de l'Outaouais qui le conserve dans un dépôt d'archives. Ensuite, nous avons dépouillé les études portant sur l'industrie agricole de la région et nous avons consulté des agronomes afin de mieux vérifier les témoignages recueillis et les compléter par des données plus précises. Finalement, divers ouvrages portant sur l'histoire régionale ont aidé principalement à expliquer le contexte dans lequel se situe le sujet de notre étude.

Les personnes interviewées sont tout à fait conscientes d'avoir vécu dans des conditions plus faciles que leurs parents et grands-parents. Elles ont toutes habité dans une maison de ferme, souvent spacieuse, et n'ont jamais connu ces modestes cabanes en bois équarri chauffées par une *truie*, c'est-à-dire un baril de métal transformé en fournaise. Néanmoins, nos témoins croient fermement avoir perpétué les convictions de leurs parents en ce qui concerne la religion catholique, la famille et la langue. Attardons-nous à en décrire les principaux traits pour mieux comprendre l'esprit dans lequel ces gens vivaient.

LA RELIGION

La vie quotidienne était régie par des rites auxquels tous les membres de la famille se conformaient. C'était la prière du matin au lever, les bénédicités avant et après les repas, l'angelus le midi, le chapelet du soir après le souper ainsi que la prière au coucher. Il fallait « faire maigre » le vendredi et jeûner certains jours pendant le carême et l'Avent. On se regroupait à la croix de chemin tous les jours de la semaine, à 19 heures, pendant le mois de mai pour prier la Vierge Marie. Au Jour de l'An, il y avait la bénédiction paternelle.

Aux moindres joies ou difficultés de la vie, on n'hésitait pas à faire le signe de croix pour se mettre sous la protection de Dieu. D'ailleurs, un crucifix ornait les principales pièces de la maison, généralement au-dessus de la porte, et il était souvent accompagné d'un rameau béni pour se protéger contre le feu. Aussi retrouvait-on souvent ces objets dans les dépendances de la ferme pour les mêmes raisons. Une bouteille d'eau bénite était toujours prête à servir pour donner plus de force à un signe de croix, chasser le mal sous toutes ses formes et, bien sûr, administrer l'extrême-onction.

À peu près tout le monde portait au cou, ou agrafés à ses vêtements, des médailles ou des scapulaires de la Vierge Marie, du Sacré-Coeur ou d'un saint patron envers qui on avait une dévotion particulière. Les plus religieux portaient directement sur la peau un cilice afin que la douleur causée par l'irritation aide à garder à l'esprit le sens du sacrifice, du dévouement et du partage. Il rappelait surtout que cette douleur n'était rien à côté de celle qu'ils auraient à endurer en enfer jusqu'à la fin des temps si jamais ils ne mourraient pas en état de grâce.

Au cours des âges, l'Église catholique avait défini les actes ou omissions gravement répréhensibles, c'est-à-dire les péchés capitaux. Au nombre de sept, ils conduisaient d'une façon irrémédiable à la damnation éternelle lorsqu'ils étaient commis en pleine connaissance de cause. Les péchés véniels étaient moins graves, mais ils risquaient de prolonger le séjour en purgatoire. Ils risquaient surtout d'ouvrir la voie à des habitudes plus condamnables et augmentaient les risques de mourir dans un état menant tout droit à l'enfer pour l'éternité.

Autant l'Église catholique mettait l'emphase sur le salut éternel, autant elle invitait à ne pas accorder trop d'importance à l'accumulation des richesses matérielles sur terre. Le Christ n'a-t-il pas dit : « Voyez les oiseaux du ciel : ils ne sèment ni ne moissonnent; votre Père céleste, cependant, les nourrit. »¹⁵ Un tel enseignement était sûrement de nature à mieux faire accepter une condition difficile, voire misérable, ce qui incitait peu à l'utilisation des moyens pour s'en sortir et même les réprouvait.

Autant l'Église reconnaissait plusieurs mérites à la pauvreté, autant elle honnissait la richesse : « Vous ne pouvez servir Dieu et Mammon. »¹⁶ Elle soutenait même qu'un riche avait nettement plus de difficulté à entrer au ciel qu'un pauvre : « Il est plus facile à un chameau de passer par le chas d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le Royaume de Dieu ! »¹⁷ Vis-à-vis une telle perspective, mieux valait ne pas être riche et même n'y pas songer.

Sur le plan communautaire, on se faisait un devoir d'aller à la messe le dimanche et les jours de fête. À cette occasion, on se confessait et on se présentait à la sainte table pour recevoir la communion. Avant la messe, on en profitait pour faire son chemin de la croix. D'ailleurs, celui-ci était souvent imposé comme pénitence par le confesseur. Les routes fermées au cours de l'hiver empêchaient quelquefois de se rendre à l'église de la paroisse, mais les fidèles se regroupaient chez un voisin ou dans une petite chapelle afin de se conformer à cette obligation imposée par l'Église.

Le curé jouissait d'une autorité excessivement forte sur les fidèles de sa paroisse. En tant que porte-parole de Dieu sur terre, le curé enseignait la parole divine, lavait la faute originelle par le baptême, pardonnait les péchés par la confession, donnait le corps du Christ par l'eucharistie, unissait les couples par le mariage, préparait les mourants à accéder à la béatitude éternelle grâce à l'extrême-onction, célébrait les offices religieux, etc. En tant que prêtre, il était une personne consacrée par le sacrement de l'ordre. Les fidèles confondaient facilement les attentes du curé avec celles de Dieu.

Les membres des autres confessions religieuses n'étaient pas soumis à une autorité morale aussi forte. Chez les protestants, le

pasteur était souvent considéré comme un fidèle égal aux autres. Il avait rarement cette solide formation générale et théologique acquise à la suite de longues études que l'Église catholique imposait à ses prêtres depuis la Contre-Réforme pour lutter contre l'influence du protestantisme. Dans un milieu rural, une personne aussi instruite que le curé avait réponse à toutes les questions susceptibles de lui être posées.

LA FAMILLE

Une des obligations à laquelle l'Église catholique du Canada accordait la plus grande attention s'adressait aux couples. Autant elle interdisait de la façon la plus stricte les relations sexuelles avant le mariage, autant elle obligeait les époux d'avoir tous les enfants prévus par Dieu. Un tel discours amenait les couples à avoir de nombreux enfants pour ne pas contrecarrer les plans divins à leur endroit. En ne se conformant pas à un tel précepte de l'Église, il y avait un risque de se voir privés des sacrements.

Les familles nombreuses constituaient une charge très lourde pour les parents au point que ceux-ci devaient se dévouer à cet *apostolat* de la façon la plus entière. Tout devait être mis en oeuvre pour assurer un bien-être décent aux enfants, afin de leur offrir le nécessaire, assurer la pérennité et faire la volonté de Dieu. Plus la famille était nombreuse, plus l'Église y voyait un signe révélateur des bonnes dispositions divines à l'endroit de celle-ci.

Les nombreux sacrifices auxquels les parents s'astreignaient pour la famille amenaient les enfants à faire de même pour leurs frères et soeurs plus jeunes. Étant donné qu'un climat d'entraide, de confiance et d'appartenance se développait très tôt au sein de la famille, ce climat avait tendance à se maintenir une fois que les enfants avaient quitté la maison. Tout le monde se portait spontanément au secours de celui qui était dans le besoin. Cette solidarité était encouragée et bénie par l'Église comme la plus belle et la plus grande des vertus, c'est-à-dire la charité.

Les enfants apprenaient très jeunes à faire leur part dans la maison. À mesure qu'ils grandissaient, ils se voyaient confier des tâches faisant davantage appel aux habiletés acquises

ainsi qu'à leur plus grande maturité. On les habitait à donner sans compter. Le Christ n'a-t-il pas dit : « Quand tu fais l'aumône, que ta main gauche ignore ce que donne ta main droite. »¹⁸ Une image de saint Martin partageant son manteau avec un miséreux ornait souvent un mur de la cuisine pour souligner cette vertu.

L'image de la famille importait beaucoup. Tous ses membres s'appliquaient à la protéger et à l'améliorer. Apparaître comme des élus de Dieu constituait sans doute le statut le plus enviable. À cette fin, on menait une vie vertueuse, on se présentait devant les sacrements d'une façon régulière ou même on assumait des charges ou des fonctions comme celles d'enfant de chœur, de membre du Tiers-Ordre, de dame patronnesse ou de marguillier. L'ultime ambition dans ce sens était d'avoir un religieux ou un prêtre dans la famille. Donner un de ses enfants à Dieu était le plus noble des sacrifices pour les parents, semblable en un sens au prophète Abraham qui était prêt à sacrifier son fils Isaac.

Autant les rapports entre les membres d'une famille étaient la plupart du temps très étroits, autant ceux entre les voisins dépendaient des circonstances. Les relations avec les amis n'avaient pas l'importance de celles entretenues avec la famille. Néanmoins, il y avait les corvées et les fêtes où on acceptait de bon gré de fraterniser et ce, surtout lors des célébrations religieuses. Il y avait tout de même un esprit d'entraide qui faisait qu'on aidait dans la mesure du possible un voisin dans le besoin¹⁹. La charité chrétienne ne demandait-elle pas d'aimer son prochain ? Celui-ci se trouvait obligatoirement parmi ses proches.

Des relations s'établissaient avec d'autres familles lorsqu'une nouvelle alliance s'effectuait à la suite d'un mariage. Les occasions de célébrer et de resserrer les liens ne manquaient pas au cours de l'année. Le temps des fêtes, les mariages ou les funérailles, tout était l'occasion de réaffirmer son identité, ses filiations et ses projets communs. En raison du grand nombre d'enfants par famille, il n'était jamais facile d'aller en visite chez un proche ou même chez le voisin. Lorsque l'occasion se présentait, l'opération prenait l'allure d'une fête hors de l'ordinaire.

Tout le monde se mêlait des affaires de tout le monde. Le mouton noir de la famille devait être ramené dans le droit chemin par ses proches. C'était le plus grand service à lui rendre et même un devoir à son égard. On n'avait aucun sens de la vie privée, de la liberté individuelle et du respect personnel. On surveillait ses voisins pour mieux les prendre en faute. Se sachant observé soi-même, on ne pouvait se permettre la moindre incartade, car un bien intentionné ou une commère se serait chargé d'en informer les autres, et surtout le curé.

LA LANGUE

Plusieurs immigrants catholiques se sont convertis au protestantisme pour mieux s'intégrer à la majorité nord-américaine. D'une façon plus particulière, le clergé catholique du Canada avait à l'esprit l'exemple des nombreux catholiques irlandais qui avaient abandonné leur religion. Pour cette raison, il se mit à considérer la langue française comme la barrière la plus efficace contre cette tendance et il devint le plus farouche défenseur de cette langue.

Les familles anglo-protestantes établies à Gatineau devaient vivre entre elles, car les catholiques du voisinage ne cherchaient pas à les intégrer à leurs activités. D'ailleurs, tout était mis en oeuvre pour empêcher les mariages mixtes. Les catholiques de langue anglaise étaient mieux acceptés, mais de fortes pressions étaient exercées sur eux pour qu'ils parlent français surtout lorsqu'ils étaient mariés à un membre de la communauté canadienne-française.



A.N.Q. Outaouais (p. 1000, D 10) Démerise Proulx
Planche 521.

Subvenant dans une très large mesure à leurs propres besoins, les agriculteurs de Gatineau n'avaient pas tellement à communiquer avec l'extérieur. En outre, le curé de chacune des paroisses faisait en sorte que les services les plus importants soient disponibles en français comme au magasin général, au bureau de poste, à la caisse populaire ou à la forge. Évidemment, le mauvais état des voies de communication et les limites des moyens disponibles pour le transport amenaient inévitablement la communauté à vivre repliée sur elle-même.

Pendant l'hiver, à la suite surtout de mauvaises récoltes, les agriculteurs et leurs fils se mettaient au service des entrepreneurs forestiers, lesquels étaient à peu près tous des Anglophones. Puisque la grande majorité de leur main-d'oeuvre était canadienne-française, ces entrepreneurs avaient toujours recours à des contremaîtres bilingues pour être certains d'être bien compris. En outre, ils n'avaient aucun intérêt à entrer en conflit avec le clergé catholique qui savait les remercier, à sa façon, de leur compréhension en prêchant l'humilité aux fidèles, le respect de l'ordre établi et la gratitude.

En définitive, les convictions religieuses des agriculteurs canadiens-français les amenaient à accorder beaucoup d'attention à leur salut éternel. D'un autre côté, la nécessité pour les catholiques d'accepter tous les enfants voulus par Dieu les mettait dans l'obligation de mobiliser à peu près toutes les ressources de leur ferme afin de subvenir aux besoins de leur famille. Leurs concitoyens de religion protestante se sentaient peu concernés par



Le chapelet du soir au chantier

toutes ces obligations religieuses. Enfin, la barrière de la langue isolait les Canadiens français du reste du continent nord-américain.

LES FACTEURS DE CONTRE-PERFORMANCE

Les enseignements de l'Église catholique ont contribué à forger une mentalité bien particulière chez les agriculteurs canadiens-français de Gatineau. Vouloir expliquer leur contre-performance sur le plan économique uniquement à partir des effets de cette mentalité serait sûrement une erreur. L'Église catholique a toujours su adapter son message apostolique aux préoccupations des fidèles auxquels elle s'adressait. Il est fort possible qu'elle aurait tenu un autre discours si les agriculteurs gatinois avaient eu envie d'entendre autre chose. Pouvons-nous entrevoir d'autres facteurs capables d'expliquer la situation ?

LE POUVOIR POLITIQUE

En tant que premiers occupants du territoire gatinois, les agriculteurs anglo-protestants ont vite pris le leadership de leur municipalité. Les rencontres au temple les préparaient admirablement bien à évoluer à l'intérieur de structures démocratiques. Ces rencontres n'avaient pas ce caractère strictement spirituel comme chez les catholiques, puisqu'on y abordait les sujets les plus divers et les plus préoccupants. Chacun intervenait comme bon lui semblait, autant sur sa compréhension d'un passage de la bible que tout autre sujet.

La lecture quotidienne de la bible constituait un devoir religieux chez les protestants. Savoir lire et écrire était une nécessité et une obligation auxquelles personne ne pouvait se soustraire. Plus scolarisés, ils étaient mieux préparés à analyser les problèmes auxquels ils étaient confrontés et à leur trouver des solutions plus appropriées. Ils étaient abonnés au *Farmer's Advocate* et au *Ladies Home Journal* pour être informés sur la situation de l'agriculture et ils en faisaient la lecture avec beaucoup d'intérêt²⁰.

Ayant moins d'enfants à leur charge, les agriculteurs anglo-protestants avaient plus de temps pour voisiner, participer à des concours agricoles ou même aller régulièrement à la loge orangiste, dans le but de faire prévaloir leurs

intérêts personnels et collectifs. En étroite relation avec le collège Macdonald de Sainte-Anne-de-Bellevue, plusieurs Women's Institute se formèrent. Au nombre de quatorze en 1940, ces clubs dispensaient une formation auprès des jeunes femmes tant sur la fabrication du beurre et la mise en conserve que sur la tenue de livres. Les mêmes clubs veillaient à la distribution du lait dans les écoles, à la promotion de l'éducation et des soins de santé²¹.

La plupart des familles anglo-protestantes se sont établies dans la région sous le régime du Canada-Uni et la rivière des Outaouais n'a jamais constitué une frontière pour eux. À leurs yeux, il s'agissait d'une voie de communication fort commode et ils faisaient facilement des affaires d'un côté comme de l'autre sans aucun problème. Comme plusieurs membres de leur famille étaient déjà établis en Ontario, ils se sentaient aussi à l'aise dans cette province que chez eux au Québec et ils n'ont jamais changé cette perception, même avec la création des provinces en 1867.

Les agriculteurs canadiens-français qui comptaient parmi les derniers arrivants, demeuraient peu familiers aux usages du milieu et ne se montraient aucunement intéressés à s'y intégrer. Ils mirent un certain temps avant de s'impliquer dans la politique municipale. Quoique majoritaires dans toutes les municipalités rurales depuis le début du siècle, on ne les vit prendre en main leur gestion municipale que dans les endroits où ils représentaient la presque totalité de la population, comme dans Templeton-Est (Partie Est).

Les Canadiens français commencèrent à devenir majoritaires dans les conseils des municipalités rurales au cours des années 1950. Les premiers maires canadiens-français apparaissent timidement dans la décennie suivante. L'anglais cesse plus ou moins d'être la langue des procès-verbaux dans les années 1970²². En définitive, ils mirent beaucoup de temps à prendre leur place : n'oublions pas que cette attitude était très répandue à cette époque chez les Canadiens-français de tous les milieux.

Les agriculteurs canadiens-français de Gatineau s'intéressaient peu à la politique provinciale du Québec et, il va sans dire, encore moins à celle de l'Ontario. Lorsque le gouvernement de cette dernière province prenait des dispositions pour mieux protéger

ses citoyens, les agriculteurs gatinois se voyaient alors soumis à de nouvelles mesures qui les limitaient dans leur accès au marché d'Ottawa. La barrière de la langue faisait en sorte que les Canadiens français avaient de la difficulté à bien connaître ces mesures et les comprendre afin de pouvoir pallier aux inconvénients qui en découlaient.

Faisant partie du comté de Hull à l'échelon provincial, leur député était peu motivé à faire prévaloir leurs revendications, étant donné que la très grande majorité de ses électeurs se trouvaient dans la ville de Hull. Dans le comté fédéral d'Ottawa, ils se trouvaient dans une situation à peu près analogue. Les agriculteurs de Gatineau sentaient leurs députés très loin d'eux. Dans une telle conjoncture, ils avaient beaucoup de mal à se faire entendre et à obtenir des solutions aux difficultés qui les gênaient.

Contrairement aux autres agriculteurs du Québec, ils n'ont jamais éprouvé le besoin de se regrouper en coopérative agricole pour faire valoir leurs intérêts. Seul quelques-uns d'entre eux se sont associés aux agriculteurs des autres régions déjà organisées, telles celle de Hull, de Papineauville ou de Val-des-Monts. Certains agriculteurs canadiens-français de Gatineau ont mis sur pied des clubs ou des cercles, mais ces regroupements n'ont jamais eu l'impact de ceux des agriculteurs anglo-protestants.

LA VALEUR DES SOLS

Le territoire de Gatineau se partage en deux zones : la zone basse, qui s'étend entre la rivière des Outaouais et les premiers contreforts des Laurentides, et une zone accidentée, taillée dans ces montagnes. Les trois premiers rangs longeant la rivière forment une plaine constituée d'alluvions fertiles et parfois de parcelles de sable stérile. Cette plaine est formée, en général, d'excellents sols argileux. À la suite de pluies abondantes, les terres les plus basses situées le long des rivières sont généralement affectées par les inondations, principalement au printemps²³.

À partir du quatrième rang, plus au nord, on pénètre dans le plateau laurentien, composé de collines, sillonné de vallées étroites et parsemé de nombreux lacs. À certains endroits, ce relief particulier empêchait de cultiver le sol avec des moyens mécaniques. Cette zone ne compte que des terres franches sablonneuses et graveleuses.

La partie la plus au nord est à peu près impropre à l'agriculture. L'égouttement de ces terres n'est pas facile, car les coteaux suintent et les baissières sont souvent engorgées d'eau²⁴.

La superficie moyenne des fermes dans la première moitié du XX^e siècle était d'environ 132 acres dont 42 en culture, comparativement à des fermes de 127 acres dont 55 en culture pour l'ensemble de la province. Ces différences de superficie viennent essentiellement du fait que la plus grande partie des fermes du Québec était située dans un système seigneurial alors qu'en Outaouais, les fermes se trouvaient dans un système cantonal. La valeur marchande des fermes du territoire de Gatineau était de 17 pour cent inférieure à la moyenne de l'ensemble du Québec à la même période²⁵.

Les terres les plus propices à l'agriculture à Gatineau ont été les premières à être déboisées, c'est-à-dire celles le long de la rivière des Outaouais. Comme les premiers colons à en avoir fait l'acquisition étaient des anglo-protestants, ils n'ont jamais été pressés de s'en défaire. Lors de la Ruée vers l'Ouest au début du siècle, quelques-uns d'entre-eux sont tout de même partis afin d'aller s'établir dans les Prairies, d'autant plus volontiers que leur ferme à Gatineau n'était pas parmi les plus rentables. Plus souvent qu'autrement, ils les vendaient à des Canadiens-français. Ce faisant, ces derniers se trouvaient sur les terres les moins productives.



A.N.Q. Outaouais (P/32).

Étant donné que les Canadiens français hésitaient beaucoup à quitter le Québec, ils se contentaient souvent de terres de qualité inférieure. En ne s'éloignant pas trop des leurs, ils pouvaient compter sur la solidarité familiale pour aider. À cette époque, le personnel ne manquait pas dans les familles. Une fois en place, ils essayaient de faire venir d'autres membres de leur famille en cherchant à occuper les espaces disponibles. Plus prolifiques que les anglo-protestants, leur présence se faisait de plus en plus sentir.

De façon graduelle, la densité de la population canadienne-française devint tellement forte à Gatineau que les agriculteurs anglo-protestants se sentaient de moins en moins chez eux. La crise économique de 1929 à 1939 accentua ce mouvement avec le phénomène du retour à la terre des chômeurs ayant l'espoir de se remettre au travail. La mentalité très fermée des Canadiens français à l'endroit des anglo-protestants en faisait des voisins peu coopératifs. Confrontés à une telle situation, les agriculteurs anglo-protestants ont souvent décidé de s'établir ailleurs, lorsque l'occasion se présentait. Cette réaction de leur part provoquera un renversement de situation en faveur des agriculteurs canadiens-français à un moment vraiment crucial.

Les agriculteurs canadiens-français qui avaient fait l'acquisition de ces fermes s'appliquaient à les administrer de la même manière que les anciens propriétaires. Sans renier la foi catholique, ils adoptaient la mentalité de leurs prédécesseurs, se voyant comme des entrepreneurs ayant une entreprise à gérer de la façon la plus efficace. De cette façon, une nouvelle pensée animait ces agriculteurs. Les agronomes du gouvernement provincial ont joué au surplus un rôle déterminant dans ce changement de vision. Au lieu de remplacer l'ancienne, cette nouvelle mentalité évoluait sensiblement en parallèle et était l'apanage des agriculteurs situés sur les fermes les plus riches et celles appelées à le devenir.

Le déclenchement de la Seconde Guerre mondiale aura pour effet de créer une demande considérable en denrées agricoles. Pour les agriculteurs de Gatineau, cette demande concernait principalement leurs produits fromagers. Dans une telle conjoncture, plusieurs agriculteurs décidèrent de mécaniser leurs

activités pour profiter au maximum de ce boom économique. Ils firent appel au crédit agricole de l'État pour financer leurs investissements. D'ailleurs, le gouvernement fédéral leur offrait dès 1944 la garantie que leurs revenus ne baisseraient pas avec la *Loi de la stabilisation des prix agricoles*²⁶.

La reconstruction des pays détruits par la guerre maintenait la demande en produits agricoles. Entre-temps, l'État établissait des normes plus strictes pour la mise en marché des produits agricoles afin de mieux protéger les consommateurs. À cette occasion, les agriculteurs se voyaient dans l'obligation de se doter de systèmes de réfrigération pour prévenir la trop grande prolifération des bactéries dans le lait. Pour maintenir le niveau de vie des agriculteurs, l'État intervint à nouveau en 1966 en établissant des quotas fixant à l'avance les quantités de lait à produire pour satisfaire les besoins du marché. Jamais les agriculteurs de Gatineau n'avaient eu une situation aussi enviable. Une des conséquences fut qu'ils étaient perçus comme les plus prospères de l'Outaouais²⁷.

L'URBANISATION

La proximité de la ville a certainement eu un effet positif sur le développement de l'agriculture à Gatineau. Elle semble avoir surtout profité aux agriculteurs qui avaient une mentalité capitaliste. Les autres en ont profité à une échelle nettement moindre. Autant la ville a pu contribuer au développement du monde rural à Gatineau, autant elle lui a considérablement nuï sous certains aspects. Elle arrivera à le faire complètement disparaître au cours des années 1970. D'autres recherches arriveront à expliquer ce rapport à la fois constructif et destructeur entre la ville et la campagne.

La moyenne du revenu net d'un agriculteur, à Gatineau, s'établissait en 1942 à 675 \$ par année, représentant 55 pour cent du revenu d'un ouvrier²⁸. Cet écart, parfois fluctuant d'une période à l'autre, était toujours au désavantage des agriculteurs et faisait en sorte que plusieurs d'entre eux laissaient la terre et préféraient gagner leur vie en travaillant à l'usine. Étant donné que d'une façon générale les emplois disponibles ne manquaient pas, les fermes à Gatineau avaient de la difficulté à avoir de la main-d'oeuvre. Ayant plus de capital pour mécaniser leurs opérations, les agriculteurs

anglo-protestants souffraient sans doute moins de cette pénurie que leurs homologues canadiens-français.

Plus les emplois disponibles se rapprochaient de chez eux, plus la tentation était forte pour les agriculteurs d'en profiter. Plus la ville se rapprochait de la campagne, plus grandes étaient les occasions de changer d'activités, par exemple en devenant menuisier, garagiste ou électricien. Avec une population de quelques milliers d'habitants, le village de Pointe-à-Gatineau prenait déjà des allures de petite ville. L'établissement de la Canadian International Paper favorisa la formation du village de Gatineau Mills. L'exploitation de la scierie McLaurin, du moulin à farine Dufresne-William ou de la mine de silice constituait autant de possibilités d'emplois en dehors de l'agriculture²⁹.

La Seconde Guerre mondiale vida les campagnes de leur main-d'oeuvre au profit de l'armée et des usines militaires. Au lieu de s'améliorer, la situation empira au lendemain du conflit avec la croissance continue que connaîtra le gouvernement fédéral. Plus de fonctionnaires devront s'établir dans la région, plus il faudra de services additionnels, et ces derniers seront assurés par un nouvel apport de personnes. Ces gens viendront des quatre coins du pays, mais avant tout de la campagne gatinoise, située à proximité de la capitale fédérale, si près qu'elle lui sera bientôt annexée.

La construction simultanée du pont Cartier-Macdonald sur la rivière des Outaouais et de la rue King-Edward à Ottawa sonnera le glas de l'agriculture à Gatineau. Une bonne partie des propriétaires expropriés à l'occasion de ces travaux décida de s'établir à Gatineau où les terrains étaient parmi les moins chers. La construction des édifices fédéraux à Hull et la démolition d'une bonne partie de la vieille ville provoquèrent, immédiatement après, un autre déferlement sur les meilleures terres de Gatineau. La *Loi sur le zonage agricole* en 1978 arrivera beaucoup trop tard pour éviter le pire, car elle ne protégera que des terres peu propices à l'agriculture. D'ailleurs, ces mêmes terres sont déjà aux mains des spéculateurs, attendant uniquement le moment approprié pour tenter de les faire dézoner. Avec les options d'achat, les agriculteurs sont assurés d'un revenu en ne faisant rien et ils n'ont aucune envie de se fatiguer à vouloir mettre en valeur des terres peu productives.

L'étude sur les mentalités du monde rural à Gatineau nous a permis de constater que celles-ci ont connu une évolution extrêmement lente. En fait, elles se sont juxtaposées à d'autres, et d'une façon à peine perceptible il y a eu transfert d'une pensée vers l'autre, soit de la plus statique à la plus progressive. Autre phénomène intéressant, une conjoncture particulière à Gatineau laissait croire que

ses agriculteurs étaient appelés à connaître un changement de mentalité beaucoup plus rapidement qu'ailleurs au Québec. En réalité, le déblocage s'est fait en même temps et même, peut-être, avec un peu plus de retard. Comme le monde de l'agriculture à Gatineau appartient désormais à l'histoire, il faut craindre que ce sort soit aussi réservé à l'ensemble de l'agriculture au Québec.

◆ Pierre Gosselin



Fonds Nelson Tochon (1.50)

Notes de bas de pages

1. Colette Chatillon, *L'histoire de l'agriculture au Québec*, Éditions L'étincelle, Montréal, 1976, p.109
2. *Étude sitologique, archéologique, historique, et architecturale de Gatineau*, tome 2, Institut d'histoire et de recherche de l'Outaouais, Gatineau, pp. 159-160.
3. Chad et al Gaffield, *Histoire de l'Outaouais*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1994, pp. 164-184
4. *Idem*, p. 192
5. Pierre-Louis Lapointe, *Buckingham ; au coeur de la Basse-Lièvre la ville de Buckingham de ses origines à nos jours : 1824-1990*, Ville de Buckingham, 1990, pp. 110-122;
André Joyce, « Un portrait de l'exploitation minière à Buckingham en 1894 », *Asticou*, n° 45, 1994, pp. 18-20
6. *Inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Hull*, ministère de l'Industrie et du commerce, Québec, 1942, p. 14
7. Gaffield, *Op. cit.*, p. 319
8. *Inventaire*, pp. 18 à 21
9. Normand Fortier et al. *Histoire de l'Outaouais : l'économie rurale*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1994, pp. 336-337
10. *Inventaire*, pp. 70-86 ; Fortier, *Op. cit.*, pp. 321-322
11. *Étude sitologique*, tome 2, pp. 157-158
12. *Inventaire...*, p. 84
13. Fortier, *Op. cit.*, p. 321
14. Max Weber, *Die protestantische Ethik und der Geist des Kapitalismus*, Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik, 1904-1905, tomes II et III. Traduction française, Paris, 1964
15. *Le nouveau testament*, Fides, Montréal, 1956, p. 25
16. *Idem*, p. 24
17. *Ibidem*, pp. 118-119
18. *Ibidem*, p. 23
19. *Inventaire*, p. 76
20. Howard Harris, F, *Samuel Lively Harris : Genealogy and Family History*, Gatineau, 1982, pp. 9-13
21. Gaffield, *Op. cit.* p. 323
22. Archives municipales de la ville de Gatineau. Procès-verbaux des municipalités concernées.
23. *Inventaire*, pp. 5, 17, 58, et 83
24. *Idem*, pp. 17 et 75 ; Gaffield, *Op. cit.* p. 326
25. *Inventaire*, p. 17
26. Diane Lessard, *L'agriculture et le capitalisme au Québec*, Éditions L'étincelle, Montréal, 1976, pp. 67, 99; Chatillon, *Op. cit.*, p. 89

27. Gaffield, *op. cit.*, p.332.; Lessard, *Op. cit.*, pp. 33-34, 101-102
28. *Inventaire*, pp. 23-24; Haythorne, George *Labor in Canadian Agriculture*, Harvard University Press, Cambridge, 1960, p. 349
29. *Inventaire*, p. 5

*La papeterie de Gatineau
et son développement technologique*



La papeterie de Gatineau en 1930

A.N.Q. Outaouais, série *Projet Templeton* (p1-2/27) François Leclerc, photographe

IN ORDER TO BENEFIT FROM THE PLENTIFUL RESOURCES IN WOOD PULP, THE AMERICAN CORPORATION INTERNATIONAL PAPER HAD ACQUIRED NUMEROUS LUMBER CONCESSIONS. WHEN THE GOVERNMENT BEGAN TO OPPOSE SUCH APPROPRIATIONS, THE INTERNATIONAL PAPER DECIDED TO BUILD LARGE MILLS TO SUPPLY THE AMERICAN MARKET. ONE OF THEM WAS LOCATED UPSTREAM OF THE GATINEAU RIVER. TAKING ITS RISE IN THE ABITIBI REGION, THIS LONG WATERCOURSE OF 360 KM WAS CROSSING HUGE FORESTS WHERE BLACK SPRUCE WAS ABUNDANT. THIS TYPE OF TREE WAS AND IS STILL CONSIDERED AS THE IDEAL WOOD FOR NEWS-PRINT.

IN SPITE OF A PREVALENT CRISIS IN THE NEWSPAPER MARKET, THE NEW MILL IN GATINEAU HAD, SINCE 1926, BEEN PROPERLY SET UP WITH THE BEST MACHINES AND EQUIPMENT THERE WERE, THUS PROCEEDING WITH REMARKABLE SUCCESS IN SPITE OF THE ECONOMIC SITUATION.

FOLLOWING THE SECOND WORLD WAR, MANY IMPROVEMENTS WERE BROUGHT TO BE IN A POSITION TO PARTAKE IN THE ECONOMIC BOOM. FROM THE SIXTIES, AND AT THE INSTIGATION OF THE QUEBEC GOVERNMENT, THE PAPER MILL UNDERWENT MAJOR TECHNOLOGICAL CHANGES TO BE ABLE TO PALLIATE BY THE COMPETENCE OF ITS MANPOWER THE OBVIOUS SCARCITY OF THE BLACK SPRUCE CAUSED BY EXCESSIVE EXPLOITATION SINCE THE END OF THE WAR.

THE LAST TECHNOLOGICAL DEVELOPMENT PERMITTED TO MAKE USE OF OTHER WOOD TYPES, PRODUCING THINNER AND BETTER QUALITY PAPER WITHOUT ANY SIGNIFICANT INCREASE IN COSTS.

RECENTLY, THE GATINEAU PAPER MILL HAD TO TAKE INTO ACCOUNT THE PREOCCUPATIONS OF THE ECOLOGICAL GROUPS, THEIR PRESSURES AND PROPAGANDA RESULTING IN THE COMPANY GIVING UP THE MOST HARMFUL METHODS FOR THE ENVIRONMENT, LIKE THE FLOATING OF WOOD, AND FUTHERMORE IN RECYCLING USED PAPER AND CALLING FOR THE LEAST POLLUTING TECHNOLOGIES. IN SO REACTING THE PAPER MILL IS NOW A LEADER IN ITS FIELD TAKING THE ENVIRONMENT INTO CONSIDERATION.

*L'*instruction obligatoire pour tous commença à être un objectif majeur dans tous les pays démocratiques dans les dernières décades du XIX^e siècle. Sans doute mise en application avec plus d'efficacité qu'ailleurs, la scolarisation de la population aux États-Unis se fit à un rythme excessivement rapide. Plus nombreux étaient les gens à savoir lire, plus les besoins en imprimés grandissaient. La mise au point de presses rotatives plus performantes permirent sans doute aux imprimeurs de répondre à cette nouvelle demande, mais le papier devint un produit qui s'est mis à connaître de grandes fluctuations sur le marché des approvisionnements¹.

Au début du XIX^e siècle, les frères Henry et Sealy Fourdrinier avaient apporté plusieurs améliorations à une machine à papier inventée un peu plus tôt par le Français Nicholas-Louis Robert. Cette machine, la Fourdrinier, rendait possible la fabrication du papier en un ruban continu plutôt qu'en feuilles. Comme les chiffons constituaient l'essentiel de la matière première, on souhaitait vivement lui trouver un substitut à la fois économique, abondant et facile d'accès sur le marché domestique. La collecte des chiffons à cette fin dépendait beaucoup trop de la bonne volonté de personnes difficiles à encadrer et on arrivait mal à répondre à une demande sans cesse croissante².

Mise au point en Allemagne depuis plus d'un siècle, la pâte mécanique de bois a commencé à être produite aux États-Unis par les frères Pagenstecher. Ils profitèrent d'une grave pénurie de chiffons causée par la guerre civile et créèrent la Hudson River Pulp and Paper Company. De la sorte, ils réglaient un problème momentané tout en trouvant une solution à long terme pour la forte demande de papier bon marché dont avaient besoin les journaux à grand tirage. Le succès de leur initiative incita d'autres entrepreneurs à suivre leurs traces. Dès lors, le développement dans l'industrie des pâtes et papiers se fit d'une façon telle qu'on sombra dans le chaos et l'incertitude avec des faillites à répétition et des écarts de prix tout-à-fait imprévisibles³.



Le moulin de la Hudson River à Palmer Falls
Historique de l'International Paper Company, p. 36

LA FONDATION DE L'INTERNATIONAL PAPER

Dans une telle conjoncture, les journaux se voyaient constamment en panne, car ils avaient peu de contrôle sur leurs fournisseurs souvent trop petits et trop nombreux à les approvisionner. En 1898, les propriétaires de vingt papeteries du Nord-Est des États-Unis décidèrent de s'unir en une seule compagnie, c'est-à-dire l'International Paper Corporation (IP). Celle-ci avait pour premier objectif d'asseoir ses assises sur les bases les plus solides afin d'être en mesure de répondre de façon adéquate aux attentes de grands journaux de l'envergure du *New York Times* ou du *Washington Post*. Ces derniers surveillaient attentivement l'évolution de l'IP et intervenaient aux moments les plus appropriés pour l'influer dans le sens de leurs intérêts⁴.

L'International Paper commença par acheter et parfois louer, longtemps à l'avance, des concessions de bois afin de ne jamais en manquer. Ensuite, elle s'appliqua à abaisser les coûts de production en faisant appel à une mécanisation plus sophistiquée ainsi qu'à l'électricité afin d'offrir un papier de qualité aux coûts les plus bas et les plus stables. Finalement, elle abandonna complètement l'utilisation des chiffons mêlés à sa pâte mécanique pour les remplacer par de la pâte chimique. Étant donné que son effort de modernisation n'avait pas tenu compte d'une croissance continue de la consommation, la part de marché de l'IP passa de 60 pour cent en 1898 à 26 pour cent en 1913⁵.

Une performance apparemment aussi décevante provoqua l'arrivée d'une nouvelle équipe d'administrateurs et un changement radical dans la direction. Au cours de ces changements, les grands journaux ont joué un rôle déterminant en resserrant leur emprise sur la compagnie. Sous la présidence de Philip T. Dodge, l'IP s'offrit les moyens de conquérir la plus grande part du marché international du papier. Elle commença par connaître une réelle ascension sous Archibald R. Graustein, à partir de 1924, lequel poursuivait les mêmes visions que son prédécesseur⁶. Quelles étaient-elles ?

En premier lieu, l'IP avait choisi de profiter de l'expérience acquise par ses papetiers du Nord-Est des États-Unis en réorientant la

production des usines de cette région vers les papiers spéciaux, les articles manufacturés et les papiers de haute gamme. En deuxième lieu, la compagnie amorça avec beaucoup de succès la fabrication du papier kraft et des cartonnages dans le sud des États-Unis. En dernier lieu, elle entreprit de déménager tout le secteur des pâtes et papiers journal au Canada étant donné qu'on y réunissait les conditions les plus favorables à une production de masse. Elle voulait surtout compétitionner sur leur terrain les producteurs canadiens qui, à ses yeux, profitaient du marché américain d'une façon abusive en exploitant leur position de force⁷.

LA FORMATION DE LA CANADIAN INTERNATIONAL PAPER

Le Canada avait de vastes forêts sillonnées de nombreux cours d'eau. Ceux-ci offraient avec le flottage le mode le plus économique pour le transport du bois. Dès sa naissance en 1898, l'IP y avait des filiales qui possédaient de nombreux boisés et des droits de coupe sur les terres de la Couronne. Plus elle cherchait à accroître ses propriétés et ses droits, plus l'opinion canadienne insistait pour que le bois à pâte soit transformé dans le pays. De 1900 à 1910, les gouvernements provinciaux exercèrent des pressions dans ce sens, mais avec un succès bien relatif. Lorsque le Québec décida d'interdire l'exportation du bois à pâte coupé sur ses terres, l'IP se vit obligé de réagir immédiatement et de mettre à exécution ses projets dans des délais plus courts⁸.

Sans doute pour ne pas trop exacerber le nationalisme de sa population, l'IP prit la décision de confier ses filiales du Canada à une compagnie nouvellement formée, la Canadian International Paper (CIP). Incorporée officiellement pour la première fois en 1916, cette compagnie établit son siège social dans l'édifice de la Sunlife à Montréal, mais ses administrateurs continuaient à relever de l'IP. Désireuse de s'engager dans la production papetière, elle commença par ériger une usine à Trois-Rivières au coût de 6 000 000 \$. Lors de son inauguration en 1920, cette nouvelle papeterie était considérée comme le complexe industriel le plus moderne du genre. L'IP avait en tête un plan de développement beaucoup plus ambitieux⁹.

Les propriétés très importantes dans l'Outaouais de la compagnie forestière Gilmour avaient été cédées à la fin du siècle dernier à la compagnie britannique Riordon Pulp and Paper. Sachant que cette compagnie était en faillite, l'IP voulait en faire l'acquisition par l'intermédiaire d'une nouvelle CIP qui sera fondée en 1925. Englobant les actifs de la précédente, cette CIP possédait en plus les papeteries de Hawkesbury dans l'Est ontarien et de Kipawa dans le Témiscamingue québécois. Elle s'appropriait aussi plus de 15 000 kilomètres carrés de réserves forestières et de droits de coupe¹⁰. Les visées de l'IP allaient encore plus loin.

Au même moment, le gouvernement québécois affermaît, pour la dernière fois, des terres à bois aux compagnies désireuses de venir s'établir dans la province. La CIP souhaitait se faire octroyer plus de 1 000 kilomètres carrés de terres à bois dans le bassin supérieur des rivières des Outaouais et Gatineau. Toutefois, une condition était rattachée à ces concessions : prendre l'engagement de construire une papeterie d'une capacité de 150 tonnes dans un délai de trois ans pour assurer une transformation complète du bois qui y serait coupé¹¹.

L'ÉTABLISSEMENT D'UNE PAPETERIE À GATINEAU

Dès 1926, la CIP mettait en place un centre de coupe de bois à Maniwaki pour approvisionner la future papeterie de Gatineau. Ce centre pouvait fournir en abondance l'essence de bois offrant à ce moment toutes les qualités recherchées pour produire un papier journal de la plus haute qualité au coût le plus bas, c'est-à-dire l'épinette noire. Ce bois serait coupé au cours de l'hiver, puis empilé sur la glace de divers affluents de la rivière Gatineau en vue d'être emporté par le fort courant du printemps. Il serait ainsi acheminé par flottage jusqu'à l'embouchure de la rivière Gatineau en passant par les nombreuses glissoires afin de contourner les différents obstacles tout au long du parcours. Ce processus savamment planifié se répétera annuellement pendant plus de 60 ans¹².

Au même moment que la CIP organisait son approvisionnement en matière première, elle démarrait la construction d'une papeterie au coût de 26 000 000 \$ sur des terres récemment achetées à des agriculteurs de la municipalité de Templeton-Ouest. Elle commença par ériger des barraques près de la rivière des Outaouais afin d'y loger les ouvriers engagés sur le chantier par la Fraser Brace Company. Plus tard, elle prévoyait les louer aux employés qui travailleraient dans l'usine. De plus, des résidences fort coquettes étaient prévues pour les cadres. Néanmoins, la grande majorité des employés de la CIP viendra quotidiennement des municipalités avoisinantes jusqu'à la fin de la guerre. Plus tard, ils s'établiront à proximité de l'usine¹³.

En moins d'une année, la nouvelle papeterie était prête à transformer en pâtes et papiers le bois qui commençait à descendre la rivière Gatineau. Une bonne partie du bois s'était déjà accumulée derrière les solides estacades érigées par le gouvernement pour les compagnies de bois comme la E.B. Eddy et bien d'autres. D'une façon contrôlée, les billots de chacune des compagnies étaient formés en cage avant d'être acheminés par dragueurs jusqu'aux usines de transformation. Ceux de la CIP étaient tirés jusqu'à la hauteur de l'usine de Gatineau où ils étaient abandonnés au courant. Bien sûr, à cause des estacades, ils se trouvaient coincés entre la rive et l'île Kettle, mais ils ne restaient pas là longtemps¹⁴.

Un convoyeur sortait de l'eau les billots de bois pour les amener immédiatement vers une batterie de scies (*slashers*) où ils seraient tous réduits en longueur de 125 cm (quatre pieds).



La drave
Newsprint, Montréal, Canadian International Paper Company, 1935, p. 7

Alors qu'ils étaient encore gorgés d'eau, ces billots passaient dans les écorceurs (*barking-drum*) pour être plus facilement dépouillés de leur écorce. À ce moment, on pouvait leur faire prendre trois voies différentes : celle des défibreurs (*grinders*), des lessiveurs (*digesters*) ou de la cour à bois. Cette cour pouvait avoir en réserve jusqu'à 250 000 cordes de bois pour être en mesure de fournir l'usine au cours de l'hiver. La plus grande partie des billots prenaient d'abord cette troisième voie¹⁵.

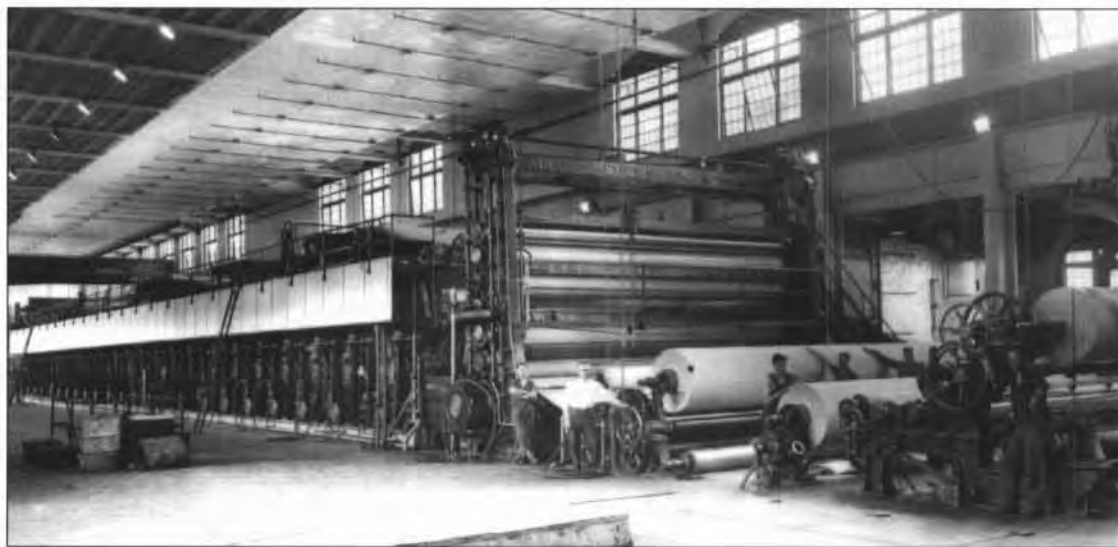
Le bois dirigé vers les défibreurs était destiné à la préparation de la pâte mécanique. Un ouvrier insérait les bûches dans un caisson de huit mètres de haut avec une meule de pierre dans le fond qui tournait sur elle-même. De la sorte, les fibres du bois étaient broyées et formaient une pâte à laquelle on ajoutait beaucoup d'eau. Cette pâte représentait parfois plus de 80 pour cent de ce qui entrait dans la composition du papier journal : l'autre partie était de la pâte chimique. Les fibres de la pâte mécanique étaient beaucoup trop courtes et ne pouvaient produire qu'un papier trop fragile pour les besoins des journaux¹⁶.

Le bois appelé à devenir de la pâte chimique était d'abord réduit en copeaux et ces derniers étaient cuits dans une solution de SO_2 à l'intérieur d'un des quatre lessiveurs à une température de 150° Celsius pendant plus de huit heures. Cette opération dissolvait tout ce qui composait le bois sauf les fibres

cellulosiques, c'est-à-dire près de la moitié de sa masse. Tant à cause de la quantité de matière première requise que de la complexité du procédé, la fabrication de la pâte chimique s'avérait nettement plus coûteuse que celle de la pâte mécanique. Néanmoins, la pâte chimique fournissait des fibres suffisamment longues et, une fois mêlée à la pâte mécanique, produisait un papier journal de qualité¹⁷.

Cette pâte mixte était déversée sur une toile métallique qui l'engageait dans une des quatre machines à papier où elle subissait différents traitements de séchage et de pressage avant de devenir une feuille continue de papier. Ces machines avaient été confectionnées par la Dominion Engineering Works de Montréal. Elles pouvaient opérer à une vitesse maximale de 430 mètres (1 400 pieds) à la minute une feuille large de 7 mètres (272 pouces). Cette largeur exceptionnelle du papier faisait que chaque machine produisait plus de rouleaux de papier avec le même nombre d'employés. La production de l'usine pouvait atteindre quotidiennement 545 tonnes métriques de papier journal¹⁸.

La papeterie de Gatineau faisait l'acquisition en 1935 d'une cinquième machine pour fournir un papier journal capable de prendre de l'encre de différentes couleurs. Les besoins d'un tel papier n'ont jamais connu la croissance souhaitée au point qu'il n'occupa jamais une place importante dans la production générale.



La première machine à papier installée en 1927. Fonds Avenor inc., S.J. Hayward photographe

Néanmoins, on continuera à en fabriquer jusqu'au début de la guerre. À ce moment, la machine sera modifiée et servira à préparer de la pulpe, c'est-à-dire de la pâte chimique qu'on asséchait. Cette pulpe était à la base des fibres synthétiques avec lesquelles on tissait les parachutes si nécessaires pour la guerre. D'ailleurs, une sixième machine sera achetée au même moment pour répondre à cette nouvelle demande¹⁹.

En définitive, les débuts de la papeterie étaient assez difficiles car elle démarrait ses activités alors que le marché du papier était déjà en crise; la situation ne s'améliora pas avec le krach de 1929. Néanmoins, ses opérations mobilisèrent bon an mal an de 1 000 à 1 500 travailleurs sans compter les 2 400 à 4 000 hommes en forêt dans la région de Maniwaki. Sa présence fut une véritable bénédiction pour la région pendant la crise, car elle avait beaucoup d'emplois à offrir à des gens sans qualifications particulières²⁰. Il ne faut pas non plus sous-estimer les emplois créés par les activités connexes qui se multiplieront d'une façon parallèle.

LES INDUSTRIES CONNEXES ET LA PAPETERIE

La conjoncture économique faisait que la papeterie de Gatineau devait fonctionner au coût le plus bas étant donné que la demande était passablement réduite. Toutefois, des occasions de réaliser des profits additionnels se sont présentées. À titre d'exemple, dès 1927, W.T. Wiser et N. Timmins mirent sur pied une fabrique qui visait à transformer les résidus de bois en grandes feuilles de carton goudronné qui pouvaient servir à ériger les murs extérieurs des maisons ou des édifices de faible dimension. En outre, les mêmes résidus de bois pouvaient encore servir à faire des tuiles acoustiques qu'on fixait au plafond pour absorber le son²¹.

L'initiative plut tellement à la CIP qu'elle acheta l'entreprise l'année suivante et lui donna le nom d'International Fiberboard Limited. Celle-ci traversa la crise d'une façon très inégale, mais connaîtra un essor incroyable avec le boom économique qui a suivi la fin de la Seconde Guerre mondiale. Lorsque les moments étaient trop difficiles, la papeterie intégrait ses activités aux siennes, mais lui

laissait son autonomie dès que la conjoncture s'améliorait. La raison d'une telle attitude venait du fait que les employés de la papeterie jouissaient de conditions salariales plus favorables et qu'on ne voulait pas les étendre à ceux de l'International Fiberboard²².

En 1938, la CIP et la Masonite Company des États-Unis établirent une fabrique de planches murales produites à partir des résidus du bois. Appelées *presswood* et *tempered board*, elles constituaient un matériau très économique en construction, dans la confection de meubles et de divers articles. La gestion de cette nouvelle entreprise était confiée au surintendant et au gérant de l'International Fiberboard, E. B. Wait et D. Read. L'entreprise prit le nom de Masonite Company of Canada Limited²³.

Au début de la Seconde Guerre, la papeterie a produit de la pulpe pour la fabrication des parachutes en soie synthétique, mais elle a aussi mis ses ateliers mécaniques au service de l'industrie de la guerre en produisant des pièces d'armement. Activité très mal connue étant donné le secret le plus absolu dans lequel elle était tenue pour des raisons de sécurité militaire, peu de gens ont été en mesure d'en parler²⁴.

La CIP donnait le jour à une usine de contreplaqué en 1945 pour utiliser le bois franc qui se trouvait dans ses concessions et qui ne pouvait pas servir à la fabrication des pâtes et papiers. Sous le nom d'International Plywoods Limited, elle mettait une autre fois sur le marché un matériau de construction fait de plaques minces en bois collées à fibres opposées²⁵.



Le flottage du bois sur la rivière Gatineau
Photothèque de la S.A.O. (036-01-25)

À partir de 1947, la papeterie de Gatineau ne lavait plus ses pâtes chimiques avec uniquement de l'eau pour les débarrasser des acides qui les composaient. Elle utilisait une solution liquide qui le faisait plus efficacement. Pour extraire l'éthanol de cette solution, la Commercial Alcohols Limited vint s'établir à Gatineau. L'alcool industriel qu'elle distillait, servait à de multiples fins tant dans les produits pharmaceutiques, les peintures ou les caoutchoucs synthétiques que les explosifs. L'année suivante, cette même entreprise mettait sur le marché une matière isolante contre la chaleur se composant de 85 pour cent de carbonate de magnésie et de 15 pour cent d'amiante, nommée magnésie. La fermeture du secteur des lessiveurs en 1972 affectera le sort de cette industrie²⁶.

Quoique très dépendantes de la papeterie, ces nombreuses entreprises n'ont jamais été vraiment intégrées à ses activités. Occasionnellement, elles ont été prise en charge par l'administration de la papeterie, mais uniquement sur une base temporaire. Il serait intéressant d'en retracer l'évolution ainsi que les événements les plus marquants, mais nous devons limiter notre étude à celle de la papeterie pour éviter de nous disperser. Nous

laissons à d'autres historiens le soin de mettre au jour ces sujets qui ne manquent pas d'exciter la curiosité de plusieurs d'entre-nous.

LE BOOM ÉCONOMIQUE DE L'APRÈS-GUERRE ET LA PAPETERIE

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la consommation du papier aux États-Unis connaissait de nouveaux sommets à la grande satisfaction de l'industrie papetière du Canada. Les dirigeants de la CIP étaient prêts à faire tous les investissements nécessaires pour tirer le meilleur partie d'une conjoncture aussi favorable. En poste depuis longtemps et habitués à tirer le maximum de peu, les surintendants de la papeterie à Gatineau se sont surtout attachés à pousser les machines aux limites de leurs capacités sans jamais vraiment s'engager dans des changements majeurs. Ils ont tout de même fait l'acquisition de douze nouveaux défibreurs à pistons qui venaient s'ajouter aux vingt-quatre autres plus anciens et ils ont porté le nombre de lessiveurs à treize²⁷.

Lorsque ces surintendants ont commencé à prendre leur retraite, ils ont été remplacés la plupart du temps par des adjoints ou des sulbalternes plus jeunes et surtout plus



L'écorceuse
Newsprint, p. 19

impatiens de profiter des nouvelles conditions afin de rajeunir et d'améliorer les installations. Dès le début des années cinquante, la papeterie à Gatineau s'est mise à subir des changements sur une base à peu près continue. Il s'agissait surtout du remplacement d'équipements par d'autres plus performants. Pour accroître la vitesse des machines, on faisait appel à des appareils plus fiables, on ajoutait des pompes pour donner plus de pression, on installait des presses hydrauliques qui donnaient un papier plus mince, on allongeait les tables de séchage, on ajoutait des convoyeurs, etc²⁸.

Au cours de cette période, il n'y a pas eu vraiment l'avènement de nouvelles technologies, mais des tentatives ont tout de même été faites dans ce sens. À titre d'exemple, une usine de blanchiment de la pâte *bleach* a été construite en 1945 et cette pâte, nommée *New Cell*, était appelée à devenir du carton blanc après un deuxième traitement qui devait être effectué aux États-Unis. Ce carton était prévu pour faire des boîtes destinées à des produits nécessitant une présentation soignée. À cette fin, les machines à papier n^{os} 5 et 6 ont cessé de fabriquer de la pulpe à rayonne moins en demande et ont été modifiées en une seule pour assurer la préparation de cette nouvelle pâte. Cette production cessera en 1968²⁹.

Une autre initiative pouvant être qualifiée de majeure a été tentée en 1958 avec le procédé *Hi-Yield* qui avait le mérite d'avoir été mis au point à Gatineau. Par rapport à la pâte chimique déjà connue, ce nouveau procédé visait à obtenir des fibres plus longues avec une durée de cuisson plus courte, c'est-à-dire cinq heures au lieu de huit. En dépit de ses nombreux avantages et de son coût de production moindre, cette nouvelle pâte n'a jamais pu remplacer la pâte chimique, car elle avait l'inconvénient d'encrasser les machines à papier lorsqu'elle n'était pas largement diluée avec d'autres pâtes. Il ne fallait pas que son pourcentage dépasse cinq pour cent dans le mélange. Si faible soit-elle, sa présence permettait toutefois d'obtenir un papier plus résistant³⁰.

Au cours de cette période se situant entre 1945 et 1965, la papeterie a surtout profité des multiples améliorations apportées au gré des événements. Quoique très nombreuses, la plupart de ces améliorations peuvent être

qualifiées de modestes. Les efforts pour apporter des innovations majeures n'ont aucunement donné les résultats attendus. La période suivante se distinguera justement par l'apport de technologies tout à fait nouvelles qui bouleverseront complètement l'univers des pâtes et papiers. Attachons-nous à en comprendre les causes, le cheminement et les conséquences.

LES INTERVENTIONS GOUVERNEMENTALES ET LA PAPETERIE

À la fin des années cinquante, le gouvernement du Québec voyait poindre à l'horizon des nuages excessivement sombres pour l'avenir des pâtes et papiers dans la province. D'abord, une intelligente politique de reboisement dans le sud des États-Unis commençait à donner d'excellents résultats au point que les Américains avaient moins besoin des forêts canadiennes pour leur fournir le bois nécessaire à leurs besoins. Ensuite, les arbres au Québec devenaient plus rares suite à l'exploitation intensive des dernières années³¹. Étant donné que cette industrie appartenait dans une très large mesure à des capitaux étrangers, quels atouts avait le gouvernement de la province pour la garder chez-elle et maintenir les emplois ?

L'arrivée du parti libéral à la tête du gouvernement provincial en 1960 favorisa l'émergence d'un État plus interventionniste. En ce qui concernait les pâtes et papiers, ce gouvernement commença par élargir le mandat de l'École des papetiers à Trois-Rivières pour fournir une main d'œuvre plus qualifiée aux différentes papeteries établies au Québec. Les cégeps poursuivaient le même objectif en formant des techniciens mieux préparés. D'ailleurs, ce même gouvernement financera en partie des cours de perfectionnement dispensés à l'intérieur des entreprises et la papeterie de Gatineau s'en est largement prévaluée³².

Si la formation pratique acquise sur les lieux du travail a toujours été privilégiée à la papeterie de Gatineau, on a vite constaté que les nouveaux diplômés et les employés impliqués dans des programmes de perfectionnement représentaient un potentiel fort intéressant pour les projets futurs de la CIP. Les administrateurs de cette compagnie avaient justement décidé de modifier leurs machines à papier en remplaçant

les *Fourdriniers* par des *Verti-Forms* à l'échelle de toutes leurs papeteries et l'opération de ces dernières nécessitait du personnel plus qualifié³³.

Les *Verti-Forms* sont des machines à deux toiles métalliques inventées et mises au point aux États-Unis par la firme Black-Clawson vers la fin des années cinquante. Elles avaient l'avantage de produire du papier à une vitesse plus grande, 925 mètres (3 000 pieds) à la minute. Elle permettait en outre d'améliorer la qualité du papier, des deux côtés à la fois, grâce à une meilleure fixation des fibres fines, qui en augmentait l'opacité et le rendement à l'impression. Elles permettaient également de diminuer la consommation d'énergie, à cause de l'élimination des points de friction des anciennes tables de formation et de prolonger la durée des toiles maintenant en matière synthétique. Enfin, cette machine à deux toiles occupait moins d'espace³⁴.

La papeterie à Gatineau a installé sa première machine *Verti-Forma* en 1968 suite à une conversion de la machine à papier n° 2. Par la suite, les machines à papier n° 3 et 1 l'ont été l'une après l'autre. Les possibilités de cette nouvelle technologie ont été assez facilement atteintes malgré le fait qu'elle était appliquée sur de vieux équipements dont le rendement pouvait laisser à désirer. Contrairement aux autres papeteries, celle de Gatineau avait sans doute des équipements âgés de près de 40 ans, mais ils avaient toujours été parmi les plus

performants à l'échelle continentale. Ceci explique l'excellence des résultats obtenus³⁵.

Pendant qu'on transformait une à une les machines à papier, la CIP développait dans ses laboratoires de Hawskesbury un nouveau concept de machine à papier. À cette occasion, une partie de ces laboratoires ont été déménagés à Gatineau en 1969, car cette nouvelle machine devait y être mise au point. On l'appelait la n° 6. Plusieurs fonctions devaient être exécutées d'une façon électronique. Cette machine avait la largeur exceptionnelle de 9,95 mètres (388 pouces); elle pouvait atteindre la vitesse de 770 mètres (2 500 pieds) à la minute. Elle connut des problèmes de démarrage, mais des solutions ont été apportées et petit à petit la vitesse s'améliora d'une façon sensible³⁶.

Comme il était de plus en plus difficile pour les papeteries d'avoir du bois d'épinette en quantité suffisante, le ministère des Terres et Forêts décida de s'approprier la gestion des forêts publiques et d'abolir les concessions aux compagnies. Dans cet effort de rationalisation, le gouvernement prit en main la responsabilité du reboisement, de la construction des routes forestières et surtout celle de l'approvisionnement en matière première de toutes les papeteries de la province. En cette matière, il encourageait les compagnies à utiliser d'autres essences de bois que l'épinette³⁷.

En vue d'alimenter la nouvelle machine à papier n° 6 avec une pâte de meilleure qualité, les dirigeants de la papeterie ont effectivement décidé de remplacer la pâte mécanique avec de la pâte hybride *refiner groundwood*. S'inspirant d'une technologie mise au point par la compagnie Price Brothers, on se servait de copeaux d'épinette auxquels on mélangeait des copeaux de sapin, de cyprès ou du pin qui étaient traités dans une raffineuse : d'autres viendront s'ajouter aux lignes de production. Quoique plus coûteuse que la pâte mécanique, la qualité de cette nouvelle pâte devait permettre d'utiliser moins de pâte chimique. Malheureusement, son manque d'homogénéité faisait qu'il fallait lui ajouter plus de 15 pour cent de pâte kraft, achetée à grand frais auprès de la papeterie de La Tuque³⁸.



Le reboisement dans le sud des États-Unis
Historique de l'International Paper Company, p. 69

Les laboratoires de la CIP à Hawkesbury et ensuite ceux à Gatineau ont développé un nouveau concept de lessiveur (*digester*) pour remplacer ceux au bisulfite. Mis en place à la papeterie de Gatineau en 1978, ce lessiveur avait l'avantage de produire de la pâte sur une base continue contrairement aux autres qui devaient être vidés avant d'effectuer une autre cuisson. En outre, ce nouveau lessiveur pouvait transformer en pâte tant les copeaux de peuplier et de tremble que ceux de bois franc. On donnait à cette nouvelle pâte le nom de *New Gatineau Pulp* (NGP). Néanmoins, il fallait toujours la mélanger avec la pâte kraft, mais dans une proportion moindre³⁹.

Le gouvernement du Québec est intervenu par tous les moyens à sa disposition pour faire en sorte que les papeteries de la province ne déménagent pas dans le sud des États-Unis où les conditions s'avéraient désormais plus avantageuses. Il a favorisé une formation plus poussée de sa main d'oeuvre, encouragé les entreprises à développer des technologies d'avant-garde et offert généreusement l'énergie électrique qu'il avait en abondance. En dépit de tous ces efforts, l'International Paper Corporation des États-Unis se départira des actifs de la CIP en 1989 en les vendant aux Produits forestiers de la compagnie Canadien Pacifique. Cette dernière créera la compagnie Avenor en 1994 pour prendre en charge les papeteries comme celle de Gatineau⁴⁰.

L'ENVIRONNEMENTALISME ET LA PAPETERIE

Les nombreuses transactions financières dans lesquelles se trouvait impliquée la papeterie de Gatineau ne semblent pas l'avoir vraiment affectée dans son développement. Elle a été beaucoup plus touchée par un mouvement qui prenait de plus en plus d'ampleur, la protection de l'environnement. La pollution de l'air et des cours d'eau causée par les papeteries était vivement attaquée par les écologistes qui les accusaient de contaminer l'environnement. Avec le développement rapide de la ville autour d'elle, la papeterie de Gatineau devait se montrer encore plus attentive à ses responsabilités sociétales⁴¹.

Des études avaient démontré que le flottage du bois (drave) dans les rivières faisait que les écorces déposées dans le fond des cours d'eau et leur décomposition dégageaient des phénols, gaz hautement toxiques pour la faune aquatique. En outre, le développement du nautisme était carrément impossible à cause du flottage ou considérablement gêné ailleurs par les billes égarées. Pour en limiter les méfaits, le gouvernement commençait à imposer aux papeteries des contraintes qui à la longue les forçaient à trouver d'autres moyens de transporter le bois⁴².

Une nouvelle boîte de camion avait été conçue pour approvisionner les papeteries à un coût avantageux. Dans une remorque grillagée, il transportait le bois sous forme de copeaux. La papeterie de Gatineau a commencé à l'expérimenter à partir de 1985. De la sorte, la rivière Gatineau s'est vue graduellement libérée des billes de flottage et devint un cours d'eau accessible à la navigation, à la pêche sportive et à la plongée sous-marine. Elle était prête pour une nouvelle vocation axée sur les activités récréo-touristiques⁴³.

La fin du flottage du bois signifiait aussi, sur le terrain de la papeterie, la fin des tronçonneuses qui avaient arrachées tellement de doigts, des écorceuses dont on ne savait où mettre les écorces, du bruit continu et de la fumée. Elle signifiait aussi la fin de la cour à



La machine à papier n° 6

bois, des défibreurs et des déchiqueteurs qui représentaient plusieurs emplois sans oublier ceux sur la rivière. Toute la matière première venait désormais par camions sous forme de copeaux. De 1985 à 1993, ces copeaux étaient transformés en *New Gatineau Pulp* ou nouvelle pâte Gatineau. Par la suite, celle-ci a été complètement remplacée par la pâte thermo-mécanique⁴⁴.

Ce procédé tout à fait nouveau venait de Suède. Il était fortement recommandé par le gouvernement provincial pour diverses raisons. D'abord, la pâte thermo-mécanique ne générerait pratiquement aucune pollution atmosphérique et 50 pour cent d'effluents liquides de moins que les procédés chimiques. Ensuite, elle constituait la façon la plus économique de produire le papier journal : 153,95 \$ la tonne pour la pâte produite avec un défibreur, 152,92 \$ pour la pâte produite avec une raffineuse et 145,06 \$ pour la pâte produite avec une thermoraffineuse. Finalement, la production de cette pâte de grande qualité nécessitait beaucoup d'électricité qu'on avait en abondance au Québec⁴⁵.

Au moment où la papeterie de Gatineau démarrait son usine de pâte thermo-mécanique, elle s'appropriait à construire une usine de désencrage. Le mouvement vert avait suscité un réel engouement en faveur de la collecte des articles recyclables qui permettait de réduire le volume des déchets. Dans les déchets, le papier représentait près de 25 pour cent de leur volume. En essayant de recycler ces derniers, la papeterie s'engageait dans une voie pleine d'avenir. L'encre utilisée dans les journaux empêchait leur recyclage, car elle comprenait

trop de matière grasse. La papeterie a trouvé une technologie appropriée pour l'extraire et elle l'a mise en application à partir de 1990⁴⁶.

Si les machines à papier n^{os} 1 et 2 ont été vendues à une compagnie du Sud-Est asiatique, les n^{os} 3, 4 et 6 ont été modifiées pour être en mesure de produire du papier journal à partir de la pâte provenant des journaux recyclés. Comme sa qualité laisse à désirer, elle est mélangée à 60 pour cent de pâte thermo-mécanique. De la sorte, on arrive à obtenir un papier de premier choix d'autant plus que toutes les opérations des machines sont contrôlées par ordinateur afin d'en tirer le maximum. La machine n^o 6 sera entièrement rebâtie en 1994⁴⁷.

Au même moment, la papeterie établissait un système de traitement de ses effluents pour se conformer aux nouvelles normes de rejet imposées par le gouvernement provincial. Le système comprend un clarificateur primaire de même qu'un traitement des boues activées à l'oxygène. Ces dernières sont décomposées à l'intérieur d'un bioréacteur, capable de contrôler les odeurs et la mousse, très fréquentes dans ce genre de traitement à l'air libre⁴⁸.

La biomasse récupérée des effluents est combinée aux déchets du désencrage. Le mélange est ensuite essoré et sert de combustible dans la chaudière de la centrale thermique. Inutile de préciser à quel point la vapeur produite peut servir dans le désencrage du vieux papier, dans la préparation de la pâte thermomécanique, dans les machines à papier et dans le chauffage des espaces⁴⁹.



Le transport des copeaux par camion
Photothèque de la S.A.O. (048-00-41)

Nous avons vu que la papeterie de Gatineau a connu depuis 1926 quatre étapes dans son développement technologique. La première correspond à son implantation avec celle de nombreuses entreprises connexes. La deuxième découle de la relance de l'économie après la Seconde Guerre mondiale caractérisée par ses nombreuses petites améliorations. La troisième est provoquée par les interventions du gouvernement à tous les

niveaux et l'ampleur des moyens mis en oeuvre. La dernière est fortement marquée par le mouvement « vert » voué à la protection de la planète. Il est étonnant de constater que chacune des étapes soit d'une durée approximative de vingt ans. L'étape actuelle devrait prendre fin en l'an 2006. Pouvons-nous déjà anticiper ce qui marquera la prochaine ?

◆ par Pierre Gosselin



*La papeterie de Gatineau en 1987
Ville de Gatineau. René Binet photographe*

Notes de bas de page

1. *Historique de l'International Paper Company, 1898-1948 : cinquante ans après*, International Paper Company, 1948, pp 13-16.
2. *Idem*, pp.13-14; Jean-Pierre Charland, *Les pâtes et papiers au Québec*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec 1990, p. 38.
3. *Historique de l'International Paper Company*, p.14; Charland, *Op. cit.*, pp 42s.
4. *Historique de l'International Paper Company*, p. 17; Gilles Piédalye, « Les groupes financiers et la guerre du papier au Canada : 1920-1930 » dans *La Revue d'histoire de l'Amérique française*, septembre 1976, volume XXX, n° 2, p. 253.
5. *Idem*.
6. *Historique de l'International Paper Company*, pp17s.
7. *Idem*, p.18-21; Piédalye, *Op. cit.*, p. 253.
8. *Historique de l'International Paper Company*, pp 43s; Charland, *Op. cit.*, pp 70s.; Piédalye, *Op.cit.*, p. 244.
9. *Inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Hull*, ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec, 1942, p. 38; Charland, *Op. cit.*, p. 112; Piédalye, *Op. cit.*, p. 256.
10. *Historique de l'International Paper Company*, pp 44s; Chad, Gaffield et al, *Histoire de l'Outaouais*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1994, pp 278s; Piédalye, *Op. cit.*, p.245.
11. Gaffield, *Op. cit.*, p.279; Charland, *Op. cit.*, p. 131.
12. Charland, *Op. cit.* pp 43s. En dépit de l'importance de la papeterie de Gatineau à l'échelle continentale, Charland l'a pratiquement ignorée car les documents portant sur celle-ci lui faisaient gravement défaut. Si nous le citons souvent, c'est pour expliquer le contexte général.

Pour remédier à l'absence d'archives, nous avons dû interviewer plusieurs anciens employés. Leurs témoignages occupent une place déterminante dans l'étude. Les premières personnes consultées sont Germain Héту et Jack Hoag. Le premier a travaillé à la CIP de 1953 à 1988 comme employé sur les défibreurs, délégué syndical, puis contremaître. Le deuxième y a été d'une façon discontinue, de 1947 à 1980, employé, contremaître et directeur de production. L'un et l'autre étaient les fils d'anciens employés qui étaient au service de la compagnie depuis 1927.
13. Duquette, Carson W. *L'histoire de Gatineau; pays de mon coeur*, s.l., s.e., 1954, p. 13; entrevues avec Germain Héту et Jack Hoag.
14. Charland, *Op. cit.*, p. 202; entrevues avec G. Héту, J. Hoag et Marc Godbout. M.Godbout a travaillé à la CIP de 1947 à 1989 où il a occupé différentes fonctions avant d'être au Service du personnel.
15. Charland, *Op. cit.*, pp 184s; entrevues G.Héту, J. Hoag et M. Godbout.
16. Charland, *Op. cit.*, pp 42-46; entrevues G. Héту, J. Hoag, M. Godbout et avec Paul-André Nobert. Ce dernier a travaillé sur les machines à papier à titre d'employé jusqu'à celui de surintendant, de 1940 à 1972.

17. Charland, *Op. cit.*, pp 46-49, 194-197 ; entrevues G. Héту, J. Hoag, M. Godbout et P.-A. Nobert.
18. Charland, *Op. cit.*, p. 202. Notons que les données fournies par Charland ont été formellement contredites par messieurs J. Hoag, M. Godbout et P.-A. Nobert. Nous avons préféré retenir les données de ces derniers.
19. Entrevues G. Héту, J. Hoag, M. Godbout et P.-A. Nobert.
20. Gaffield, *Op. cit.*, p. 280.
21. Gaffield, *Idem*, p. 280 ; *Historique de l'International Paper Company*, pp 45s; Duquette, *Op. cit.*, p. 14.
22. Duquette, *Op. cit.*, p. 40 ; *Inventaire des ressources naturelles du comté municipal de Hull*, p. 33 ; *Historique de l'International Paper Company*, pp 22, 46.
23. *Idem*.
24. Entrevues G. Héту et R. Côté. Conseiller municipal à Gatineau, M. Côté avait déjà fait une recherche sur le sujet pour satisfaire une curiosité personnel.
25. Duquette, *Op. cit.*, p.54.
26. Duquette, *Op. cit.*, pp 67s.
27. Entrevues G. Héту, J. Hoag, M. Godbout et surtout P.-A. Nobert.
28. *Idem*.
29. *Ibidem*.
30. Monsieur Raymond Saint-Jean a travaillé dans les pâtes chimiques de 1950 à 1985.
31. Charland, *Op. cit.*, p. 141 et p 159s.
32. Charland, *Op. cit.*, pp 78-83 ; entrevues J. Hoag et P.-A. Nobert.
33. *Idem*.
34. Charland, *Op. cit.*, p.203 ; G. Héту, J. Hoag, M. Godbout et surtout P.-A. Nobert.
35. *Idem*.
36. Pierre Ouimet, « Du papier fin au papier journal », dans *Le Droit*, 22 juillet 1982, p. 25; Charland, *Op. cit.*, p.203 ; entrevues G. Héту, J. Hoag, M. Godbout et surtout P.-A. Nobert.
37. Charland, *Op. cit.*, pp 43s.
38. *Operational Manual – Pilot Line – Refiner Groundwood Plant*, CIP, Newsprint Division, Gatineau, [1967], p. A-4 ; Charland, *Op. cit.*, p. 197 ; entrevues G. Héту, J. Hoag, M. Godbout et P.-A. Nobert.
39. *Manuel ; nouvelle pâte Gatineau*, CIP, Gatineau, 1978, p. A-1 ; entrevues G. Héту, J. Hoag, M. Godbout et P.-A. Nobert.

40. Entrevues J. Hoag et M. Godbout.
41. Charland, *Op. cit.*, pp 83-89.
42. Archives de la Communauté urbaine de l'Outaouais : Boîte n° 1599, dossier 300-9 : Le flottage du bois.
43. Entrevues G. Héту, J. Hoag, M. Godbout et P.-A. Nobert.
44. *Idem.*
45. Charland, *Op. cit.*, p. 199 ; entrevues G. Héту, J. Hoag, M. Godbout et P.-A. Nobert.
46. Pierre Jury, « Importateur de papiers usagés », *Le Droit*, 12 mai 1995, p. 28 ; « Inauguration officielle de l'atelier de désencrage de Gatineau », *Le Droit*, 2 juin 1992, pp 1-16 ; entrevues G. Héту, J. Hoag, M. Godbout et P.-A. Nobert.
47. Jaclin Ouellet, « La métamorphose de Avenor, Gatineau », dans *Les papetières du Québec*, 5 : 4, 1994, pp 5s.
48. *Idem.*
49. *Ibidem.*

*En remontant le courant
hydro-électrique de Gatineau*



Le barrage de Rapides-Farmer
Up the Gatineau, p. 11

LIKE THE PROVINCE OF QUEBEC AS A WHOLE, THE OUTAOUAIS REGION IS ENJOYING AN HYDROGRAPHIC NETWORK WHICH WAS PARAMOUNT IN THE CONSTRUCTION OF ELECTRIC POWERHOUSES. IN THE EARLY TWENTIETH CENTURY, SMALL ELECTRIC POWERHOUSES WERE BUILT IN THE OUTAOUAIS. THESE MODEST VENTURES WERE THE INITIATIVE OF BUSINESSMEN AND CONCERNED CITIZENS HAVING FAITH IN THE FUTURE OF ELECTRIFYING TOWNS AND VILLAGES, AND FURTHERMORE BEING CONSCIOUS OF THE IMPORTANCE OF ELECTRIC POWER AS A TOOL FOR THE ECONOMIC DEVELOPMENT. A TYPICAL EXAMPLE OF SUCH A DEVELOPMENT IS THE SMALL POWERHOUSE OF HIGH FALLS ON THE BLANCHE RIVER OF GATINEAU. ON THE OTHER HAND, AT THE BEGINNING OF THE TWENTIES, GREAT BUSINESS VENTURES WITH FOREIGN CAPITAL, SUCH AS THE INTERNATIONAL PAPER COMPANY, BECAME INTERESTED IN PURCHASING AND BUILDING HYDROELECTRIC POWERHOUSES IN THE OUTAOUAIS. IN 1925, THE CANADIAN INTERNATIONAL PAPER CREATED THE GATINEAU POWER COMPANY, WHICH ACQUIRED, MANAGED AND OPERATED MANY HYDROELECTRIC POWERHOUSES, MAINLY ON THE GATINEAU RIVER, AT RAPIDES-FARMER, CHELSEA AND PAUGAN. THE HIGH FALLS AND RAPIDES-FARMER POWERHOUSES, ARE LOCATED WITHIN THE LIMITS OF THE TOWN OF GATINEAU, AND ARE BOTH SITES OF GREAT PATRIMONIAL INTEREST. EXHAUSTIVE STUDIES SHOULD BE MADE TO BRING MORE LIGHT ON THIS PERIOD WHICH HAS MOULDED THE FRAMEWORK OF THE INDUSTRIAL DEVELOPMENT OF THE OUTAOUAIS REGION.

Les centrales hydro-électriques de la rivière Gatineau, de même que la Petite High Falls, constituent un pan important de l'histoire industrielle de l'Outaouais. Il existe cependant peu d'écrits sur le sujet. Voici un survol de leur passé qui saura, nous l'espérons, aiguïser la curiosité de chercheurs potentiels...

LES RIVIÈRES BLANCHE ET GATINEAU

Le réseau hydro-électrique de Gatineau est essentiellement formé des rivières Gatineau, Blanche, Petite rivière Blanche et des Outaouais ainsi que de certains ruisseaux, notamment Desjardins et Moreau. Les rivières Blanche et Gatineau retiendront davantage notre attention puisque c'est sur ces cours d'eau que furent érigées les centrales hydro-électriques de Gatineau.

La centrale High Falls fut construite sur la rivière Blanche en 1926. La Blanche, d'une longueur d'environ 20 km, prend sa source au nord, dans le lac McGregor, et se jette dans la rivière des Outaouais. Bien que sinueuse et beaucoup moins importante que la rivière Gatineau, ses petits rapides et ses chutes permirent tout de même un certain développement industriel.

Les trois autres centrales dont il sera question forment un ensemble sur la rivière Gatineau. La plus intéressante est sans aucun doute la centrale Rapides-Farmer¹. Les deux autres sont la Pagan et la Chelsea. D'une longueur de 360 km, la rivière Gatineau borde l'ouest du territoire gatinois. Elle prend sa source en Abitibi et reçoit notamment les eaux des ruisseaux Desjardins et Moreau pour ensuite se jeter dans la rivière des Outaouais. L'harnachement de la rivière par la Gatineau Power Company, en 1926, transformera grandement sa configuration. Aujourd'hui, la centrale Rapides-Farmer, située à la hauteur du collège Saint-Alexandre sur la route 307, est toujours en exploitation.

Il faut remonter au début du XX^e siècle, pour voir apparaître de petites compagnies hydro-électriques dans l'Outaouais. Ainsi la Buckingham Electric Railway, la Light and Power Company, la Quinze Electric Power Company, la Hull Electric Company et quelques autres industries virent le jour. Ces modestes entreprises, souvent locales, sont le fruit de citoyens et d'hommes d'affaires croyant



*Le barrage de Chelsea
Up the Gatineau, Ottawa, Photogelatine Engraving Co.
(1929), p. 13.*

en l'avenir de l'électrification des villes et villages ou à l'importance de l'énergie électrique comme outil de développement économique. Le gouvernement fédéral servira d'exemple à l'Outaouais, car très rapidement il convertira à l'électricité l'éclairage de ses principaux édifices à Ottawa.²

HIGH FALLS... LA PETITE³

La centrale High Falls est également appelée la Petite High Falls, possiblement pour la distinguer de la centrale construite en 1930 par la MacLaren Power Company sur la rivière du Lièvre, à la hauteur de la municipalité de High Falls.

La Petite High Falls est située sur un terrain de 6,15 acres, au nord de l'autoroute 50, sur le chemin du Barrage, à droite du boulevard Lorrain (route 366 nord). À cet endroit, la chute naturelle de la rivière Blanche prend la forme d'une petite gorge aux parois très encaissées.

Son histoire débute en décembre 1925, alors que le Conseil municipal de Templeton-Ouest vote le règlement n° 21 qui se lit comme suit :

« *That Mr. T. Bonhomme or representatives be granted the exclusive right of operating an electric line to supply light and electricity for motor power in this municipality for a term of ten years from the time the said line is in operation within the next two years. The said privilege not to interfere with the entrance into this municipality of an electric line from Chelsea for private purposes.* »⁵

Après s'être assurée de pouvoir écouler son électricité, la Bonhomme Electric Company de Papineauville signe une entente avec la municipalité de Templeton-Est lui donnant le privilège de bâtir un pouvoir électrique à la chute High Fall et droits de passage le long des chemins de la dite municipalité⁶. Ainsi fut construite la Petite High Falls. Elle desservait les résidents des municipalités du village de Templeton, de Templeton-Ouest et de Templeton-Est.

La centrale, qui passera en 1927 aux mains de la Gatineau Power Company deviendra par la suite un élément négligeable de l'électrification du territoire.

En 1976, à la suite d'un incendie à l'alternateur, la centrale fut fermée. Elle constituait la plus petite centrale d'Hydro-Québec avec ses 340 kW. Fait particulier, la



Le barrage de la Petite High Falls
Hogue, Clarence et al, *Québec : un siècle d'électricité*,
Montréal, Libre Expression, 1979, p. 202.

centrale n'a pas été démolie mais simplement abandonnée. La conduite forcée en bois, de 53,34 m de long et de 1,68 m de diamètre, fut entièrement remplacée en 1954 puis détruite en 1985 lorsque la prise d'eau fut bouchée.

Le maintien du barrage de béton a cependant été rendu nécessaire à cause de la prise d'eau publique qui s'alimente à même le bief d'amont. On répara successivement le barrage en 1975, 1983 et 1986. La structure comprend donc le petit barrage, une passe servant d'évacuateur de crues, une prise d'eau avec sa vanne en bois actionnée par un treuil à crémaillère et le déversoir. La turbine de type Francis en cuve est relativement rare; c'est en fait le seul exemple rencontré dans la région.

L'état de conservation actuel de la centrale et de la machinerie est grandement problématique. Depuis sa fermeture, le site a été laissé totalement à l'abandon, si bien qu'il pose maintenant un problème de sécurité. Même si la centrale est très modeste, elle témoigne incontestablement d'une époque pionnière en milieu rural.

LA GATINEAU POWER CO... UN PUISSANT MONOPOLE EN OUTAOUAIS !⁶

Au début des années 1920, de grandes entreprises à capitaux étrangers interviendront dans l'acquisition et la construction de centrales hydro-électriques dans l'Outaouais. À la suite de la faillite de la Riordon Pulp and Paper Company, héritière des Gilmour, l'International Paper Company, de New York, y voit une occasion unique non seulement de s'assurer l'accès à d'importantes réserves forestières dans la vallée de l'Outaouais, mais aussi de s'approprier un important potentiel hydro-électrique, principalement sur la rivière Gatineau.⁷

Deux filiales de la puissante entreprise américaine sont alors créées : la Canadian International Paper Company (CIP), en 1925, et la Gatineau Power Company, en 1926. La CIP procède à l'acquisition des actifs de la Riordon Pulp and Paper Company, alors que la Gatineau Power Company entend aménager et exploiter trois centrales hydro-électriques sur la Gatineau : Pagan, Chelsea et Rapides-Farmer.

Tout va alors très vite. « À la fin d'avril, les administrateurs [de l'International Paper Company] approuvent une entente avec le gouvernement du Québec en vue de la construction, au lac Baskatong, d'un barrage de régularisation de la rivière Gatineau. »⁸ Ce lac de 50 km² sera transformé en un immense réservoir de 300 km².⁹ Le 6 mai 1926, une entente d'une durée de 30 ans est conclue avec l'Ontario Hydro pour la livraison d'une quantité importante d'électricité.

En juin, l'ingénieur G. Gordon Gale, vice-président de la Hull Electric Company, est nommé directeur général de la Gatineau Power Company.¹⁰ Simultanément, l'International Paper Company transfère à la Gatineau Power Company tous ses droits, privilèges et travaux déjà débutés à Chelsea, Rapides-Farmer et Paugan.¹¹

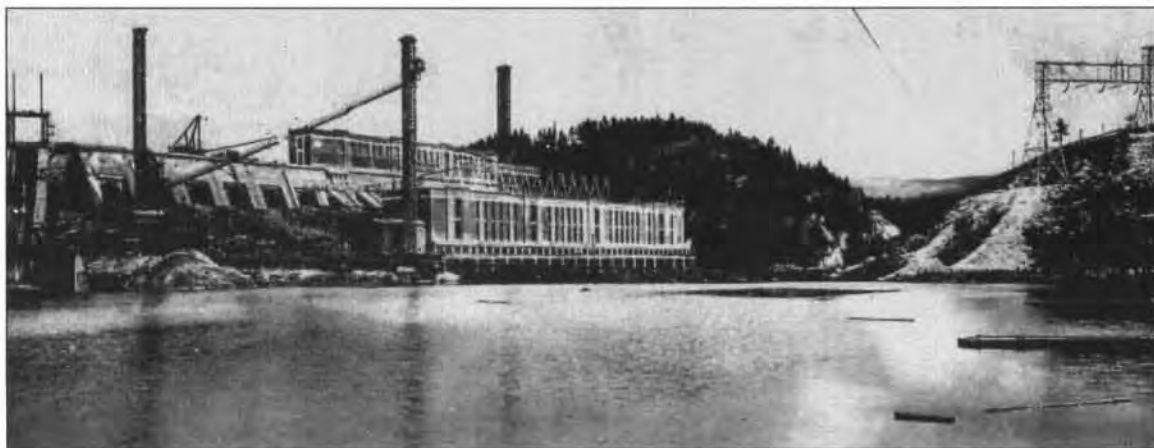
Toujours en 1926, et en vertu du contrat avec la multinationale américaine, la Gatineau Power Company s'engage à aménager et exploiter les centrales Rapides-Farmer, Chelsea et Paugan. La production énergétique prévue est de 175 303 kW. La moitié sera exportée en Ontario à une fréquence de 25 cycles. L'autre moitié sera principalement acheminée à la nouvelle usine de papier de la CIP construite à Templeton-Ouest sur les bords de la rivière des Outaouais. Cette énergie à 60 cycles sera utilisée pour faire fonctionner les broyeurs du futur moulin. Un autre contrat est également signé avec la Canada Cement Company. Ces trois contrats sont évalués à 90 pour cent de l'énergie hydro-électrique produite par les centrales de la rivière Gatineau.

La centrale de Paugan produira 116 400 kW à la fréquence de 25 cycles. Cette énergie sera transportée aux points de livraison en Ontario puis sur une distance de 230 milles, soit jusqu'à la péninsule du Niagara. Des lignes de transmission relieront également les centrales de la rivière Gatineau aux usines de la Canadian International Paper Company situées à Templeton-Ouest et Hawkesbury¹².

Même si l'ensemble des interventions de la Gatineau Power Company sur la rivière Gatineau doivent être prises comme un tout, le chantier de Rapides-Farmer, situé à 7 km de l'embouchure de la rivière, avait sa propre administration et ses ingénieurs.¹³ Bien que moins imposant que celui de Chelsea, le chantier de Rapides-Farmer était à plusieurs égards plus problématique : la topographie des lieux obligera la construction d'un « important déversoir de crues sur la crête des rapides, deux cloisons latérales, une digue en enrochement, la passe à débris et la centrale, en tout 1 200 mètres linéaires d'ouvrages. »¹⁴

Tout comme le chantier de Chelsea, celui de Rapides-Farmer était desservi par un réseau complexe de voies ferrées permettant le transport des ouvriers, des matériaux de construction et d'excavation, du béton et de l'appareillage.

Commencée en février 1926, selon les plans des ingénieurs de la Power Engineering Company, la centrale Rapides-Farmer fut construite par la Fraser Brace Company. On y excava 145 000 m³ de terre et de roc. Plus de 79 230 m³ de béton furent coulés directement



La centrale hydro-électrique de Paugan
Up the Gatineau, p. 55

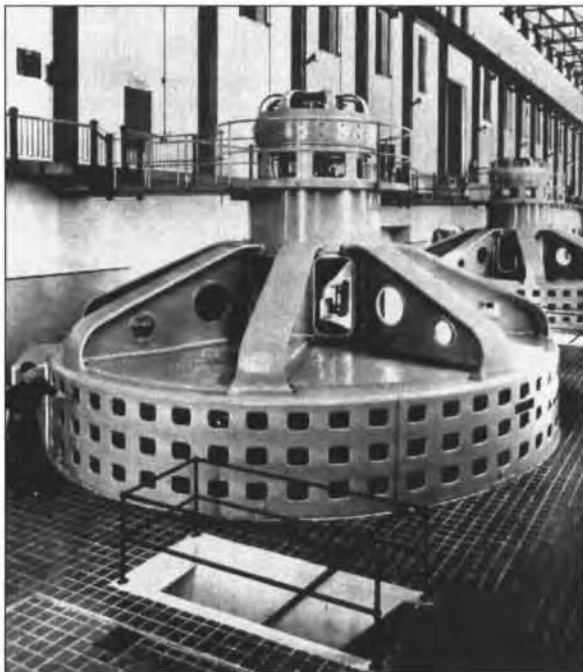
dans les coffrages de niveau inférieur, ou en utilisant des tours de bétonnage hautes de 40 mètres pour les coffrages élevés. Plus de 1 400 000 briques et 2 750 tonnes d'acier d'armature et de structure furent également nécessaires.

Le chantier de Rapides-Farmer a fourni du travail à 1 200 hommes, la grande majorité logeant sur place dans le camp situé sur la rive gauche juste en amont du barrage.

La centrale, intégrée au barrage, commença à produire en mai 1927, soit seulement quinze mois après le début des travaux, avec la mise en service de trois turbines de type Francis à axe vertical. Une quatrième sera ajoutée en 1929 et la dernière en 1947.

Il est à noter qu'une passe-à-billes de 2 134 mètres partait de la centrale Chelsea et traversait le boisé entre la route 307 et la rivière. Par endroits sur pilotis, elle évitait les accidents de terrain pour finalement déverser les billes à quelques dizaines de mètres en aval de la centrale Rapides-Farmer. Cette passe, également appelée glissoir, fut démolie en 1994.

Au fil des ans, la centrale a fait l'objet de nombreuses modifications. Par contre, elle demeure toujours un site patrimonial majeur pour l'Outaouais et la ville de Gatineau.



L'intérieur de la centrale Rapides-Farmer
Up the Gatineau, p. 17

Ainsi la venue de l'International Paper Company et de ses nouvelles filiales transformeront significativement le visage socio-économique de la région. Les travaux sur la rivière Gatineau et la construction de la papeterie à Templeton-Ouest par la Fraser Brace Company feront pratiquement disparaître le chômage en Outaouais. Le journal *le Droit* souligne, dans son édition du 27 août 1926, que l'embauchage effectué par l'International Paper Company devrait faire réfléchir les employeurs : « Un bon employé ne quitte pas un travail assuré pour une place incertaine, quand il est traité avec justice, au point de vue salaire, hygiène et travail. »¹⁵

Même si la politique de la compagnie est d'employer de préférence la main-d'oeuvre locale, les travailleurs viennent de partout. Des maisons, une petite chapelle et des écoles sont construites. Des commerces voient le jour. La région est en pleine effervescence, le mode de vie traditionnel des habitants fait place à une petite communauté dynamique aux valeurs différentes.

D'autre part, et malgré toutes les précautions possibles pour prendre soin du bien-être des travailleurs, un relevé sommaire du journal *le Droit* démontre qu'entre février et septembre 1926, au moins cinq travailleurs périrent sur le site du chantier de Chelsea. Il semble qu'aucune de ces morts accidentelles n'entraîna d'enquête de la part du coroner du district, le docteur Joseph Isabelle.

À partir de 1927, soit moins d'un an après sa création, la Gatineau Power Company consolide déjà ses positions en procédant, à coût de millions, à l'acquisition des petites compagnies locales en opération dans la région¹⁶.

La Gatineau Power Company devient un puissant monopole et contrôle tout le développement hydro-électrique de la vallée de l'Outaouais sauf les centrales de High Falls et de Masson sur la rivière du Lièvre, tous deux propriétés de la MacLaren Power Company, filiale de la papeterie James MacLaren. La compagnie E.B. Eddy de Hull et ses centrales hydro-électriques situées aux chutes Chaudières demeurent également hors d'atteinte de la Gatineau Power Company et ce, malgré une tentative d'achat de l'International Paper Company en 1926¹⁷ alors évaluée à 5 000 000 \$ et de la CIP entre 1932 et 1935, au plus fort de la crise du papier journal !¹⁸

En 1929, la Gatineau Power Company créera un second réservoir à partir du lac Cabonga destiné à régulariser le cours de la Gatineau. Le réservoir Baskatong ne suffisait plus à emmagasiner toutes les eaux de ruissellement lors de crues ou de pluies torrentielles.¹⁹

En 1930, les trois grandes centrales situées sur la Gatineau produisaient 370 MW et comptaient pour 85 pour cent de la production totale de la Gatineau Power Company ; à elle seule la centrale Paugan produisait 58 pour cent de toute cette énergie.²⁰

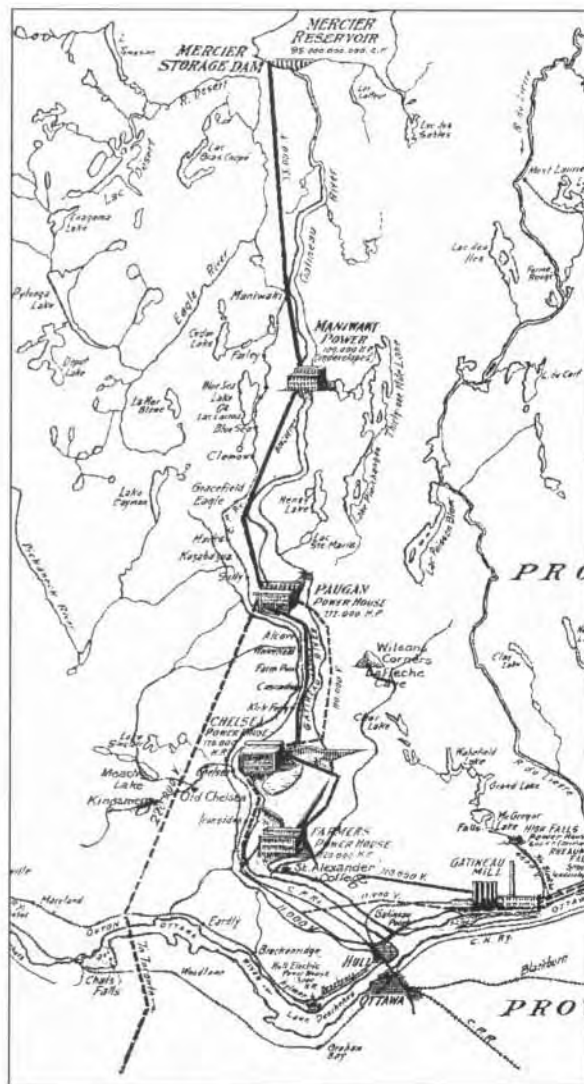
Entre 1928 et 1940, la Gatineau Power Company étendra ses services à 145 municipalités, soit environ 27 300 consommateurs. Par contre, entre 70 et 80 pour cent de ses revenus provenaient toujours des ventes à l'Ontario Hydro et à la CIP.²¹

Cette situation est d'ailleurs vertement critiquée par plusieurs citoyens, dont le député de Hull, Aimé Guertin. Ce dernier s'oppose à la politique du gouvernement Taschereau, qui permet de vendre et d'exporter hors de la province l'énergie hydro-électrique. Selon Guertin, cette ressource alimente les industries de l'Ontario au détriment du développement économique de l'Outaouais et du Québec. Ces dénonciations et la campagne du docteur Philippe Hamel contre l'attitude des trusts de l'électricité seront les prémices de la création de la Commission hydro-électrique de Québec (Hydro-Québec) en 1944²², et de la nationalisation de 1962-1963.

Le 28 décembre 1962, le Conseil des ministres du gouvernement Lesage adopte les arrêtés en Conseil autorisant la Commission hydro-électrique de Québec à acquérir les actions ordinaires de dix compagnies distributrices d'électricité, dont la Gatineau Power Company. L'offre varie d'une entreprise à l'autre. Un montant de 35 \$ est offert pour chaque action de la Gatineau Power Company. Le 1^{er} mai 1963, la Commission hydro-électrique de Québec prend possession des actifs de la Gatineau Power Company.²³

Peu importe les dimensions et l'importance qu'auront connu les centrales hydro-électriques de Gatineau, leur conservation et leur mise en valeur devraient être constamment soulevées lors de discussions sur notre patrimoine bâti. Cet objectif de mise en valeur favoriserait certainement une meilleure compréhension de notre histoire locale et régionale.

◆ Par Bernard Savoie



Up the Gatineau, p. 3

Notes de bas de pages

1. Toutes les publications consultées écrivent le mot *Farmer* avec un *s* à la fin. Le nom Farmer vient de William Farmer qui, en 1834, avait loué le domaine de Tiberius Wright, fils d'Alonzo. Vers 1845, Farmer fit faillite et le domaine fut repris par Alonzo Wright qui y possédait une scierie. Selon nous, l'utilisation de la lettre *s* à la fin du nom Farmer provient essentiellement du mot anglais Farmer's Rapids, qui devient Farmers Rapids, puis Rapides-Farmers... une erreur qu'il faut aujourd'hui corriger.
2. Clarence et al. Hogue, Québec, *un siècle d'électricité*, p. 197
3. Les grandes lignes de ce chapitre sont tirées de *l'Inventaire du patrimoine technologique et architectural d'Hydro-Québec*, Région Laurentides, Vol. 3
4. *Ville de Gatineau, Fonds de la municipalité de Templeton-Ouest, Livre de minutes 1912-1927*, 005P04a/0002, pp 338s
5. *Ville de Gatineau, Fonds de la municipalité de Templeton-Est, Pouvoir électrique à la chute High Fall*, 006p04b/0121
6. L'auteur a puisé très largement dans la publication de Clarence Hogue, *Op. cit.*, et plus particulièrement dans le chapitre 11
7. HOGUE, *Op. cit.*, p. 199
8. *Ibid.*
9. Hydro-Québec, *Les centrales de la Gatineau*, (dépliant promotionnel)
10. *Le Droit*, 24 juin 1926. M. Gale, alors âgé de 45 ans, est un expert dans le domaine du développement et de l'exploitation de l'énergie hydro-électrique et des chemins de fer. Il fit ses études à l'Université McGill (Montréal) et fut président de la Canadian Railway Association.
11. Pour bien comprendre tous les liens entre les groupes financiers et les papetières ainsi que les transactions financières entre l'International Paper Company et ses filiales voir : Gilles Piédalue, *Les groupes financiers et la guerre du papier au Canada, 1920-1930* et Clarence Hogue, *Op. cit.*
12. Hogue, *Idem*, p. 200
13. Les grandes lignes de ce texte concernant les centrales de la rivière Gatineau sont tirées de la publication d'Hydro-Québec, *Les centrales Chelsea et Rapides-Farmers, le passé, l'avenir*.
14. Hydro-Québec, *Les centrales Chelsea et Rapides-Farmers*, p. 11
15. *Le Droit*, 27 août 1926
16. Parmi les compagnies acquises directement ou indirectement par la Gatineau Power Company, citons : Hull Electric, Papineauville Electric, Bonhomme Hydro-Electric Development and Distributing System, Maniwaki Power and Telephone, Ottawa and Hull Power and Manufacturing, Ottawa River Power.
17. *Le Droit*, 18 septembre et 22 octobre 1926
18. Gaffield, *Op. cit.*, pp 283s.
19. Hydro-Québec, *Les centrales de la Gatineau* (dépliant promotionnel)
20. Hydro-Québec, *Les centrales Chelsea et Rapides-Farmers*, p. 5

21. GAFFIELD., *Op. cit.*, p. 280.
22. L'expropriation de la Montreal Light, Heat and Power Company par le gouvernement Godbout permet la création de la Commission hydro-électrique de Québec (Hydro-Québec) en 1944.
- L'opposition à ce projet fut grande. La Montreal Light, Heat and Power Company commandite une émission radiophonique et va même jusqu'à évoquer le danger qu'à l'avenir, les nouvelles industries éviteront de s'établir au Québec ! La Chambre de commerce de Montréal et la Canadian Manufacturers Association s'associent à cette campagne.
- Le projet de loi 17 avait trois objectifs, à savoir : étatiser la Montreal Light, Heat and Power Company ; créer un système hydro-électrique provincial ; instituer une vaste campagne d'électrification rurale.
23. Hogue, *Op. cit.*, p. 280.

Encart

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT D'UNE CENTRALE HYDRO-ÉLECTRIQUE

L'eau accumulée dans le bief d'amont par le barrage et les digues, situées sur le pourtour du réservoir ou le long du cours d'eau, se dirige vers la prise d'eau. Celle-ci permet de dériver l'eau vers le canal d'amenée puis la conduite forcée. La pente très prononcée de la conduite qui amène l'eau jusqu'à la turbine permet de créer une énergie cinétique. La pression et l'action dynamique de l'eau agissant sur les aubes de la turbine provoquent la rotation de celle-ci, fournissant ainsi l'énergie mécanique. Cette rotation entraîne l'alternateur qui, formé par le rotor et le stator, transforme l'énergie mécanique en énergie électrique. Le courant électrique est envoyé à un transformateur. Celui-ci élève la tension de sortie jusqu'à celle du réseau de transport.

L'eau turbinée est évacuée par un canal de fuite qui se déverse dans un bassin d'expansion avant d'être restituée au cours d'eau dans le bief d'aval.

La structure du barrage possède également un déversoir de crues qui laisse passer l'eau par-dessus sa crête. L'évacuateur de crues joue le même rôle dans un ouvrage annexe d'un barrage. Le coursier est un chenal incliné évacuant les débits de l'évacuateur de crues.

Certaines centrales, comme Rapides-Farmer, possèdent une passe-à-bille permettant aux bois flottants de franchir un barrage vers l'aval.

Bibliographie

- CHARLAND, Jean-Pierre. *Les pâtes et papiers au Québec 1880-1980, technologies, travail et travailleurs*, IQRC, 1990, Québec. 447 p.
- GAFFIELD, Chad et al. *L'histoire de l'Outaouais*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 1994. 876 p.
- HOGUE, CLARENCE et al. *Québec, un siècle d'électricité*, Libre Expression, Montréal, 1979. 406 p.
- Hydro-Québec. *Inventaire du patrimoine technologique et architectural d'Hydro-Québec, région Laurentides*, volume 2, Dossiers d'inventaire : Centrales en exploitation, Hydro-Québec, Montréal, Direction architecture, Service Études préliminaires, avril 1988.
- Hydro-Québec. *Inventaire du patrimoine technologique et architectural d'Hydro-Québec, région Laurentides*, volume 3, Dossiers d'inventaire : Centrales fermées et centrales désaffectées, Hydro-Québec, Montréal, Direction architecture, Service Études préliminaires, avril 1988. Hydro-Québec. *Les centrales Chelsea et Rapides-Farmers, le passé l'avenir*, Hydro-Québec, Montréal, Direction architecturale, Service Études préliminaires, mai 1988. 51 p.
- Hydro-Québec, *Les centrales de la Gatineau*, Hydro-Québec, Montréal, Communications et Relations publiques, 1994. 2 p., Dépliant promotionnel.
- Hydro-Québec. *Les publi-reportages d'Hydro-Québec*, Hydro-Québec, Montréal, Édition et Production, 1986. 134 p.
- LAPOINTE, Pierre-Louis. *Buckingham, Au coeur de la Basse-Lièvre la ville de Buckingham de ses origines à nos jours, 1842-1990*, Ville de Buckingham, Buckingham, 1990. 375 p.
- Ministère de l'Industrie et du Commerce, *Inventaire des ressources naturelles du Comté municipal de Hull*, Ministère de l'Industrie et du Commerce, Québec 1942. 95 p.
- PIÉDALUE, Gilles. « Les groupes financiers et la guerre du papier au Canada, 1920-1930 » dans *Revue de l'Institut d'histoire de l'Amérique française*, vol. XXX, no 2, septembre 1976, pp 223-258.
- SAURIOL, Paul. *La nationalisation de l'électricité*, Éd. de l'Homme, Montréal, 1962. 120 p.
- TACHÉ, Louis, *Le nord de l'Outaouais*, Le Droit, Ottawa, 1938, 396 p.
- Ville de Gatineau. Fonds de la municipalité de Templeton-Ouest (1886-1974), 005P04a.
- Ville de Gatineau. Fonds de la municipalité de Templeton-Est (1886-1974), 006P04b.
- Ville de Gatineau. *Gatineau racontée*, Ville de Gatineau, Gatineau, 1995. 90 p.

*Saint George's
Anglican Church, Gatineau*



Old and New Buildings
Saint George's Anglican Church Collection

SUITE À LA CONSTRUCTION DE LA PAPETERIE DE GATINEAU, L'ÉGLISE SAINT-GEORGE A PRIS PLACE SUR LA RUE BROADWAY EN 1928. RELEVANT DE LA PAROISSE ANGLICANE DE CHELSEA, ELLE A ÉTÉ D'ABORD DESSERVIE PAR LE RÉVÉREND E. G. MAY. APRÈS AVOIR ÉTÉ PENDANT PLUSIEURS ANNÉES UN LIEU D'ÉPANOUISSEMENT SPIRITUEL POUR SES FIDÈLES, LE VIEIL ÉDIFICE A DÛ CÉDER LA PLACE EN 1965 À L'ÉGLISE ACTUELLE, CAR SA RESTAURATION RISQUAIT DE COÛTER TROP CHER. LES ANGLICANS DE GATINEAU CONTINUENT À S'Y RENDRE POUR PARTAGER LEUR FOI.

The first Anglican service in Gatineau was held at the home of Mr. and Mrs. William Rowe on January 2, 1927. The service was conducted by the Reverend E. G. May, incumbent of Chelsea, the parish to which Gatineau was first attached.

Services were later held in the school house and then in the community hall. In 1928, the Canadian International Paper Company donated the site on Broadway Street at the corner of Spruce Street where the present church stands. The original building, intended to be the chancel of a larger church to be built later, was dedicated on 12 July, 1929, by the Right Reverend John Craig Farthing, 5th Bishop of Montreal. Church Wardens at the time were C. H. Gilpatrick and Sandy Hastings. The organist was Mrs. Marjorie Craik.

The first baptism, that of Verna, daughter of Alexander and Hilda (Burton) March, took place on August 4, 1929. The first wedding was between Ernest Pink and Leila Benedict and was solemnized July 3, 1929.

In 1930, the baptismal font, chiselled earlier from piece of granite by a Mr. Cassidy, was presented and dedicated by Mr. May who fabricated the concrete base in his own back yard.

By the 1960s, costly repairs were needed to the original building and a decision was reached to erect a new building. Bulwark Enterprises was appointed as architects and builders. Sod turning was performed on June 6, 1965, by Archdeacon J. F. Morris of Montreal. The new building was dedicated November 5, 1965, by the Right Reverend Ernest Reed, Bishop of Ottawa. The transfer of episcopal jurisdiction over Anglican churches in Clarendon Deanery from the Diocese of Montreal to that of Ottawa had taken place in April 1965.

Since September 1, 1995, the Ven. Christina Guest, incumbent of the Parish of Buckingham and Archdeacon of Western Quebec, has been Priest-in-Charge of St. George's, Gatineau. Church Wardens are Debbie Rees and

Mary Lecompte.

Other clergy who served at St. George's, Gatineau, are :

1927-1934	E. G. May
1934-1940	W. B. Morgan
1940-1944	J. E. L. Joyce
1944-1949	C. W. Earle
1949-1951	E. J. Dossett
1951-1963	J. G. Bovington
1963-1966	Lydon K. McKeown
1966-1974	Canon W. J. Belford
1974	Harry Bowkett (deacon-in-charge)
1975-1976	B.H. Mortlock (priest-in-charge)
1976-1984	P. R. Coffin
1984-1987	W. J. Simons
1987-1995	M. R. Dubord
1995-	Christina Guest

◆ by Fred Neal



The present church
Anglican Diocese of Ottawa Collection

*Le mouvement anti-alcoolique dans
la paroisse Saint-François-de-Sales,
Pointe-Gatineau, 1945-1960*



L'hôtel de ville de Pointe-Gatineau
Archives municipales de Gatineau, Pointe-Gatineau. N° 36

IN 1945, THE DECLINING CATHOLIC CLERGY OF QUEBEC ASSEMBLES ITS FORCES IN ORDER TO COMBAT THE SO-CALLED ILL EFFECTS OF A CONSUMER SOCIETY. WOMEN'S ATTIRE, NEW FORMS OF LITTERATURE, CINEMA, SEXUAL PROMISCUITY, ETC., WERE INFLUENCES THAT COULD, IN THEIR VIEW, UNDERMINE CATHOLIC DOCTRINE AND, CONSEQUENTLY, THE FRENCH-CANADIAN NATION.

IN THE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES PARISH IN POINTE-GATINEAU, THIS CRUSADE HAD ULTIMITELY TURNED INTO A CAMPAIGN AGAINST ALCOHOLISM. SINCE THE BEGINNING, THIS OLD LUMBER TOWN HAS HAD A NOTORIOUS REPUTATION IN REGARDS TO ALCOHOL CONSUMPTION. LUMBERMEN AND ONTARIANS WOULD FLOCK TO HULL AND POINTE-GATINEAU TO CONSUME ALCOHOL. WITH THE COMING OF A MODERN SOCIETY, ANTOINE LALONDE, PARISH PRIEST FROM 1945 TO 1964, FEARS EVEN GREATER CONSUMPTION OF ALCOHOL. HE ORGANIZES A CAMPAIGN, WHICH OFTEN PUTS HIM IN OPPOSITION WITH DANIEL LAFORTUNE, MAYOR OF POINTE-GATINEAU FROM 1945 TO 1959. THE CIVIL AUTHORITIES WOULD NOT CLOSE TAVERNS WHO HAD A LEGAL RIGHT TO SERVE ALCOHOL ON SUNDAYS.

IN SPITE OF THIS, THE CLERGY OF THE PARISH HAD SOME SUCCESS IN COMBATTING ALCOHOLISM IN POINTE-GATINEAU. FOR EXAMPLE, ILLEGAL DISTRIBUTION OF ALCOHOL HAD DROPPED CONSIDERABLY AND, IN THE 1950'S, LALONDE SEEMS TO HAVE CONVINCED TWO OF THE THREE TAVERN OWNERS IN HIS PARISH TO CLOSE THEIR DOORS ON SUNDAYS.

WITH THE ARRIVAL OF THE QUIET REVOLUTION, THE GOVERNMENT BECOMES THE PREDOMINANT SOCIAL FORCE IN QUEBEC. THE ROLE OF THE CATHOLIC CHURCH IN QUEBEC DECLINES EVEN FURTHER. IN THE SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES PARISH, THE CLERGY CEASES ITS CAMPAIGN AGAINST THE POINTE-GATINEAU TAVERNS.

L'industrialisation et l'urbanisation accélérée, la prospérité matérielle accrue, l'arrivée d'une société de consommation, sont autant de facteurs qui affectent la société nord-américaine depuis la Deuxième Guerre mondiale. Le Québec n'échappe pas au phénomène. Rejointe par la publicité d'une bourgeoisie toujours plus avide d'accéder aux plaisirs, incite la province à découvrir un monde culturel nouveau et une moralité basée sur la satisfaction des désirs personnels. Le clergé catholique y perçoit des valeurs qui vont à l'encontre de sa doctrine sociale. Il discerne « de fortes tendances au naturalisme, au matérialisme, au laisser-aller moral, à l'impureté, à l'immodestie, à la paganisation des moeurs, etc. ».⁰

Devant une telle menace, le cardinal Rodrigue Villeneuve, de concert avec les archevêques et évêques du Québec, lance en 1946 la *Croisade de pureté*, une campagne de régénération morale. On dénonce, entre autres, les nouvelles modes vestimentaires des femmes, la littérature obscène, le mauvais cinéma et la sexualité qui s'écarte de son devoir procréateur. Le clergé met les hommes en garde contre les clubs de nuit et les débits d'alcool. Bref, les autorités ecclésiastiques cherchent à combattre les valeurs du monde moderne, et à sauvegarder les valeurs traditionnelles et conserver ainsi la nation canadienne-française.¹

Cette étude rappelle les efforts déployés par l'abbé Antoine Lalonde, curé de la paroisse de Saint-François-de-Sales de 1945 à 1964, en vue d'enrayer la vente d'alcool le dimanche, ou à tout le moins, faire respecter la loi sur les débits de boissons alcooliques, à la Pointe-Gatineau et à Hull.² La consommation d'alcool, dans la région, peuplée de draveurs et de bûcherons et imprégnée par leur culture ouvrière, lui donne une notoriété quasi légendaire.³ C'est un « fléau » traditionnel qui, aux yeux du clergé, risque de s'aggraver avec la venue de la société moderne. En outre, plusieurs Ontariens viennent boire à Pointe-Gatineau et à Hull, les tavernes fermant plus tard au Québec.⁴ La campagne de l'abbé Lalonde, semble avoir résulté en une meilleure observance de la loi sur les liqueurs par les hôteliers de sa paroisse.

Dans ce mouvement anti-alcoolique, le pouvoir ecclésiastique s'en prend directement au pouvoir civil. Certains membres du conseil municipal de Pointe-Gatineau, la Ligue du Sacré-Coeur, les Dames de Sainte-Anne et la Conférence Saint-Vincent-de-Paul soutiennent le curé dans son mouvement. Daniel Lafortune, maire de Pointe-Gatineau de 1945 à 1959, secondé entre autres, par des conseillers

municipaux et des débiteurs de boissons alcooliques, se rend compte que la loi provinciale limite ses actions dans ce domaine.⁵

Avec la domination de l'industrie du bois et des pâtes et papiers dans la région outaouaise jusque dans les années 1950, la Pointe devient rapidement une bourgade de draveurs et de bûcherons. Elle attire plus de familles que ne le fait l'agriculture. D'une part, la compagnie *E.B. Eddy* et d'autre part la compagnie *Canadian International Paper* engagent plusieurs citoyens de Pointe-Gatineau.⁶

La vocation industrielle de la Pointe-Gatineau se diversifie peu à peu. En 1938, l'*Eskimo Lubricating Company* commence à y fabriquer des lubrifiants pour les machines.



L'abbé Antoine Lalonde
Brault, L., *Histoire de la Pointe-Gatineau*, p. 128 a

L'année suivante, apparaît la *Rainbow Plastic Products*. En 1946, la *Toolcraft Limited* entre en opération.⁷ La rivière Gatineau sera aménagée de barrages pour la production hydro-électrique.⁸ À partir des années 1950, l'industrie du bois laissera progressivement plus de place à l'industrie de services développée par les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Ce nouveau secteur vient offrir de nombreux emplois aux gens de Pointe-Gatineau.⁹

Tout au long de l'histoire de cette paroisse, fondée en 1840, les autorités religieuses se plaignent constamment des débits sans permis, ouverts même durant les célébrations religieuses, et du manque de volonté des autorités civiles à enrayer ce « fléau ». De 1913 à 1944, les curés dénoncent dans leurs rapports à l'évêque la présence de « plusieurs » débits sans permis. En 1946 et en 1947, on dénombre une dizaine de débits illégaux. Par la suite, le nombre de débits sans permis de même que la vente d'alcool durant les offices religieux diminuent. Selon certains rapports, les autorités civiles commencent à appuyer le curé, semble-t-il, dans sa lutte contre ce « fléau » à partir de 1951.¹⁰



L'église Saint-François-de-Sales
A.N.Q. Outaouais, icon 7HP74 - 177

Dès son arrivée à Saint-François-de-Sales en 1945, l'abbé Lalonde se met à dénoncer certaines pratiques illégales dans les hôtels de Pointe-Gatineau et de Hull. En 1946, il écrit au député provincial du comté de Hull, Alexandre Taché,¹¹ afin de l'informer que des commerçants servent les adolescents. Le député de l'Union nationale lui dénonce l'inspecteur de police des liqueurs à Hull comme étant « [...] mêlé au trafic des marchands de boisson. »¹²

Au cours d'une rencontre entre les curés de Hull, de Pointe-Gatineau et le député Taché, ce dernier avoue qu'on a déjà tenté de l'acheter pour qu'il ferme les yeux sur les activités répréhensibles des hôteliers. Il prétend même que ses adversaires politiques le contrent dans ses efforts pour limiter les débits d'alcool. On évoque que le nouveau curé de Notre-Dame à Hull a pu empêcher l'octroi d'un permis dans sa paroisse. Si on arrive à s'entendre pour qu'aucun autre permis ne soit accordé sans la permission des curés, deux autres hôtels reçoivent quand même des permis. Les curés s'engagent à empêcher l'octroi de tout autre permis et à faire disparaître tous les établissements publics où les femmes sont autorisées à boire.¹³

En 1947, le Comité régional d'Action catholique, répondant à l'appel des évêques du Québec et de la Fédération des Liges du Sacré-Coeur, présente un rapport sur l'état de la moralité publique. On enquête sur les établissements de Pointe-Gatineau et de Hull qui servent de l'alcool. Dans sept hôtels, six auberges et deux cafés, par exemple, on déclare avoir observé des infractions aux lois sur les débits d'alcool, un manque de surveillance de la police, des vols, de la prostitution, de l'adultère, de la corruption de jeunes filles, des orgies, etc... De plus, on parle de propagation des maladies vénériennes, sans compter la cinquantaine de distributeurs d'alcool clandestins. Les curés se félicitent cependant d'avoir réussi à faire diminuer de moitié le nombre des tavernes et d'épiceries qui vendaient ces boissons.¹⁴

L'abbé Lalonde et la Ligue du Sacré-Coeur de Saint-François-de-Sales accroissent leurs pressions sur le conseil municipal de Pointe-Gatineau. Le 7 juin 1949, le conseil municipal doit se prononcer sur une résolution qui empêcherait la vente de boissons alcoolisées le

dimanche. Le vote étant égal, soit trois pour et trois contre, le maire Daniel Lafortune décide de voter contre la résolution. Il soutient que le conseil n'a pas autorité pour fermer les tavernes qui ont la permission d'ouvrir le dimanche.¹⁵ Avec son conseil, il s'engage plutôt à fermer les débits clandestins, à faire respecter la loi concernant la vente dans les hôtels et à exercer les pressions nécessaires sur les autorités provinciales pour parvenir à ces fins.¹⁶ Lorsqu'une pétition est présentée par la Ligue, le conseil doit se prononcer à nouveau sur la résolution qui interdirait la vente le dimanche. Avec un vote égal, le pro-maire se prononce contre le projet, vraisemblablement pour la même raison invoquée par le maire Lafortune.¹⁷

En 1951 et en 1952, les relations entre le curé Lalonde et le conseil municipal sont des plus tendues. Une lettre émanant du conseil, signée par quatre membres, demande à l'archevêque Alexandre Vachon de remplacer le curé de la paroisse. La Ligue du Sacré-Coeur de Saint-François-de-Sales demande des explications. Le conseil nie qu'une telle demande ait été envoyée à l'évêque d'Ottawa.¹⁸

En 1955, un échevin anti-alcoolique, Yves Fortin se présente aux élections municipales

contre le maire Daniel Lafortune. Malgré l'appui du curé de Saint-François-de-Sales et de certains conseillers, il échoue.¹⁹

Malgré tout, le curé accroît les pressions sur le conseil municipal. L'abbé Lalonde s'allie avec les curés de Hull pour protester contre l'obtention d'un permis dans la paroisse Sainte-Bernadette de Hull. Du haut de sa chaire, le curé Lalonde ne se gêne pas pour se prononcer contre cette décision. La Ligue de moralité de Hull, regroupant les associations paroissiales de Hull et de Pointe-Gatineau, réclame la révocation du permis, la fermeture de tous les débits clandestins et l'obligation de consulter la Ligue avant l'octroi de tout autre permis.²⁰

Le Comité de moralité du diocèse d'Ottawa mène une enquête sur les infractions liées à la boisson dans sa section québécoise. Le Comité note que plusieurs endroits vendent de la boisson le dimanche sans servir de repas, comme l'exige la loi. On s'informe auprès des victimes d'accidents d'automobiles et on affirme que la grande majorité en sont des jeunes d'Ottawa, qui conduisaient en état d'ébriété. Ces informations doivent servir à convaincre les députés provinciaux de la nécessité de fermer les hôtels le dimanche.²¹



Le maire Daniel Lafortune entre le gérant d'Hydro-Québec et le greffier
Archives municipales de Gatineau, Pointe-Gatineau, n°35

Entre-temps, l'abbé Lalonde, avec l'appui de la Ligue du Sacré-Coeur et des associations paroissiales, entame une campagne de sanctification du dimanche et des jours de fêtes, réclamant la fermeture des trois hôtels situés dans sa paroisse. Il demande au maire pourquoi, en 1956, il n'a pas appuyé une résolution visant à fermer les tavernes le dimanche. Le maire Lafortune réplique que les hôtels ont le droit de vendre de l'alcool le dimanche. Le curé Lalonde menace de faire les démarches nécessaires « auprès des autorités compétentes ». Le conseil s'entend pour demander aux hôteliers de fermer de leur propre chef ce jour. Mais rien ne change.²²

Dans sa campagne, le curé Lalonde reçoit un appui moral de la part des évêques d'Ottawa, de Montréal, de Sherbrooke, de Saint-Hyacinthe et de Nicolet, lesquels entament une campagne de tempérance.²³ Oswald Parent, député libéral de Hull,²⁴ critique le gouvernement de l'Union nationale d'avoir fermé les yeux quant aux violations sur la loi relative aux liqueurs.



L'église Saint-François-de-Sales
Ville de Gatineau – Communications,
René Binet, photographe

Notamment, il les accuse de favoriser les débits clandestins et la vente d'alcool aux mineurs. Il soutient que la police des liqueurs, à Hull, est gênée dans son travail par l'ingérence de certains politiciens. Le député exige donc la création d'un comité parlementaire en vue d'enrayer le patronage et de changer la façon d'accorder les permis.²⁵

En 1960, Théodore Joly, devient maire de Pointe-Gatineau. Avec les encouragements du curé, le nouveau maire présente, d'abord en février, et ensuite en juin 1960 une résolution pour fermer les hôtels le dimanche. Cette résolution est présentée à la suite de requêtes d'associations paroissiales, de la Ligue des propriétaires, des curés Lalonde et René Soucy (de la paroisse Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire) et du ministre provincial de l'Agriculture, monsieur Antonio Elie. Cependant, la résolution est battue, à la grande déception d'un bon nombre de paroissiens. C'est la dernière tentative de l'abbé Lalonde pour essayer de faire passer une loi sur la fermeture dominicale des tavernes.²⁶

Entre 1945 et 1960, l'abbé Lalonde travaille de concert avec les autres curés de la région pour attaquer le problème de l'alcool à un niveau plus large.²⁷ De plus, le curé oeuvre au niveau local et exerce les pressions nécessaires sur le conseil municipal de Pointe-Gatineau. Il amène la police des liqueurs à intervenir contre les débits illégaux. Dans les deux cas, l'objectif est de faire respecter, d'abord la loi sur les liqueurs et, ensuite, faire adopter une loi qui obligerait à respecter une fermeture dominicale. Quel est le degré de succès de ces efforts?

Entre 1944 et 1951, au moins deux permis ont été révoqués à Hull et aucun autre n'a été accordé.²⁸ Entre 1951 et 1960, les forces policières ont inspecté au moins trois hôtels de la région, excluant ceux de la paroisse Saint-François-de-Sales. Une descente avait mobilisé onze agents de la police des liqueurs, dont huit de Montréal. L'hôtel « visité » voyait son permis révoqué. De plus, les tavernes de Pointe-Gatineau et de Hull recevaient l'ordre de ne plus servir de boissons alcooliques aux moins de vingt ans. Il semblerait que les autorités civiles se soient montrées sensibles aux pressions des curés.²⁹

Les événements survenus à Hull se sont fait sentir immédiatement dans les trois hôtels de la Pointe-Gatineau, dans la paroisse Saint-François-de-Sales. Dans les années quarante, il y avait cinq tavernes, un club et une douzaine de débits clandestins. Les efforts de la paroisse ont eu pour effet de réduire à trois le nombre d'hôtels et sensiblement le nombre de débits clandestins.³⁰

En 1947, un commerçant obtint la permission d'ouvrir un hôtel, malgré l'opposition farouche du curé. En 1951, le curé Lalonde exige que le procureur-général et le président de la Commission des liqueurs révoquent le permis octroyé à l'hôtelier, au motif d'une conduite jugée « effrontément scandaleuse »³¹. À la suite d'une descente de la police, le permis est transféré à un protégé du député provincial, Alexandre Taché, au plus grand mécontentement du curé.³²

Au début des années cinquante, l'abbé Lalonde réussit à obtenir la promesse de deux hôteliers concernant la fermeture de leur établissement le dimanche. Ils semblent obéir aux demandes du curé.³³ Or, il se plaint des activités illégales de l'hôtelier Robert Guertin, échevin de Hull, qui garde son hôtel ouvert le dimanche. Le 6 octobre 1959, la police des liqueurs fait une descente à l'hôtel de l'échevin, soupçonné de ne pas avoir observé les règlements de la Commission des liqueurs. L'hôtelier, apparemment reconnu non coupable, conserve son permis.³⁴

Il semble que les divergences d'opinions au sujet des débits de boissons alcooliques entre le curé Antoine Lalonde et le maire Daniel Lafortune aient créé un climat de discorde. Le maire Lafortune permit, dès son entrée à la mairie en 1945, l'Amicale Saint-François pour tenir des bingos à l'hôtel de ville. Dès 1948, le curé Lalonde s'en était plaint. Il était convaincu que ces bingos étaient illégaux et que les profits servaient uniquement à la publicité du maire. En fait, l'Amicale faisait des dons à plusieurs organismes. Elle donna un prix aux étudiants qui produisirent la meilleure composition sur le drapeau du Québec, aménagea la grotte de Lourdes à l'école Bruyère, donna 500 \$ aux Frères de l'Instruction chrétienne pour leurs missions japonaises et 100 \$ à la nouvelle paroisse Notre-Dame-du-Très-Saint-Rosaire en

1954. Bref, on peut penser que le pouvoir ecclésiastique et le pouvoir civil de Pointe-Gatineau s'affrontent pour le leadership de la communauté.³⁵

À partir des années soixante, le clergé de la région ne s'implique plus politiquement sur le sujet de l'alcoolisme. Il le fait sur le plan de l'individu. En 1966, le Centre diocésain de Hull offre des rencontres sur le problème de l'alcoolisme. Après le départ du curé Lalonde, les interventions se font moins intempestives. En 1970, un club de sobriété est toutefois actif.³⁶

Un plus grand respect de la loi des liqueurs de la part des hôteliers de Pointe-Gatineau semble l'aboutissement concret des énergies déployées par le curé Antoine Lalonde. Au cours de son mandat, il a poursuivi cet objectif et réussit honorablement à l'atteindre. Deux des trois hôteliers de sa paroisse ont respecté ses consignes sur l'interdiction dominicale. Par contre, ses efforts ont été vains au plan de la législation. En effet, aucune loi enjoignant les hôteliers à fermer leurs portes le dimanche n'est adoptée pendant cette période.

Notons aussi que ces luttes anti-alcooliques se sont inscrites dans une lutte plus générale menée par les curés de Pointe-Gatineau et de Hull contre la presse obscène, le cinéma, la danse, etc.³⁷ Malgré cela, le problème des boissons alcooliques représentait le « fléau » le plus grave aux yeux des curés. Il ne faut pas oublier toutefois que le clergé du Québec en général n'a pas obtenu plus de succès dans les différentes paroisses de la province.

*Après le départ du maire Daniel Lafortune en 1959 et de celui du curé Antoine Lalonde en 1964, le débat anti-alcoolique prit fin dans la paroisse et la région. Le départ de ces deux antagonistes marqua le début d'un nouveau type de rapports entre le clergé de la paroisse et les autorités civiles. Le clergé se voit tenu de céder la place à l'État, qui devient la nouvelle force dirigeante de la société québécoise.*³⁸

◆ par André Bertrand

Notes de bas de pages

0. Michel Bellefleur, *L'Église et le loisir au Québec avant la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1986, p. 94; Serge Gagnon, « Morales d'aujourd'hui, morales d'hier », dans Benoît Lacroix et Jean Simard, *Religion populaire, religion de clercs?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Culture populaire », N° 2, 1984, pp. 81-90
1. Bellefleur, *Op. cit.*, p. 25, 40-41, 81-151
2. Lucien Brault, *Histoire de la Pointe-Gatineau, 1807-1947*, Montréal, École industrielle des Sourds-Muets, 1948, p. 134-137; *Le Canada Ecclésiastique*, Montréal, Beauchemin, 1947-1965.
3. André Cellard, « Le Petit Chicago. La " criminalité " à Hull depuis le début du XX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, Vol. 45, N° 4, (1992), p. 519-543. Pour un aperçu sur la culture et la vie religieuse des travailleurs de la forêt voir : Marcel Breton, « Les aspects religieux chez les travailleurs de la forêt », *Laurentian University Review/Revue de l'Université Laurentienne*, Vol. XII, N° 1, (nov., 1979), p. 5-9; René Hardy et Jean Roy, « Mutations de la culture religieuse en Mauricie, 1850-1900 », dans Joseph Goy et Jean-Pierre Wallot, *Évolution et éclatement du monde rural : structures, fonctionnement et évolution différentielle des sociétés rurales françaises et québécoises, XVIII^e-XX^e siècles*, Montréal-Paris, Presses de l'Université de Montréal – Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1986, p. 398-404; Christian Morissonneau, « Genre de vie et religion populaire », dans Benoît Lacroix et Jean Simard, *Religion populaire, religion de clercs?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984, p. 220.
4. Certains ont déjà étudié les mouvements de tempérance du XIX^e siècle. Voir, Nive Voisine, « Les croisades de tempérance » dans Jean Simard, Jocelyne Milot et René Bouchard, *Un patrimoine méprisé : la religion populaire des Québécois*, Québec, Hurtubise HMH, 1979, p. 129-156; Nive Voisine, « Mouvement de tempérance et religion populaire », dans Benoît Lacroix et Jean Simard, *Religion populaire, religion de clercs?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Culture populaire », N° 2, 1984, Hardy et Roy, *art. cit.*, p. 67-68; p. 404.
5. « La brillante carrière du maire Daniel Lafortune, pédagogue depuis 37 ans », *Le Droit*, le 20 août 1955, coupure de journal, ASFS.
6. Raoul Blanchard, *Le pays de l'Ottawa*, Grenoble, Imprimerie Allier, 1949, p. 69-71, 87, 95-97, 115; Brault, *Op. cit.*, p. 67, 69; Robert Choquette, *L'Ontario français, historique*, Montréal, Édition Études Vivantes, 1980, p. 57-61; Paul Droesch, C.S.S.P, Joseph Charbonneau et Guillaume Forbes, *Le nord de l'Outaouais; manuel-répertoire d'histoire et de géographie régionales*, Ottawa, *Le Droit*, 1938, p. 81, 140; « Les travaux sont commencés à l'Internat. Paper », *Le Droit*, le 28 octobre 1925, découpage de journal, ADG-H; *International Paper Company, 1898-1948, cinquante ans après*, New York, International Paper Company, 1948, 112 p.; *Rapports annuels de la paroisse mission de Saint-François-de-Sales de la Pointe-Gatineau*, désormais cités, *Rapports annuels, 1900-1913*, Archives du diocèse de Gatineau-Hull, désormais cités, ADG-H.
7. Brault, *Op. cit.*, p. 69-70; Blanchard, *Op. cit.*, p. 102-104.
8. Blanchard, *Op. cit.*, p. 91.
9. Yolande Plouffe, *Moi, ma paroisse*, feuille manuscrite, Archives de la paroisse Saint-François-de-Sales, désormais cités, ASFS.
10. *Rapports annuels, 1913-1960*, ADG-H, ASFS; *Lettre de Léon Casgrain, cabinet du procureur-général, province de Québec, au chanoine L.-J. Archambault, curé, paroisse Saint-François-de-Sales*, le 28 juin 1943, ASFS; « Campagne d'envergure », *Le Droit*, le 25 novembre 1957, coupure de journal, ASFS.

11. Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps, Tome I, (1890-1944)*, Montréal, Fides, 1973, p. 138, 158, 160, 206, 251; Robert Rumilly, *Maurice Duplessis et son temps, Tome II, (1944-1959)*, Montréal, Fides, 1973, p. 14, 230, 520.
12. *Lettre de l'abbé Antoine Lalonde, curé, paroisse Saint-François-de-Sales, à Alexandre Taché, député provincial de la région de Hull*, le 6 avril 1946, ASFS; *Lettre d'Alexandre Taché, député provincial de la région de Hull, province de Québec, à l'abbé Antoine Lalonde*, le 9 avril 1946, ASFS.
13. *Résolutions, Père Larochelle et les curés à l'hon. Alex. Taché, s.d.*, ASFS; Mémoire d'une entrevue entre messieurs les Curés de Hull et l'Honorable Alexandre Taché, le 29 mai 1946, ASFS; *Lettre de J. [Gualts?], secrétaire, Comité régional de l'Action catholique, à l'abbé Antoine Lalonde*, le 9 novembre 1946, ASFS.
14. On dénonce aussi la vente de livres subversifs par certains libraires et le travail dominical. Comité régional d'Action catholique, *Moralité publique dans la région de Hull*, mars 1947, 5 p., ASFS.
15. En 1952, le député Taché informe le curé Lalonde qu'il ne trouvait aucune disposition dans la loi permettant aux conseils municipaux de défendre la vente de boissons alcooliques le dimanche. *Lettre d'Alexandre Taché à l'abbé Antoine Lalonde*, le 12 février 1952, ASFS.
16. Il semble que Lafortune et Taché se soient déjà plaints des débits clandestins à la police des liqueurs.
17. *Lettre de Daniel Lafortune, maire, conseil municipal, Pointe-Gatineau, s.d.*, ASFS; *Municipalité du village de Pointe-Gatineau, Bureau du secrétaire-trésorier, s.d.*, ASFS; *Lettre de Daniel Lafortune, s.d.*, ASFS; *Lettre d'Alexandre Taché à l'abbé Antoine Lalonde*, le 7 juin 1949, ADG-H; *Résolution du conseil municipal de Pointe-Gatineau*, le 7 juin 1949, ADG-H; « On demande une grande réforme à Pointe-Gatineau », *Le Droit*, le 8 juin 1949, coupure de journal, ASFS; « Pointe-Gatineau fera fermer les débits clandestins », *Le Droit*, le 9 juin 1949, coupure de journal, ASFS; *Lettre de Louise Lamarche, secrétaire-trésorier, conseil municipal, Pointe-Gatineau, à l'abbé Antoine Lalonde*, le 10 juin 1949, ADG-H; *Lettre de Lucien Bruneau, sous-inspecteur, police des liqueurs*, le 14 juin 1949, ASFS; Paul Moreau, « Fermeture des hôtels le dimanche », *Le Droit*, le 17 juin 1949, coupure de journal, ASFS; « Attitude de M. Daniel Lafortune sur la fermeture des hôtels le dimanche », *Le Droit*, le 16 juin 1949, coupure de journal, ASFS; « Une déclaration de M. Yves Fortin, de Pointe-Gatineau », *Le Droit*, coupure de journal, ASFS.
18. *Lettre de Louis Lamarche à Mgr Alexandre Vachon, archevêque, archidiocèse d'Ottawa*, le 21 septembre 1951, ASFS; *Lettre du conseil municipal, Pointe-Gatineau, à Mgr Alexandre Vachon*, le 5 octobre 1951, ASFS; *Lettre de la Ligue du Sacré-Coeur, paroisse Saint-François-de-Sales, au conseil municipal, Pointe-Gatineau*, le 3 mars 1952, ASFS; *Lettre de Fortunat Paquin au conseil municipal, Pointe-Gatineau*, le 18 mars 1952, ADG-H.
19. « Une déclaration de M. Yves Fortin, de Pointe-Gatineau », *art. cit.* ; *Lettre d'A. Lapointe à l'abbé Antoine Lalonde*, le 26 mars 1954, ASFS; « Lafortune et Fortin se feront la lutte à la mairie de Pointe-Gatineau », *Le Droit*, le 11 mai 1955, coupure de journal, ASFS; « On demande à M.D. Lafortune d'être de nouveau candidat », *Le Droit*, coupure de journal, ASFS.
20. *Ligue de moralité, paroisse Saint-François-de-Sales, Pointe-Gatineau*, le 14 avril 1957, ASFS; « Une buvette au lieu d'une école à Hull », *Le Devoir*, le 10 septembre 1957, coupure de journal, ASFS; « On réclame à Hull la révocation du permis », *Le Droit*, le 10 septembre 1957, coupure de journal, ASFS; *Au prône du 15 septembre 1957*, ASFS; « Un combat à finir contre la taverne », *Le Droit*, le 20 septembre 1957, découpage de journal, ASFS.

21. J.M. Charron, « Le danger de l'alcoolisme », *Le Droit*, février-mars 1953, coupure de journal, ASFS; « Classification douteuse de certains débits de boisson », *Le Droit*, le 3 novembre 1959, coupure de journal, ADG-H; *Lettre d'Albert Lefebvre, prêtre-vicaire, à Mgr M.J. Lemieux, archevêque, archidiocèse d'Ottawa*, le 7 novembre 1959, ADG-H.
22. Un combat à finir contre la taverne », *art. cit.*; « Gatineau Point Beverage Conflict To Head », *The Ottawa Citizen*, le 23 novembre 1957, coupure de journal, ASFS; « Campagne d'envergure », *art. cit.*; « Cette résolution remontait à 1949 à Pointe-Gatineau », *Le Droit*, le 25 novembre 1957, coupure de journal, ASFS; « Fermeture d'hôtels le dimanche exigé à Pointe-Gatineau », *La Presse*, le 26 novembre 1957, ASFS; « Mgr Gélineau appuie les paroissiens de Pointe-Gatineau dans leur campagne », *Le Droit*, le 9 décembre 1957, coupure de journal, ASFS; « Deux hôtels ferment le dimanche à Pointe-Gatineau », *Le Droit*, le 17 février 1958, coupure de journal, ASFS.
23. Charron, *art. cit.*; « Mgr Gélineau appuie les paroissiens de Pointe-Gatineau dans leur campagne », *art. cit.*; « Campagne de tempérance lancée par trois évêques du Québec », *Le Droit*, le 22 janvier 1958, coupure de journal, ASFS; *Lettre de Léon Ricard, président, Ligue du Sacré-Coeur, à Mgr Paul-Émile Léger, archevêque, archidiocèse de Montréal*, le 8 janvier 1958, ASFS; Robert Rumilly, *Op. cit.*, p. 414.
24. Rumilly, *Op. cit.*, p. 588.
25. « Gatineau Point Beverage Conflict to Head », *art. cit.*; *Communiqué de presse, Monsieur Oswald Parent, M.P.P. député de Hull à l'Assemblée législative de Québec. Injustice flagrante dans le comté de Hull*, ASFS; *Copie du discours d'Oswald Parent à la Législature*, le 10 avril 1958, ASFS; *Lettre d'Oswald Parent à Antoine Rivard, solliciteur, province de Québec*, le 9 juillet 1959, ASFS.

La police d'Aylmer et de Pointe-Gatineau s'est déjà plainte de l'ingérence du Conseil municipal, Lionel Marleau, « Le choix d'un chef de police », *Le Droit*, le 12 novembre 1955, coupure de journal, ASFS.

L'utilisation du patronage du gouvernement de Duplessis a souvent été un sujet de plaintes. La distribution de permis et de licences fait partie de ce réseau de patronage : Gérard Boisvenu, *Le Duplessisme : politique économique et rapports de force, 1944-1960*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, 1981, p. 358.

26. « Le Conseil demande de fermer les hôtels », *Le Droit*, le 2 février 1960, p. 9, coupure de journal, ASFS; Jean Taillefer, « Le dimanche à Pte-Gatineau », *Le Droit*, le 4 février 1960, coupure de journal, ASFS; « Une proposition demandant la fermeture des hôtels rejetée à Pointe-Gatineau », *Le Droit*, le 7 juin 1960, coupure de journal, ASFS; Jean Taillefer, « Chère démocratie », *Le Droit*, le 9 juin 1960, coupure de journal, ASFS; Raymond Larouche, « À Pointe-Gatineau », *Le Droit*, le 10 juin 1960, coupure de journal, ASFS; *Lettre de l'abbé Antoine Lalonde à Théodore Joly, maire, conseil municipal, Pointe-Gatineau*, le 16 juin 1960, ASFS.
27. Cellard, *art. cit.*, pp. 533-546.
28. « Deux permis révoqués depuis 1944, selon l'honorable Taché », *Le Droit*, décembre 1951, coupure de journal, ASFS.
29. *Rapport de la requête anti-alcoolique dans la partie québécoise du diocèse d'Ottawa*, s.d., ASFS; *Lettre de l'abbé Antoine Lalonde au procureur-général, province de Québec*, le 18 mars 1954, ASFS; *Lettre de l'assistant procureur-général à l'abbé Antoine Lalonde*, le 24 mars 1954, ASFS; « Cramp Down on Minors Being Served Liquor », *Journal*, le 18 décembre 1958, coupure de journal, ASFS; « Permis du Standish Hall annulés, saisie de bière et boissons », *Le Droit*, coupure de journal, ASFS.

30. *Rapports annuels*, 1940-1942, ASFS; « Campagne d'envergure », *art. cit.*
31. *Lettre de l'abbé Antoine Lalonde à Édouard Rivard, président, Commission des liqueurs, province de Québec*, le 24 avril 1951, ADG-H.
32. *Lettre de l'abbé Antoine Lalonde au Juge J. Édouard Archambault*, le 29 janvier 1947, ADG-H; *Lettre du Juge J. Édouard Archambault, gérant, Commission des liqueurs, province de Québec, à l'abbé Antoine Lalonde*, le 31 janvier 1947, ADG-H; *Lettre d'Alexandre Taché à l'abbé Antoine Lalonde*, le 31 janvier 1947, ASFS; *Lettre de l'abbé Antoine Lalonde à Édouard Rivard*, le 24 avril 1951; *Lettre de l'abbé Antoine Lalonde au procureur-général*, le 26 septembre 1951, ADG-H; *Lettre de l'assistant procureur-général à l'abbé Antoine Lalonde*, le 1^{er} octobre 1951, ADG-H; « Un permis d'hôtel a été confisqué à Pointe-Gatineau », le 4 octobre 1951, coupure de journal, ASFS; *Lettre de l'abbé Antoine Lalonde à l'Honorable Alexandre Taché, Orateur de la Chambre, province de Québec*, le 12 mars 1952, ASFS; *Lettre d'Antoine Lalonde à Édouard Rivard, Commission des liqueurs, province de Québec*, le 12 mars 1952, ADG-H; *Lettre de l'assistant procureur-général suppléant à Antoine Lalonde*, le 28 mars 1952, ADG-H; *Lettre de l'abbé Antoine Lalonde à Théodore Joly*.
33. En 1958, Eugène Fortin, inspecteur de la police des liqueurs dans la région, semble aller au-delà de son autorité en ordonnant aux hôteliers de rester fermer le dimanche, sans donner de raison précise. Ils ont le droit de vendre de la boisson le dimanche et ils ne semblent pas avoir brisé leur promesse au curé de Saint-François-de-Sales. Il semble que Fortin ait suspecté des activités illégales dans ces établissements.
34. *Lettre d'Édouard Rivard, gérant-général, Commission des liqueurs de Québec, à l'abbé Antoine Lalonde*, le 24 juin 1949, ASFS; *Lettre d'un paroissien à l'abbé Antoine Lalonde*, octobre 1954, ASFS; Abbé Antoine Lalonde, *Notes manuscrites*, le 8 juin 1955, ADG-H; « Deux hôtels ferment le dimanche à Pte-Gatineau », *art. cit.*; *Copie du discours d'Oswald Parent à la Législature; Rapports annuels*, 1959-1964, ASFS; « Descente à l'hôtel Gatineau », *Le Droit*, le 6 octobre 1959, coupure de journal, ASFS; *Lettre de l'abbé Antoine Lalonde à Paul Sauvé, premier ministre, province de Québec*, le 10 octobre 1959, ASFS; *Lettre de l'abbé Antoine Lalonde à Eugène Fortin, police des liqueurs*, le 10 octobre 1959, ASFS; *Lettre d'Albert Lefebvre à Mgr M.J. Lemieux; Lettre de l'abbé Antoine Lalonde à Théodore Joly*.
35. *Lettre d'Antoine Lalonde à Mgr Alexandre Vachon*, le 27 avril 1948, ADG-H; *Lettre de Mgr Alexandre Vachon à Antoine Lalonde*, le 29 avril 1948, ADG-H; « Fleurdelisé remis aux élèves de Pointe-Gatineau », *Le Droit*, le 4 décembre 1951, coupure de journal, ASFS; *Lettre d'Alphonse Charette à Georges-Émile Lapalme, procureur-général, province de Québec*, le 23 janvier 1952, ADG-H; *Lettre d'Antoine Lalonde au procureur-général, province de Québec*, le 12 mars 1952, ADG-H; *Lettre de l'assistant procureur-général suppléant à Antoine Lalonde*; « Don de 100 \$ à la nouvelle paroisse de Pointe-Gatineau », *Le Droit*, le 17 août 1954, découpeure de journal, ASFS; Champlain Marciel, « En l'honneur de la Vierge de Lourdes », *Le Droit*, le 18 août 1954, coupure de journal, ADG-H; « Don de l'Amicale Saint-François aux missions du Japon », *Le Droit*, le 16 septembre 1954, coupure de journal, ADG-H; *Lettre d'Antoine Lalonde à Hilaire Beaugard, directeur de la police provinciale*, le 1er décembre 1954, ASFS; Antoine Lalonde, *op. cit.*; « Les bingos à Gatineau », *Le Droit*, le 28 novembre 1956, coupure de journal, ASFS; « La brillante carrière du maire Daniel Lafortune, pédagogue depuis 37 ans », *art. cit.*
36. *Bulletins paroissiaux*, le 27 mars 1966, le 27 septembre 1970, ASFS.

37. Bellefleur, *op. cit.*, p. 94-95; « Renseignement au sujet des Gageurs du « Pool »/Information Re « Pool » Betting, s.d., ASFS; Comité régional d'Action catholique, *op. cit.*; Lettre de l'abbé Antoine Lalonde au procureur-général, le 12 avril 1946, ASFS; Lettre de P. Huot, assistant procureur-général, le 12 avril 1946, ASFS; Lettre de P. Huot, assistant procureur-général suppléant, à l'abbé Antoine Lalonde, le 16 avril 1946, ASFS; Coupure de journal, le 4 juillet 1947, ASFS; Lettre de Mgr Alexandre Vachon, le 29 avril 1952, ASFS; Lettre d'Yvan Robitaille, vicaire, paroisse Saint-François-de-Sales, à Mgr J.N. Gélinau, vicaire-général, archidiocèse d'Ottawa, le 14 mars 1957, ADG-H; Lettre de Mgr J.N. Gélinau à Yvan Robitaille, le 22 mars 1957, ADG-H; Lettre de Mgr Alexandre Vachon aux curés, le 29 avril 1952, ASFS; Soirée dansante au profit des pompiers volontaires de Pointe-Gatineau, le samedi 4 avril 1953, annonce, ASFS; Lettre de J.A. Lafrenière à l'abbé Antoine Lalonde, le 1^{er} juillet 1957, ASFS; Antoine Lalonde, *Notes manuscrites*, novembre 1957, ASFS; « Mgr Gélinau appuie les paroissiens de Pointe-Gatineau dans leur campagne », *art. cit.*, Lettre de l'abbé Antoine Lalonde, le 3 juin 1958, ASFS. Il existe, en plus, dans les Archives de la paroisse Saint-François-de-Sales, plusieurs coupures du *Devoir* se prononçant contre ces « menaces ».
38. En 1963 et 1964, le rapport du curé note la présence de trois hôtels, trois tavernes, un restaurant licencié et neuf épicerie licencées. *Rapports annuels*, 1963-1964, ADG-H.

*Le père Paul Gay
et Maurice Duplessis*



Le Collège Saint-Alexandre
(PH 01.20) Studio Simard

FATHER PAUL GAY, A SPIRITAIN, IS THE BEST REFERENCE TO EMBODY THE VENERABLE INSTITUTION VESTED THROUGH THE YEARS ON THE CELEBRATED COLLEGE SAINT-ALEXANDRE OF LIMBOUR. HISTORIAN, LITERARY CRITIC, PROFESSOR EMERITUS, EDUCATOR BY VOCATION, FATHER GAY KNEW AND DEALT WITH THE GREAT AND FAMOUS PEOPLE OF OUR WORLD. NAMED SUPERIOR OF THIS RENOWNED INSTITUTION OF LEARNING, HE WAS THE RIGHT MAN AT THE RIGHT PLACE TO ENSURE ITS SURVIVAL THROUGH MANY HARDSHIP TIMES.

HE KNEW VERY WELL THE QUEBEC PRIME MINISTER, MAURICE DUPLESSIS, FAMED FOR HIS STRICTNESS, SOMEWHAT TEMPERED IN SOME INSTANCES BY HIS SYMPATHY FOR A WORTHY CAUSE ACCORDING TO HIS CRITERION OR HIS EMPHATY TOWARDS A PETITIONER. AND ON BOTH ACCOUNTS, FATHER GAY COULD AND WOULD TAKE ADVANTAGE OF THE SITUATION TO OBTAIN FROM HIM FUNDS AND SUPPORT FOR HIS BELOVED COLLEGE.

HIS TENACITY, HIS SENSE OF DUTY BEYOND THE NORM, NOT FORGETTING HIS LEGENDARY HUMOUR, WERE QUALITIES AND ASSETS CONTRIBUTING ALSO TO THE GROWTH OF LIMBOUR IN GENERAL AND, AT THE SAME TIME, OF THE ACTUAL TOWN OF GATINEAU.



L'incendie de la Maison des Frères en 1954.
Collège Saint-Alexandre (PH01.16) Champlain Marciel, photographe

Le monde est à la fois si petit et si vaste ! Combien d'entre vous, résidents de Ferme Limbour, savez que feu Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, de 1936 à 1939 et de 1944 à 1959, a joué un rôle de premier plan dans votre existence quotidienne, non seulement comme Québécois, mais également comme Gatinois ?

Un coup d'oeil sur le collège Saint-Alexandre – le soir, de préférence, grâce à la superbe luminosité qui s'en dégage – donne l'impression d'admirer un magnifique château d'Europe ou un de ces collèges du Vermont, construits en pleine verdure. Cependant, le beau rêve avait connu ses moments sombres, ses remises en question, et, en quelques occasions, des risques de fermeture.

À l'époque, le pouvoir politique ne s'embarrassait pas de commissions d'enquête ni d'interminables consultations. Duplessis était homme d'action. Ses décisions étaient celles du Gouvernement. Bref, il était le gouvernement. Écoutons le père Gay, délégué en mission spéciale à Québec pour quémander des fonds pour le collège. L'événement se déroule en 1954.

« Cette année-là, je suis supérieur du collège. Un beau matin de fin de mars, un feu d'une rare intensité ravage la Maison des Frères. Le spectacle est tellement grandiose que des petits avions survolent la scène pour en prendre des photos. À la radio, on annonce que le collège Saint-Alexandre brûle. Les gens accourent de partout pour contempler le spectacle qui, ma foi, est tout à fait fabuleux. Même le délégué apostolique se déplace pour venir voir ça. Le feu persiste jusque dans l'après-midi. À un moment donné, j'ai eu peur que le vent ne tourne et ne s'attaque à l'édifice principal.

« Je suis debout au beau milieu de la foule en train de regarder l'incendie lorsqu'un journaliste, dont j'ignore l'identité, s'approche de moi pour me demander le montant des dégâts. Évidemment, j'en n'ai pas la moindre idée et je lance à brûle pourpoint : 200 000 \$. Le lendemain, quelle n'est ma stupéfaction de lire dans les journaux que le collège a subi des pertes chiffrées précisément à 200 000 \$! »

Or, le matin même de l'incendie, le Conseil provincial des Spiritains du Canada devait se réunir au collège pour décider de la construction d'un gymnase. Le père Alphonse

Soucy, l'économe de l'époque, avait déjà convaincu l'économe provincial que le collège était en mesure d'absorber les coûts d'une telle construction. Hélas ! Il n'en était plus question.

Au plus fort de l'incendie de la Maison des Frères, un élève « un tantinet spirituel » s'approche du père Gay et lance ironiquement : « Le gymnase qui brûle !... » Le beau projet, si ardemment souhaité, s'envole en fumée. Mais il y a pire. Le père Gay poursuit :

« L'avenir même du collège est menacé. Pour la première fois de ma vie, je me rends chez Maurice Duplessis. À coups de téléphone, j'avais demandé à tous les supérieurs de collège d'intercéder en faveur de notre Alma Mater. M^{re} Landry, lui-même recteur de l'université Laval de Québec, avait parlé à l'honorable Duplessis pour nous appuyer.

« À ma grande stupéfaction, un mois jour pour jour après ma visite à Québec, je reçois un chèque de 400 000 \$ libellé à mon nom propre et signé par Onésime Gagnon, ministre des Finances.

« *Le Droit* envoie un photographe pour immortaliser le fameux chèque. Même un confrère spiritain, libéral et farouche adversaire de Duplessis, vient embrasser le précieux document. Je m'amuse de la situation. Je joue une bonne peur au père Soucy, économe, en le



Le père Paul Gay
Collège Saint-Alexandre (PH05.12)
Newton photographie

menaçant d'encaisser le chèque, de m'acheter une auto et de fuir aux États-Unis accompagné d'une belle femme. »

En réponse, le père Soucy s'empresse d'apposer le sceau du collège à l'endos du chèque. L'institution est sauvée et peut poursuivre son oeuvre de premier plan.



Le gymnase
Collège Saint-Alexandre (PH01.31)



L'honorable Maurice Duplessis
A.N.Q. Outaouais (ICON-7H P45-57)
T.V. Little photograph

Le père Gay rend hommage au député d'alors, Gérard Desjardins, du comté de Maniwaki dont dépend Limbour.

« C'est monsieur Desjardins qui organise mes rendez-vous avec Duplessis. Par la suite, je deviens un ami du premier ministre que je peux rencontrer assez souvent. Je comprends rapidement à quel point il est important de se lier d'amitié avec les secrétaires et les portiers. Mlle Auréa Cloutier, secrétaire privée du premier ministre, m'ouvre toutes grandes les portes du bureau de Duplessis. En guise de remerciement, au moment des sucres à Limbour, je lui fais parvenir de succulents coeurs en sucre qu'elle adore. »

Le collègue doit une grande reconnaissance à l'honorable Maurice Duplessis, au député Gérard Desjardins et à Auréa Cloutier.

Le père Gay fouille dans ses souvenirs pour déterrer quelques secrets bien gardés qui finissent par surgir en plein jour.

« Le maire Thomas Moncion de Hull, propriétaire d'un grand magasin surnommé le *Eaton de l'Outaouais*, me demande d'intercéder auprès de Duplessis pour avoir des fonds en vue de la construction d'une maison d'accueil pour vieillards dont la ville a grandement besoin. Je suis mal à l'aise puisque le maire m'a beaucoup aidé lors de l'incendie. Cependant, je dois lui expliquer que le premier ministre ne comprendra pas que je m'occupe de

projets qui ne me regardent pas. Je suis obligé de refuser avec peine. » De la petite histoire, le père Gay remonte un événement très révélateur dont il accepte de parler publiquement pour la toute première fois.

Tout le monde connaît la fameuse phrase de Duplessis: *Toé, tais-toé!* Le Premier Ministre fait tout, contrôle tout. Les lignes suivantes le prouvent.

« En ce temps-là, le petit séminaire du collège abritait de jeunes internes dans une bâtisse très vieille, aux risques d'incendie omniprésents. Le père Charles-Borromée Beaulieu, spiritain, directeur, me délègue donc pour essayer de convaincre une nouvelle fois le premier ministre de nous venir en aide.

« J'arrive à la salle d'audience. Mademoiselle Auréa Cloutier me dit : *Comment! vous ne savez pas que le premier ministre est très malade?* Je l'ignorais. Attendez là, me dit-elle. J'attends, j'attends et j'attends. Ma démarche est trop importante pour reculer. Enfin, je suis invité à rencontrer l'honorable Duplessis. Le député Desjardins est présent. Le premier ministre me demande combien il m'a donné au fil des ans pour le collège. Je sais bien qu'il s'agit de centaines de milliers de dollars. Au lieu de lui répondre par un chiffre global, je commence à énumérer les dons, un à un. Telle année, tel montant. En une autre occasion, telle somme. Duplessis s'impatiente et me dit: *Ça suffit comme ça!*

« Pendant un bon cinq minutes, il m'explique qu'il ne peut rien faire pour moi. Il a donné tel montant à l'Université de Montréal, une énorme somme aux Sciences Sociales de l'Université Laval, etc. Bref, il n'a plus d'argent.

« Un moment donné, il lance à pleine voix : *Bon! combien voulez-vous?* Je lève les yeux au ciel! Duplessis vient tout juste de me convaincre dans les moindres détails qu'il n'a plus un sou et il me demande combien je désire. Vraiment, je ne comprends pas.

« Je ne dis mot, abasourdi par la question. Monsieur Desjardins a le souffle court. Il pense à son comté, à ses élections. D'ailleurs le curé d'Aylmer a déclaré en pleine chaire que le premier ministre n'a plus d'argent pour le comté mais uniquement pour le collègue Saint-Alexandre!

« Je suis assis en face du premier ministre. Il me regarde droit dans les yeux, lui qui ne fixe jamais son interlocuteur. Soudain, il s'exclame : *Là, c'est sérieux! Combien voulez-vous? Moi, je prie saint Joseph, mon patron. Je l'implique dans ma requête, lui qui aimait tellement les pauvres. Je murmure alors : Bien... bien... si j'avais deux cent cinquante mille... C'est bon! C'est bon! Deux cent mille!* répond le cheuffe.

« Le premier ministre appuie alors sur un bouton placé en dessous de son bureau pour appeler son secrétaire. Ledit secrétaire s'amène aussitôt avec le grand cahier contenant les décisions du Conseil des Ministres. Écrivez, ordonne-t-il : *Par décision du Conseil des Ministres, il est accordé la somme de deux cent mille dollars à la valeureuse institution (Duplessis aimait les grands mots) de Saint-Alexandre.* Or, pas un seul ministre n'était au courant de sa décision. »

L'influence de Duplessis dans le développement du collège de Limbour a été prépondérante. Sans argent, le collège aurait fermé ses portes. Sans collège, Ferme Limbour n'existerait pas dans son expansion actuelle. Et il n'est pas exagéré d'affirmer que le père Gay a joué un rôle de premier plan à une époque où les décisions se prenaient directement au niveau des relations humaines. Son humanité, n'est-ce pas là précisément la qualité première du père Gay? Sa simplicité, son sens inné de la réalité, la chance unique qu'il a eue d'avoir à ses côtés un économiste aussi habile que le père Alphonse Soucy (décédé en octobre 1994) lui ont permis de concrétiser des objectifs élevés dont bénéficient aujourd'hui les résidents de Ferme Limbour, ceux du secteur Touraine et, en bout de ligne, tout le Grand Gatineau.

◆ Par Michel Lavoie



Le Collège Saint-Alexandre
(PH01.21) Royal Canadian Air Force photograph

*La Brigade des pompiers volontaires
du village de Templeton*



L'incendie de 1954

Collège Saint-Alexandre (Ph 01. 16) Newton photographe

THE BRIGADE OF VOLONTEER FIREMEN OF THE VILLAGE OF TEMPLETON.

LOSSES CAUSED BY FIRE AND LACK OF AWARENESS OF THE RISKS BY FIRE LED TO THE CREATION OF A BRIGADE OF VOLUNTARY FIREMEN IN THE TEMPLETON VILLAGE, IN THE YEAR 1955. THIS TEXT IS A NARRATION OF FACTS AND ACTIONS OF THE VOLUNTARY FIREMEN OF THE VILLAGE OF TEMPLETON. THERE IS ALSO INFORMATION ABOUT THIS MUNICIPALITY, THUS ADDING SOMEWHAT TO ITS HISTORY.

Les pertes causées par le feu mettaient en évidence la nécessité d'une éducation plus poussée du public en matière de sécurité et d'incendie. Dans la grande majorité des cas de sinistres, l'un des éléments déterminants qui contribuait à causer l'incendie résidait dans les défaillances humaines : méconnaissance des risques d'incendie, inobservation des mesures de prévention appropriées, inaptitude à prendre les dispositions nécessaires pour retarder la propagation et limiter les dégâts du feu.

Ce fut pour ces raisons que des citoyens du village de Templeton décidèrent de fonder une brigade de pompiers volontaires. C'est le 30 juin 1955 que fut fondée la Brigade des pompiers volontaires de Templeton. C'était un organisme municipal constitué de 24 résidents bénévoles, donnant leur temps afin de veiller à la sécurité des citoyens du village de Templeton.

Généralement, les incendies étaient causés par un public négligent ou mal informé. Il fallait convaincre les indifférents en les rendant conscients de leurs responsabilités quant aux dangers du feu. C'est ainsi qu'en août 1955 fut adopté le règlement municipal n° 42, édictant les précautions à prendre afin de prévenir les incendies¹. Le conseil municipal, sous l'égide du maire David Mitchell, acheta un camion à incendie, de marque Ford (1942), pour la somme de 2 700 \$, chez Pierre Thibault ltée, de Pierreville (Québec). Ce fut aussi le conseil qui invita Lorenzo Servant à agir comme chef de la brigade². Il était l'un des fondateurs de la brigade et il en fut le chef pendant plus de 12 ans (1955-1967). Les co-fondateurs de la brigade furent Georges Laniel et Yvon Chénier, qui agirent à titre de sous-chefs pendant plusieurs années.

Dès sa fondation, 40 citoyens s'inscrivirent comme pompiers volontaires, mais 24 seulement furent retenus³. Le nombre de pompiers volontaires ne dépassa jamais ce chiffre. Les pompiers volontaires se dotèrent assez tôt de statuts.

STATUTS DE 1959

Le conseil d'administration de la brigade était composé dans les statuts de 1959 d'un chef, du sous-chef, d'un capitaine, d'un président et du secrétaire-trésorier. Sauf le chef, les membres étaient élus au scrutin secret, lors de l'assemblée générale annuelle, à laquelle devait assister la majorité des

membres. Le chef des pompiers était élu parmi les membres de la brigade, à l'assemblée générale. L'aspect administratif était la tâche du secrétaire-trésorier.

STATUTS DE 1972

Dans les statuts de 1972, de nouveaux postes voyaient le jour au sein du conseil d'administration de la brigade. Il s'agissait de l'assistant-chef et de deux inspecteurs. Le poste de président fut aboli. Contrairement aux statuts de 1959, le chef était élu au scrutin secret, tout comme les autres postes du conseil d'administration. Il y avait aussi une procédure de sélection quand à l'admission de nouveaux membres.

Chaque membre du conseil d'administration avait une tâche bien précise. La direction était confiée au chef, au sous-chef, à l'inspecteur 1, à l'inspecteur 2 et au capitaine. L'assistant-chef et le secrétaire-trésorier voyaient à l'administration de la brigade.

ADMISSION

Tout homme désirant faire partie de la brigade devait compléter un formulaire de demande d'admission. La demande était étudiée par le conseil d'administration et présentée aux membres, lors d'une assemblée pendant laquelle ils se devaient d'accepter ou de refuser le candidat. Tout pompier devait résider dans les limites du village. Après un an de stage dans la brigade, le pompier devenait admissible au port de l'uniforme. Les femmes n'étaient pas acceptées. En fait, elles n'étaient même pas admises au local des pompiers.

La brigade des pompiers volontaires créait, en 1964, la brigade des jeunes pompiers, dans le but de préparer la relève. Elle était composée de sept membres. Les critères d'admission étaient sévères. On sélectionnait des jeunes gens sérieux, âgés de 16 à 21 ans, habitant la

municipalité. Les jeunes pompiers ne combattait pas les incendies, mais ils prenaient part aux activités de la brigade des pompiers.

Ce n'est que dans les années 1970 que furent offerts des cours aux membres de la brigade des pompiers volontaires, afin qu'ils puissent connaître les dernières méthodes de lutte contre les incendies. À partir de mars 1974⁴ sont accordées les premières subventions permettant de suivre des cours de technicien en prévention au cégep de Hull. On proposait, par exemple, des cours offerts par « l'ambulance St-Jean (cours de premiers soins à 10 \$), des cours de niveau collégial, comme systèmes de protection et d'autoprotection, lecture de plans et dessins élémentaires, le prix était de 50 \$ chacun⁵ ». Les coûts étaient défrayés par la municipalité.

UNIFORME

Les pompiers volontaires étaient dotés d'un uniforme fourni par la brigade. À chaque assemblée, les pompiers présents devaient être en uniforme. Les membres qui décidaient de ne plus faire partie de la brigade devaient le rendre. De plus, il était strictement défendu de prêter ledit uniforme, en tout ou en partie, sous quelque considération que ce soit.

L'uniforme était composé du képi, de la tunique, du pantalon, de la chemise bleue, de la ceinture, des gants blancs et des insignes, tels qu'émis par la brigade. Avec son uniforme, tout pompier devait vêtir des bas noirs, des chaussures noires et une cravate noire. Les membres de l'exécutif en uniforme devaient vêtir la chemise blanche émise par la brigade. Au cours des mois de juin, juillet, août et septembre, les pompiers en uniforme ne portaient pas la tunique, les gants blancs et la bande du képi⁶.

Il était défendu à tout pompier en uniforme de fréquenter un endroit où l'on vendait des boissons alcoolisées. En somme, le pompier volontaire avait un rôle social à jouer dans la communauté.

RÔLE DU POMPIER VOLONTAIRE

Les pompiers volontaires ne recevaient aucune rémunération. Ils se dévouaient à protéger les vies et les propriétés privées et publiques. Ce ne fut que vers 1970, que les pompiers commencèrent à toucher un salaire à un taux horaire, lorsqu'ils combattaient un incendie. Voici deux exemples de salaire qu'un



*La brigade des pompiers volontaire en 1957.
Paroisse Sainte-Rose-de-Lima, p. 96.*

pompier volontaire pouvait toucher. En 1970-1971, un pompier recevait 3 \$ par appel, 3 \$ pour la pratique mensuelle et 2 \$ pour l'assemblée annuelle. En 1973-1974, le salaire augmente à 5 \$ par incendie, mais demeurait le même pour la pratique mensuelle et l'assemblée annuelle⁷.

Les pompiers avaient aussi la tâche d'inspecter les propriétés privées ainsi que les entreprises concernant la protection contre le feu. Après la visite d'inspection, ils faisaient parvenir une lettre à la compagnie ou au particulier, avec une série de recommandations le priant de se conformer aux normes de sécurité en matière d'incendie. Les pompiers donnaient des avertissements en faisant référence au *Code national de prévention des incendies*. Les responsables de la prévention des incendies étaient le capitaine et le sous-chef.

La brigade produisait un rapport mensuel d'incendie dans lequel étaient consignées les activités quotidiennes des pompiers. Un exemplaire était envoyé par le secrétaire-trésorier, ou le chef, au conseil municipal. De plus, la brigade présentait un compte rendu annuel. Voici trois exemples de présence des pompiers à un incendie mentionné dans le bilan annuel :

- 1961 : 18 incendies, 8,27 pompiers en moyenne;
- 1962 : 25 incendies, 8,2 pompiers en moyenne;
- 1963 : 25 incendies, 7,3 pompiers en moyenne⁸.

On retrouvait également dans le bilan annuel les opérations financières de la brigade, détaillant les recettes et les dépenses. Ce qui suit est un aperçu du rapport financier de la Brigade pour l'année 1964.⁹

**LA BRIGADE DES POMPIERS
TEMPLETON (QUÉBEC)**

Rapport financier pour 1964

Balance en banque (au 1 ^{er} janvier 1964)	447,21 \$
Revenus	
Collecte (Semaine de prévention)	252,12 \$
Subvention (Conseil)	400,00
Divers	35,00
Intérêt et boni	9,54
	696,66
	1143,87 \$
Dépenses	
Administration	75,00 \$
Vêtements	727,55
Événements publiques	253,25
Divers	5,61
	1061,41 \$
Balance (au 31 décembre 1964)	82,46 \$

Il va sans dire que les pompiers avaient la tâche d'inspecter et de vérifier le camion. Quotidiennement, ils devaient le nettoyer, vérifier l'équipement, de même que laver la caserne. Ils étaient chargés de préparer les exercices et les entraînements. Les pompiers avaient l'obligation d'enquêter sur les incendies survenus et d'inspecter les écoles à chaque début d'année scolaire. Enfin, ils avaient la responsabilité de peindre les bornes-fontaines.

Chaque année, les pompiers volontaires organisaient la semaine de prévention des incendies. Celle-ci se déroulait en automne, en même temps que la semaine nationale de prévention des incendies. Les pompiers désiraient instruire la population en vue de limiter le nombre d'incendies et les pertes qu'ils causent. Durant cette semaine-là, les pompiers préparaient une brochette d'activités. Elles débutaient par l'inauguration officielle. On demandait la coopération des autorités religieuses. Il y avait une distribution de lettres circulaires sur la prévention des incendies à tous les propriétaires de garages et personnes responsables de débits d'essence, ainsi qu'aux entrepreneurs et commerçants. Les pompiers prononçaient des causeries dans les écoles du village (St-Jude, Labelle, Ste-Rose et le couvent Ste-Marie), y faisaient des exercices d'évacuation et des inspections. Ils procédaient au nettoyage et au polissage du camion à incendie et du garage. La caserne était ouverte le soir au public. Enfin, la semaine se terminait par un défilé de clôture et une réception au centre récréatif de Templeton.



Les ruines de la maison McLaurin
A.N.Q. Outaouais (p1-2, fiche n° 81-3)

En somme, les pompiers volontaires consacèrent d'innombrables heures à protéger les habitants contre les pertes dues au feu. En plus, ils voyaient au bon fonctionnement de la brigade.

FONCTIONNEMENT DE LA BRIGADE

La caserne d'incendie de Templeton était située au 20 du boulevard Lorrain. Le service de la protection des incendies avait un garage et une salle de réunion. Le reste de l'édifice abritait les services municipaux ainsi que le service de police.

La brigade des pompiers volontaires fonctionnait par don de la population (ex. collecte lors de la semaine de prévention des incendies). Ils recevaient une subvention du conseil municipal. Voici quelques données statistiques pour l'année 1972. La population était de 3 696.¹⁰ Le budget municipal était de 348 460 \$¹¹. Le budget protection-incendie pour la brigade était de 4 602 \$¹², la proportion du budget municipal consacrée à la « sécurité-incendie » était de 1,32 \$¹³. Le coût *per capita* de la « sécurité-incendie » était de 1,24 \$¹⁴. Les pertes dues au feu dans la municipalité en 1971 étaient de 25 188 \$¹⁵.

Le présent exposé est une narration des faits et gestes des pompiers volontaires de l'ancien village de Templeton, soit avant la fusion. La prévention des incendies et l'éducation étaient la seule façon positive d'aborder le problème du feu. En même temps, ce texte offre des renseignements sur la municipalité et nous fait connaître quelque peu son histoire.

Il est intéressant de noter qu'en novembre 1990 la ville de Gatineau a décidé de désigner sa nouvelle caserne d'incendie, sur l'avenue du Cheval-Blanc, du nom de Joseph-Roy. Il était le président-fondateur de la Brigade des pompiers volontaires.

◆ Par Line Bertrand

Références

SOURCES MANUSCRITES

Archives de la ville de Gatineau

004P04b/0155 Constitution de la Brigade des pompiers Volontaires 1972

004P04b/0440 Règlement 42 Prévention des incendies 1955

004P04b/0467 Semaine de prévention des incendies 1969-1974

004P04b/0468 Service d'incendie 1959-1967

004P04b/0469 Service d'incendie 1965-1974

004P04b/0470 Service d'incendie 1967-1974

004P04b/0471 Service d'incendie 1969-1974

004P04b/0472 Service d'incendie 1971-1974

SOURCES IMPRIMÉES

COMITÉ DE L'ALBUM SOUVENIR, *Paroisse Sainte-Rose-de-Lima 1889-1989*, 1989, 136 pages.

THÉRIAULT, Yvette, *Le village de Templeton (1920/1950) et le grand Gatineau*, Gatineau, Ville de Gatineau, 1980, 48 pages.

Notes de bas de page

- 1 Archives de la ville de Gatineau, fonds de la municipalité du village de Templeton, 004P04a/005.
- 2 Archives de la ville de Gatineau, fonds de la municipalité du village de Templeton, 004P04a/005.
- 3 *Paroisse Sainte-Rose-de-Lima 1889-1989*, p. 96.
- 4 004P04b/0469. Lettre du 11 mars 1974.
- 5 004P04b/0469. Lettre du 11 mars 1974.
- 6 004P04b/0155.
- 7 004P04b/0471.
- 8 004P04b/0468.
- 9 004P04b/0468.
- 10 004P04b/0472.
- 11 *Ibid*
- 12 *Ibid*
- 13 *Ibid*
- 14 *Ibid*
- 15 *Ibid*

*Des bibliothèques publiques
sur le territoire de Gatineau :
trente ans de lecture publique*



Ville de Gatineau – Communications
René Binet, photographe

SIMILARLY TO THE SITUATION PREVAILING IN THE PROVINCE OF QUEBEC, THE TERRITORY WHICH WAS TO BECOME THE ACTUAL TOWN OF GATINEAU WAS VERY BADLY PROVIDED FOR IN PUBLIC LIBRARIES. FOLLOWING THE PASSAGE IN 1959 OF A BILL ON PUBLIC LIBRARIES BY THE QUEBEC LEGISLATURE, THE TOWN OF GATINEAU MILLS WAS THE FIRST MUNICIPALITY TO RESOLUTELY LEAD THE WAY WITHIN TWO YEARS. OTHER MUNICIPALITIES FOLLOWED ON PRUDENTLY THE FOOTSTEP IN MAKING USE OF THE BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE DU NORD DE L'OUTAOUAIS, WHICH WAS FINANCED BY THE QUEBEC GOVERNMENT, HOPING THAT THE LATTER WOULD EVENTUALLY SET UP LOCAL LIBRARIES. THE CITIZENS OF GATINEAU HAD TO WAIT THE GROUPING OF THE SEVEN MUNICIPALITIES IN 1975, TO ENJOY A COMPLETE NETWORK OF PUBLIC LIBRARIES WITH THE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE GATINEAU.

*I*l est vain de ratisser les siècles passés à la recherche des premières bibliothèques publiques sur le territoire de Gatineau. Il suffit plutôt de se rappeler le bouillonnement culturel des années soixante et au tumulte entourant le regroupement de 1975. Les acteurs et les témoins de ces époques se souviendront sans doute d'avoir travaillé ou bouquiné dans une petite bibliothèque de leur quartier ou encore d'être montés à bord du bibliobus. Les faits et les souvenirs ne font que rappeler la jeunesse du service de lecture publique à Gatineau.

LE DÉVELOPPEMENT DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES À GATINEAU ET CELUI DES AUTRES BIBLIOTHÈQUES AU QUÉBEC

Il ne faut pas s'étonner que l'apparition des bibliothèques publiques sur le territoire gatinois soit si récente : les bibliothèques publiques du Québec sont encore bien jeunes.

À la fin des années 20, uniquement deux bibliothèques sont établies sur le territoire de l'Outaouais : la bibliothèque paroissiale des Oblats, à Hull et celle maintenue par le Cercle des fermières, à Montebello.

Mais les bibliothèques publiques ne sont pas seulement rares en Outaouais. En effet, parcourant le Québec en 1930-31, les membres de la Commission Ridington, une commission d'enquête mise sur pied pour dresser un portrait des bibliothèques dans chacune des provinces canadiennes, dénombrent 224 bibliothèques au Québec. À propos de ces bibliothèques, les membres de la Commission écrivent :

« [...] The majority are semi-moribund and for purposes of information and recreation, negligible. Most of them are bibliothèques paroissiales – parish libraries under the control of the clergy. »¹

L'histoire de la bibliothèque publique moderne au Québec commence en fait avec l'adoption de la Loi sur les bibliothèques publiques par le gouvernement du Québec, en décembre 1959. Cette loi crée deux organismes placés sous la juridiction du ministre des Affaires culturelles : la Commission des bibliothèques publiques et le Service des bibliothèques publiques.

En 1961, le Service des bibliothèques publiques mène une enquête auprès des 1 672 municipalités de la province. Le

Service dénombre 233 organismes divers : 4 bibliothèques circulantes, 33 bibliothèques soutenues par des conseils municipaux, 60 bibliothèques d'associations² et 136 bibliothèques paroissiales.

L'enquête de 1961 révèle l'existence d'une seule bibliothèque publique dans la région de l'Outaouais : celle que la Ville de Hull avait établie en 1954. Une bibliothèque d'association est située à Aylmer, et des bibliothèques paroissiales sont installées dans les municipalités de Buckingham, Maniwaki, Mont-Laurier, Papineauville et Saint-André-Avellin. Selon nos recherches, le territoire de Gatineau est vraisemblablement dépourvu de toute forme de service de lecture publique.

Dès le début des années soixante, les bibliothèques publiques du Québec se développeront à un rythme impressionnant. L'Outaouais, et en particulier le territoire de Gatineau, n'échappera pas à cette vague.



Ville de Gatineau – Communications, 1749
René Binet, photographe

L'EX-VILLE DE GATINEAU ÉTABLIT UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Parmi les municipalités qui forment aujourd'hui la ville de Gatineau, c'est dans l'ex-Gatineau ou Gatineau Mills (1933-1974) que naît la première bibliothèque publique. En effet, le 12 septembre 1961, est adopté le règlement 212 concernant l'établissement d'une bibliothèque municipale.

Cependant, ce n'est que deux ans plus tard, sous la gouverne du maire Roland Théorêt que sont prises les décisions qui mènent à l'établissement d'une bibliothèque municipale dans la municipalité. Ainsi, dans une résolution du 21 janvier 1963, le conseil municipal énonce que le projet d'une bibliothèque mérite une étude sérieuse. Un comité est alors créé afin d'étudier et de faire rapport sur l'opportunité d'établir une bibliothèque municipale, d'en déterminer le coût et le mode de fonctionnement. Les membres du comité, présidé par M. Pierre Langlois, sont : MM. Jean Mercier, Claude Plouffe, Roméo Maione, l'Abbé Guy Lascelles et Mme Mathieu Charron. L'échevin M. Zénon Paquette représente le conseil municipal sur le comité.

Trois ans après l'adoption du premier règlement, et près de deux ans suivant la mise sur pied du comité d'étude, soit le 8 septembre 1964, le règlement 212 est rescindé et remplacé par le règlement 267. On y énonce :

«Il est désirable et même nécessaire pour l'éducation intellectuelle et morale des citoyens d'établir une bibliothèque publique dans les limites de la Ville de Gatineau.» Un comité d'administration est alors prévu. Celui-ci devant être composé du maire, d'un échevin, et de six autres membres nommés par le conseil municipal. Puis, le conseil embauche le premier bibliothécaire, M. Louis-Marie Prud'homme.

Rapidement, la bibliothèque s'installe au sous-sol de la mairie, alors située au 280 Maloney Est, dans un local d'une superficie de 2 500 à 3 000 pieds carrés. La bibliothèque ouvre ses portes dès la fin de l'hiver 1965. C'est la section des jeunes qui, à la fin du mois de mars, avec sur ses rayons environ 2 000 titres, accueille les premiers clients. Puis, en juin, les adultes peuvent à leur tour bouquiner parmi 3 000 titres. La bibliothèque est alors ouverte du lundi au vendredi, de 13 h à 21 h ainsi que les samedis et dimanches, de 13 h à 18 h. Tous les samedis, de 10 h à midi, les enfants peuvent assister à l'heure du conte.

Les activités de la bibliothèque créent un va-et-vient continuel à l'hôtel de ville. On cherche donc un local plus grand et mieux situé. À cette époque, le service de police est également à la recherche d'un nouvel emplacement. M. Prud'homme propose de leur laisser sa place à l'hôtel de ville et dénicher un nouveau



Ville de Gatineau – Communications, 1778, René Binet, photographe

local pour la bibliothèque. Ainsi, à la fin de 1969, la bibliothèque déménage à la Plaza Gatineau. Elle s'installe dans un local deux fois et demi plus grand : environ 9 300 pieds carrés, occupant deux étages. Les lieux sont inaugurés officiellement le 12 juin 1970. Puis, au début des années '70, la succursale Saint-Richard est aménagée dans le petit pavillon d'un parc situé à l'angle des rues Saint-Luc et Carle.

À la veille du regroupement municipal, la bibliothèque municipale de l'ex-Gatineau, la seule bibliothèque publique autonome du territoire actuel de Gatineau, offre près de 27 000 livres à ses quelque 26 000 habitants.

LA BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE DU NORD DE L'OUTAOUAIS ET SES BIBLIOTHÈQUES AFFILIÉES

Certaines municipalités qui forment aujourd'hui Gatineau offriront à leur population un service de bibliothèque publique. Elles auront, pour ce faire, recours aux services de la Bibliothèque régionale du nord de l'Outaouais.

Au début des années '60, un groupe de citoyens de la région adresse une demande au Service des bibliothèques du ministère des Affaires culturelles afin que soit créée une bibliothèque régionale. Le ministère commande alors une enquête sur la possibilité d'établir une bibliothèque qui desservirait le nord de l'Outaouais (région Hull-Gatineau).

Soulignons que dans une autre région de la province, une enquête semblable était déjà en cours. La Commission des bibliothèques avait l'intention de se servir de ces deux enquêtes pour accélérer le développement des bibliothèques dans la province.

M. Claude Aubry, bibliothécaire à la Bibliothèque publique d'Ottawa, est chargé de l'enquête pour la région de l'Outaouais. En décembre, les maires des 39 municipalités et les 29 curés des paroisses y comprises, rencontrent les représentants du Comité provisoire de la Bibliothèque régionale du district de Gatineau-Hull afin de discuter des avantages d'une bibliothèque régionale. Différentes personnalités de la région, tels le R.P. Paul Gay du collège Saint-Alexandre, représentant de

l'archevêché d'Ottawa, M. Louis R. Cousineau, président du Comité de la bibliothèque régionale du nord de l'Outaouais et M. Louis Bisson assistent l'enquêteur.

Le taux de participation et les réponses aux questionnaires envoyés aux curés et pasteurs protestants révèlent leur appui à la création d'une bibliothèque régionale. Par contre, les représentants publics : maires, secrétaires-trésoriers, échevins et commissaires d'école ne font pas montre d'un enthousiasme très marqué. L'enquêteur conclut en effet au «peu d'intérêt que la grande majorité des autorités municipales de cette région porte à la cause des bibliothèques et de la lecture comme moyen d'éducation et de culture». De plus, outre le manque d'intérêt des représentants publics, l'enquête démontre clairement que les municipalités ne sont pas disposées à fournir une contribution financière raisonnable pour l'établissement de bibliothèques sur leur territoire.

La Bibliothèque régionale du nord de l'Outaouais¹ est tout de même fondée le 8 juillet 1964 et elle distribue ses premières collections



Ville de Gatineau – Communications, 1749,
René Binet, photographe

de livres au mois d'août 1965. Dans les premières années de son existence, la bibliothèque régionale couvrira non seulement le nord de l'Outaouais, mais aussi les régions d'Antoine-Labelle, des Laurentides et de Lanaudière.

BIBLIOTHÈQUES AFFILIÉES

Fraîchement installée dans la région, la Bibliothèque régionale du nord de l'Outaouais (BRNO) tente de convaincre les autorités municipales d'établir une bibliothèque publique dans les limites de leur territoire. Quelques éléments tirés des documents d'archives permettent de faire revivre ces petites bibliothèques implantées par la BRNO dans les municipalités du territoire.

Qu'est-ce qu'une bibliothèque régionale?

Les bibliothèques régionales sont des corporations privées sans but lucratif. Elles permettent aux municipalités de moins de 5 000 habitants d'offrir un service de lecture publique à leur population. Les volumes sont achetés, catalogués et classifiés par la bibliothèque régionale et déposés dans les bibliothèques affiliées (bibliothèques de dépôt). Dès mars 1966, la Bibliothèque régionale du nord de l'Outaouais utilisera également un bibliobus pour desservir des municipalités qui ne disposaient pas d'un local adéquat.

Chaque municipalité affiliée passe un avis de motion puis un règlement municipal et signe un contrat de service avec la Corporation de la bibliothèque régionale. Plusieurs localités possèdent un comité de bibliothèque qui voit au bon fonctionnement de leur bibliothèque et à l'organisation des activités culturelles offertes par la bibliothèque régionale.

Hull Est – Touraine

La municipalité Hull Est (qui deviendra Touraine en 1971) a rapidement recours aux services de la BRNO. En effet, le 22 juin 1965, le conseil municipal décide d'établir et de maintenir une bibliothèque publique sur son territoire et signe une entente à cet effet. Deux bibliothèques de dépôt ouvriront leurs portes à la population dès septembre 1965, et une



Ville de Gatineau – Communications, 1907.
René Binet, photographe

troisième en février 1966. Le Conseil embauche avec rémunération des employées préposées aux prêts.

Secteur de Limbour

Une première bibliothèque de dépôt est établie au sous-sol de l'école Sainte-Thérèse, dans le secteur de Limbour. La Commission scolaire Champlain met gracieusement ce local à la disposition de la bibliothèque. Ainsi, dès le 5 septembre 1965, les quelque 2 000 résidents de ce secteur ont accès à environ 1 000 documents. Les premières années, une trentaine de bénévoles et le comité local de la bibliothèque assurent le fonctionnement du dépôt, ouvert cinq heures par semaine. Madame Lucille Hamlet sera responsable du dépôt à compter de 1967 et le restera jusqu'à ce que le contrat avec la BRNO se termine, en 1980.

En 1970, à la demande de la commission scolaire, la bibliothèque libère l'école Sainte-Thérèse et emménage à l'école Massé.

Secteur de Riviera

Les 3 000 résidents du secteur de Riviera ont accès à une bibliothèque dès le 27 septembre 1965. Plus de 1 500 livres sont mis à leur

disposition dans un local de l'école Gobeil, au 59 de la rue Provence. M. Serge Monfils sera responsable du dépôt jusqu'en 1971.

En 1970, la bibliothèque déménage au centre communautaire du 5 de la rue Picardie. Dès lors, les problèmes commencent : les locaux réservés à la bibliothèque sont inadéquats, les responsables démissionnent et se succèdent rapidement.

Ainsi, le 1^{er} novembre 1971, Mme Denise Sirois alerte les autorités municipales : « En tant que responsable de la bibliothèque, je me dois de vous informer des piètres conditions dans lesquelles nous travaillons. Trois rayons de livres sont tombés jusqu'à maintenant. Le troisième, qui s'est effondré le dimanche 31 octobre 1971, a blessé une employée de la bibliothèque. [...] Les rayons dont nous disposons sont définitivement hors d'usage. Ce qu'il faudrait, c'est un local réservé exclusivement à la bibliothèque où les rayons seraient fixés solidement. »

En mars 1974, la BRNO et le comité de la bibliothèque demandent que le service des loisirs fasse reconstruire le bâtiment qui abrite la bibliothèque de dépôt, car le toit est en très mauvais état. On n'obtiendra pas un nouveau local avant six mois. La bibliothèque déménage en catastrophe, en avril 1974, au jubé de l'église Saint-Mathieu de Touraine après l'effondrement de l'ancien centre communautaire. La BRNO retire ses collections en 1976.

Dans le jubé de l'Église Saint-Mathieu

«Danielle Demers (environ 17 ans) s'est entourée de 4 autres filles du secondaire pour continuer à offrir les services de la bibliothèque. [...] L'animation était forte lorsque je m'y trouvais. Les enfants ne font aucun cas de la localisation. Les disques sont étalés autour des boîtes, les tableaux le long des vitraux du jubé et les jouets sur les bancs. On a métamorphosé l'atmosphère, le lutrin du chef de choral sert de comptoir de prêt. Les étagères pliantes servent d'écran aux bureaux rudimentaires des filles. Les filles sont très près des enfants et semblent très bien faire l'affaire[...] Les tablettes tombent, il faut des supports au plus tôt.» (*Rapport d'une visite effectuée à la bibliothèque de Touraine (section Riviera), le 8 mai 1974 à 19 h 00, par Jean-Pierre Germain, bibliothécaire.*)

Secteur de Cantley

Dans un local de l'école Sainte-Elizabeth, le 15 février 1966, environ 1 000 documents sont mis à la disposition des quelque 1 000 habitants du secteur. Dans la première année d'opération, la bibliothèque est ouverte six heures par semaine. Dès la deuxième année, on réduit de façon drastique les heures d'ouverture à une heure par semaine pour les rétablir à trois heures, l'année suivante.

Mme Claudine Pelletier est responsable du dépôt dès son ouverture. Après son départ, en 1968, le service de bibliothèque publique reste inactif et sans personnel responsable pour le prêt. La BRNO décide donc de retirer les volumes qu'elle y a déposés.

De 1969 à 1980, sous la responsabilité de Mme Louise Legault, le dépôt fonctionne à nouveau, et le secteur de Cantley est desservi par bibliobus jusqu'en septembre 1981.

Pointe-Gatineau

Le 30 mars 1965, le représentant de la BRNO rencontre M. Louis Lamarche, secrétaire-trésorier de Pointe-Gatineau et l'échevin responsable de l'organisation des loisirs, M. Jean Bourbonnais. Rappelons qu'en 1965, environ 10 000 personnes habitent Pointe-Gatineau. Le budget annuel de la



Ville de Gatineau – Communications, 1825,
René Binet, photographe

municipalité est de 600 000 \$ et, sur ce montant, 12 000 \$ sont affectés aux loisirs. Étant donné son niveau de développement, on peut penser que cette municipalité aurait très bien pu mettre sur pied une bibliothèque publique autonome. Pourtant, le 7 octobre 1965, le conseil municipal adhère à la Bibliothèque régionale du nord de l'Outaouais et une bibliothèque de dépôt ouvrira ses portes le 14 mars 1966.

Le conseil municipal recrute et rémunère les employés qui travailleront à la bibliothèque installée dans un local situé au 104 de la rue Saint-Antoine à l'intersection de la rue Saint-Louis. La bibliothèque est administrée par un comité de six membres : un représentant du conseil de ville, un représentant du corps enseignant, un conseiller technique, un secrétaire-trésorier, un représentant de l'élément féminin et le maire. C'est M. Régent Boily qui est alors responsable du prêt.

M. Claude Martel et Mme Sylvie Deschamps prennent la relève de M. Boily, en 1970, lorsque la bibliothèque s'installe au 23 1/2 de la rue Guertin. En 1974, elle emménage dans le local qui lui est destiné au sous-sol du complexe Daniel-Lafortune. Peu de temps après, soit en 1976, le contrat avec la BRNO ne sera pas renouvelé.



A.N.Q. Outaouais, p 15, S 10, D 5 (13)

Templeton Est

Les démarches de la BRNO auprès de cette municipalité débutent dès 1965. Cette municipalité ne compte alors qu'une population de 952 âmes. Une école est, à l'époque, identifiée comme lieu potentiel d'un dépôt. Il faudra pourtant attendre neuf ans avant que Templeton Est n'adhère à la bibliothèque régionale. En effet, ce n'est que le 20 février 1974, que le conseil municipal adopte la résolution 74-22 afin de faire l'essai gratuit du bibliobus de la BRNO. La population de Templeton Est a alors atteint 2 300 habitants.

C'est le comité des écoles Saint-Gérard et Saint-Jude, sous la présidence de M. Gilbert Lacasse, qui semble avoir exercé des pressions afin que la municipalité ait recours aux services de la BRNO. Et c'est ce comité qui prendra en charge le fonctionnement du bibliobus. Le 14 mars 1974, le bibliobus fait sa première tournée à Templeton Est. Il s'arrête à l'école Saint-Gérard et à la rue de Rainville.

Le service est très apprécié de la population. Les quelques mois d'essai du bibliobus sont donc concluants. Le comité d'école est tenté de recommander l'aménagement d'un local de bibliothèque, mais devant l'imminence du regroupement municipal (nous sommes en octobre 1974), il propose plutôt le maintien du service de bibliobus. Le service sera offert jusqu'en mai 1976.

Village de Templeton

Le 3 août 1965, lors d'une séance du conseil, M. Philippe Sauvageau, administrateur délégué de la BRNO, s'adresse directement aux élus de la municipalité du village de Templeton ou Templeton-village. Il constate que la majorité des conseillers et des contribuables, présents lors de la séance du conseil, sont en faveur de l'établissement d'une bibliothèque dans leur municipalité et sont prêts à déboursier la cotisation demandée aux membres de la bibliothèque régionale. Cependant, il n'est pas question de précipiter les choses. Un délai pour étude est donc demandé avant d'en arriver à la signature du contrat.

La principale préoccupation de l'époque est le choix et la situation du local pouvant être utilisé pour un dépôt de livres. En effet, les

habitations de Templeton sont réparties sur un territoire plutôt allongé; ce qui signifie que même située au centre de Templeton, la bibliothèque resterait éloignée pour beaucoup de citoyens. La suggestion de loger la bibliothèque municipale à l'école Labelle, érigée tout près de l'église paroissiale, semble cependant gagner davantage la faveur. On prévoit que les heures d'ouverture de la bibliothèque pourraient être celles de la fin des messes dominicales. Les dames de l'Association féminine d'éducation et d'action sociale (AFEAS) se disent prêtes à assurer bénévolement le fonctionnement de la bibliothèque municipale.

Une bibliothèque de dépôt n'ouvrira pas ses portes immédiatement. Le 15 août 1968, le conseil décide plutôt d'avoir recours au service du bibliobus de la Bibliothèque régionale du nord de l'Outaouais afin de desservir le village de Templeton pour une période de trois mois. Ainsi, dès septembre 1968, un fois par mois, le bibliobus rend visite aux citoyens qui l'attendent près d'une école et dans un parc.

C'est le 6 janvier 1969, que le conseil de la corporation municipale du village de Templeton autorise l'établissement et le maintien d'une bibliothèque publique. Le règlement 94 est adopté le 3 février 1969 afin qu'un contrat soit signé avec la BRNO pour la création d'une bibliothèque affiliée. En janvier 1971, au centre récréatif du 13 de la rue Labelle, une bibliothèque de dépôt ouvre donc ses portes six heures et demi par semaine. La bibliothèque fonctionne grâce à quelques dames de l'AFEAS. C'est Mme Céline Osborne qui est responsable du prêt jusqu'en 1976. Le contrat avec la BRNO est alors terminé et les collections sont retirées.

Templeton Est (Partie Est) et Templeton Ouest

Avant le regroupement, deux municipalités n'ont pas de bibliothèques publiques sur leur territoire : Templeton Est (Partie Est) et Templeton Ouest.

Le 16 mars 1965, M. L.C. Savard, un représentant de la BRNO discute avec M. Jean-Noël Mongeon, maire de Templeton Est (Partie Est). Vivent alors dans cette municipalité 209 citoyens, tous des cultivateurs. M. Savard fait remarquer qu'il serait très difficile de desservir ce territoire à cause de son étendue. De plus, les citoyens de cette municipalité appartiennent au village d'Angers au point de vue paroissial. Il prévoit que la meilleure solution serait de les desservir par la bibliothèque d'Angers si cette dernière adhère à la Bibliothèque régionale; sinon, à l'aide du bibliobus. M. L.C. Savard laisse au maire des copies du règlement et du projet de contrat pour être soumis au conseil. Cependant, le conseil municipal de cette localité, tant celui du maire Mongeon que ceux qui lui succéderont, ne prendra jamais la décision d'établir une bibliothèque publique sur son territoire.

Puis, le 18 mars 1965, une rencontre a lieu avec M. Wilfrid Williams qui est à la fois secrétaire-trésorier de la municipalité de Templeton Ouest et de Templeton Est. Comme



A.N.Q. Outaouais, P 15, S 10, D 5 (23)

le souligne M. L.C Savard dans le rapport de cette visite, la population de Templeton Ouest est alors composée à 80 % de cultivateurs. Cette municipalité n'a pas d'école; les enfants sont transportés par autobus à l'école de Templeton-village. Monsieur Savard conclut : « Je ne sais pas de quelle manière cette municipalité rurale pourra être desservie car une partie des gens font affaire à Pointe-Gatineau, une autre partie à Gatineau et le reste à Templeton-village. De plus les chemins ne sont pas très bons. » Les inquiétudes de Monsieur Savard sont justifiées. En effet, la municipalité ne conclut aucune entente avec la BRNO et n'a jamais établi une bibliothèque sur son territoire.

LE REGROUPEMENT MUNICIPAL ET LE SORT DES BIBLIOTHÈQUES

Rappelons qu'au moment du regroupement, seule l'ancienne municipalité de Gatineau possède sa propre bibliothèque (laquelle contient environ 27 000 livres). La BRNO dessert la plupart des autres municipalités. À la suite de la fusion de janvier 1975, le ministère des Affaires culturelles demande aux municipalités ayant des bibliothèques affiliées (Touraine, Pointe-Gatineau, Templeton-Est et Templeton) d'accéder à une autonomie complète et à la nouvelle ville de Gatineau de prendre en charge le financement total de son service de bibliothèque publique dès le 31 mars 1976.

En 1976, la BRNO retire donc ses 20 000 volumes du secteur de Riviera, de Touraine, Pointe-Gatineau, Templeton Est et du village de Templeton.

La bibliothèque de l'ex-Gatineau doit dorénavant répondre aux besoins de plus de 60 000 Gatinois.

Cependant, le 1^{er} avril de la même année, dans le but de faciliter la transition, la nouvelle ville de Gatineau signe un contrat spécial avec la BRNO afin que les secteurs de Limbour et de Cantley continuent à être desservis. La bibliothèque de dépôt de Limbour restera donc ouverte jusqu'en 1980 et le secteur Cantley sera desservi par le bibliobus jusqu'en septembre 1981.

Au début de 1991, la situation de la bibliothèque publique sur le territoire de Gatineau est encore précaire. La population est desservie par une bibliothèque centrale de 9 300 pieds carrés, logée au centre commercial Plaza Gatineau. La succursale des Draveurs est logée aux Galeries de Gatineau et l'ouest de la municipalité est desservi par la succursale de la Riviera. La Bibliothèque municipale de Gatineau deviendra l'une des premières au Québec à se conformer aux normes fixées par le ministère des Affaires culturelles. Ces normes se basent sur le nombre de livres, l'espace, les heures d'ouverture, le personnel, etc.

L'ouverture, en décembre 1991, d'une nouvelle bibliothèque centrale de 25 000 pieds carrés au sein de la Maison de la culture marque un tournant dans l'histoire de la Bibliothèque municipale de Gatineau. L'ajout de services, l'augmentation du nombre de documents, la présence d'un personnel qualifié à la référence et la diversité des activités d'animation ont éveillé l'enthousiasme des Gatinois pour leur bibliothèque.

En 1996, la bibliothèque centrale, la succursale de la Riviera, rénovée et agrandie, et la toute nouvelle succursale Docteur-Jean-Lorrain, avec au total plus de 125 000 documents imprimés et audiovisuels, répondent aux besoins d'éducation, d'information, de culture et de loisir de la population.

La tradition de lecture publique sur le territoire de Gatineau n'a que 30 ans. À l'instar des autres bibliothèques publiques du Québec, la Bibliothèque municipale de Gatineau doit répondre aux besoins sans cesse croissants et changeants des citoyens. Les ressources dont elle dispose suffiront-elles pour traverser l'ère de l'information? L'enracinement dans sa communauté est-il suffisamment profond pour assurer sa croissance ?

◆ Par Marjolaine Millette

Note de bas de page

- 1 Commission of Enquiry. RIDINGTON, John, ed. *Libraries in Canada : a Study of Library Conditions and Needs*, Toronto : Ryerson; Chicago : ALA, 1933, p.40.
- 2 Des associations littéraires, afin de favoriser le développement intellectuel de leurs membres et de la population locale, tiennent des réunions, des conférences publiques ou privées, des débats, et encouragent la lecture par la création de bibliothèques.
- 3 La Bibliothèque régionale du nord de l'Outaouais (*BRNO*) portera plus tard le nom de Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais et des Laurentides (*BCPO*) puis Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais (*BCPO*). Cet organisme est aujourd'hui connu comme le Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Outaouais (*CRSVPO*).

Bibliographie

- «A Pointe-Gatineau : bénédiction de la nouvelle bibliothèque municipale», *Le Droit*, 18 avril 1966.
- Archives du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Outaouais, Archives nationales du Québec.
- Archives municipales de la ville de Gatineau.
- ARSENEAU, Hélène. « La BCP de l'Outaouais et son réseau de biblios affiliées : une présence culturelle dans notre région depuis 27 ans », *Défi*, V.7, n° 1, avril 1992, p. 15-17.
- AUBRY, Claude. «Enquête effectuée dans la région de Hull-Gatineau» in DENIS, Laurent-G., ed. *Colloque sur les enquêtes de bibliothèques et leur milieu*, Montréal : Université de Montréal. École de bibliothéconomie, 1965.
- AUBRY, Claude. *Enquête et rapport sur la possibilité d'établir une bibliothèque régionale dans le nord de l'Outaouais, région Hull-Gatineau*, Québec : Commission des bibliothèques publiques du Québec. Comité de la Bibliothèque régionale du Nord de l'Outaouais, 1962.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'OUTAOUAIS ET DES LAURENTIDES. *Rapport annuel*, 1978-1981.
- BIBLIOTHÈQUE CENTRALE DE PRÊT DE L'OUTAOUAIS. *Rapport annuel*, 1981-1983.
- BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE GATINEAU. *Biblio : rapport annuel*, 1968-1970.
- BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE DU NORD DE L'OUTAOUAIS. *Rapport annuel*, 1965-1978
- BOYER, Denis. « La bibliothèque municipale de Hull », *Défi*, V.7, n° 1, avril 1992, p. 12.
- COMMISSION D'ÉTUDE SUR LES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DU QUÉBEC, *Les bibliothèques publiques, une responsabilité à partager*, Québec : La Commission, 1987.
- COMMISSION OF ENQUIRY. RIDINGTON, John, ed. *Libraries in Canada : a Study of Library Conditions and Needs*, Toronto : Ryerson; Chicago : ALA, 1933.
- GAFFIELD, Chad et al. *Histoire de l'Outaouais*, Québec : Institut québécois de recherche sur la culture, 1994.
- GAGNON, Gilbert. *Découpage du territoire québécois en régions de bibliothèque*, Québec : Ministère des Affaires culturelles. Service des bibliothèques publiques, 1967.
- GAGNON, Gilbert. *Rapport des entrevues sur la bibliothèque centrale publique de prêt : région de l'Outaouais*. Québec : Ministère des Affaires culturelles. Service des bibliothèques publiques, 1968.
- JOBIN, Carole; BROCHU, Paule. « La bibliothèque de Gatineau : à la mesure de la communauté », *Défi*, V.7, N° 1, avril 1992, p. 9-11.
- LAJEUNESSE, Marcel. « L'évolution des bibliothèques publiques du Québec vue par les études et les rapports » in ROLLAND-THOMAS, Paule, ed. *Prospectives en bibliothéconomie et en sciences de l'information : mélanges dédiés à la mémoire de Laurent-G. Denis*, Montréal : ASTED, 1990.
- MARQUIS, Georges-Émile. *Plaidoyer pour les bibliothèques publiques*, Montréal : L'Oeuvre des tracts, 1946.

- MARTIN, Gérard. *Bibliothèques régionales : étude préliminaire*, Québec : ministère des Affaires culturelles. Service des bibliothèques publiques, 1962.
- MCDONALD, Yvan. « A la bibliothèque de Limbour », *Le Riverain*, V.12, n° 2, février 1966.
- QUÉBEC (PROVINCE). SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, *Répertoire des bibliothèques publiques du Québec*, Québec : ministère des Affaires culturelles. Service des bibliothèques publiques, 1978-1982.
- QUÉBEC (PROVINCE). SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, *Bibliothèques publiques du Québec : rapport statistique*, Québec : ministère des Affaires culturelles. Service des bibliothèques publiques, V.1-6, 1961-1975.
- QUÉBEC (PROVINCE). SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, *Biblio-contact*, Québec : ministère des Affaires culturelles. Service des bibliothèques publiques, V.1-6, 1975-1981.
- RIGOGNE, Anne-Hélène. *Bibliothèques publiques du Québec : panoramique sur les services offerts*, Mémoire d'étude déposé en vue de l'obtention du Diplôme de conservateur de bibliothèque, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques, 1993.
- SAUVAGEAU, Philippe. *Les succursales*, Hull : Bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais, 1973.
- SIMONEAU, Réjean. « La bibliothèque centrale de prêt de l'Outaouais », S.l : S.n., 19 décembre 1972.

La Société d'histoire de l'Outaouais veut répandre le goût de l'histoire et susciter plus d'intérêt pour le patrimoine dans notre collectivité. Nous vous invitons à joindre nos rangs en acquittant maintenant une cotisation au montant de 15 \$, car nous savons que les objectifs de la Société vous tiennent aussi à cœur. Désormais, il vous est possible de vous inscrire pour une période de deux ans pour la somme de 25 \$.

Merci à l'avance de votre contribution

Le président

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Adresse de retour : *Société d'histoire de l'Outaouais*
C.P. 1007, Succ. « B »
Hull (Québec)
J8X 3X5

Date _____

Adhésion ou renouvellement (case à choisir)

Personne ou représentant d'un organisme

(prénom et nom) _____

organisme (s'il y a lieu) _____

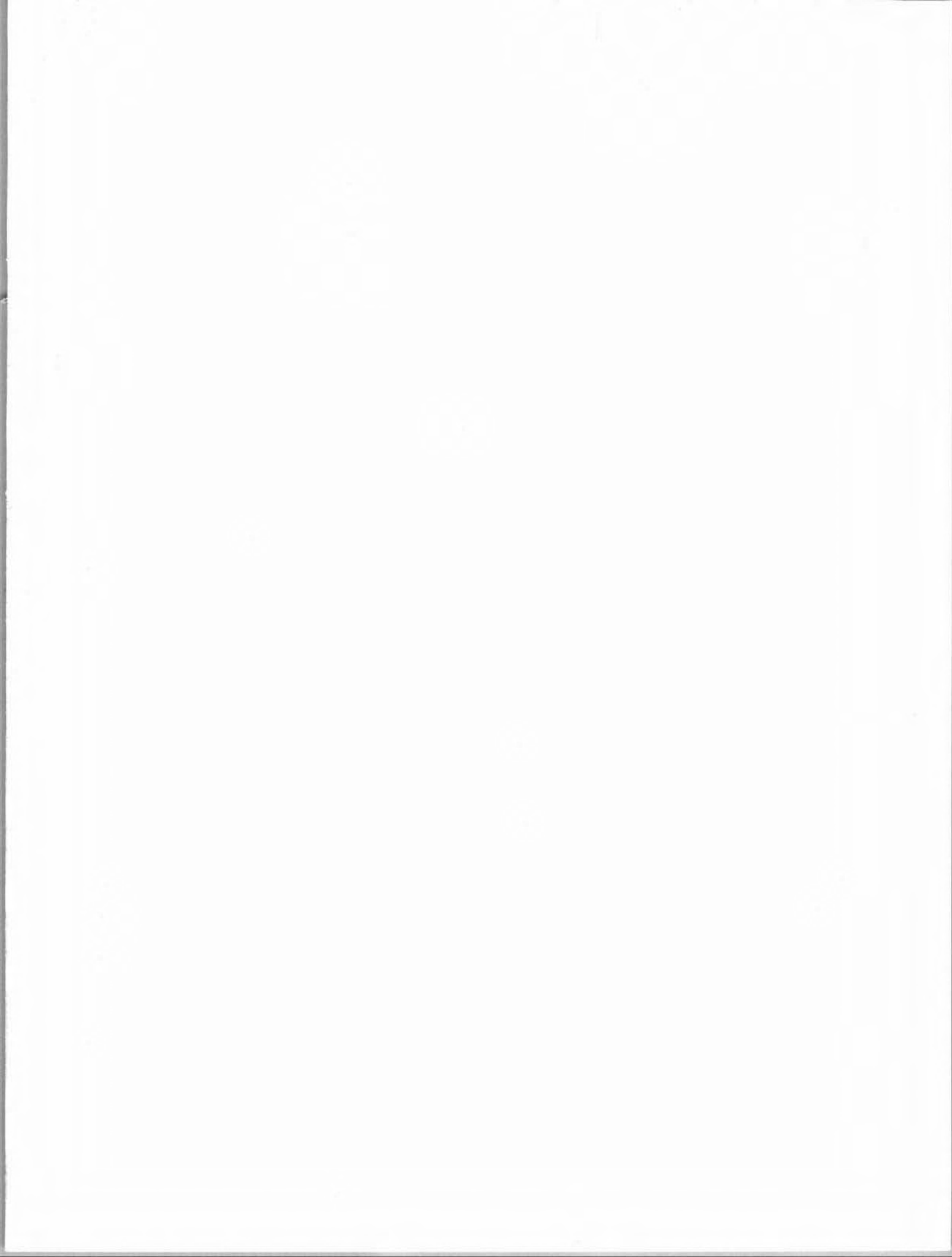
adresse postale _____

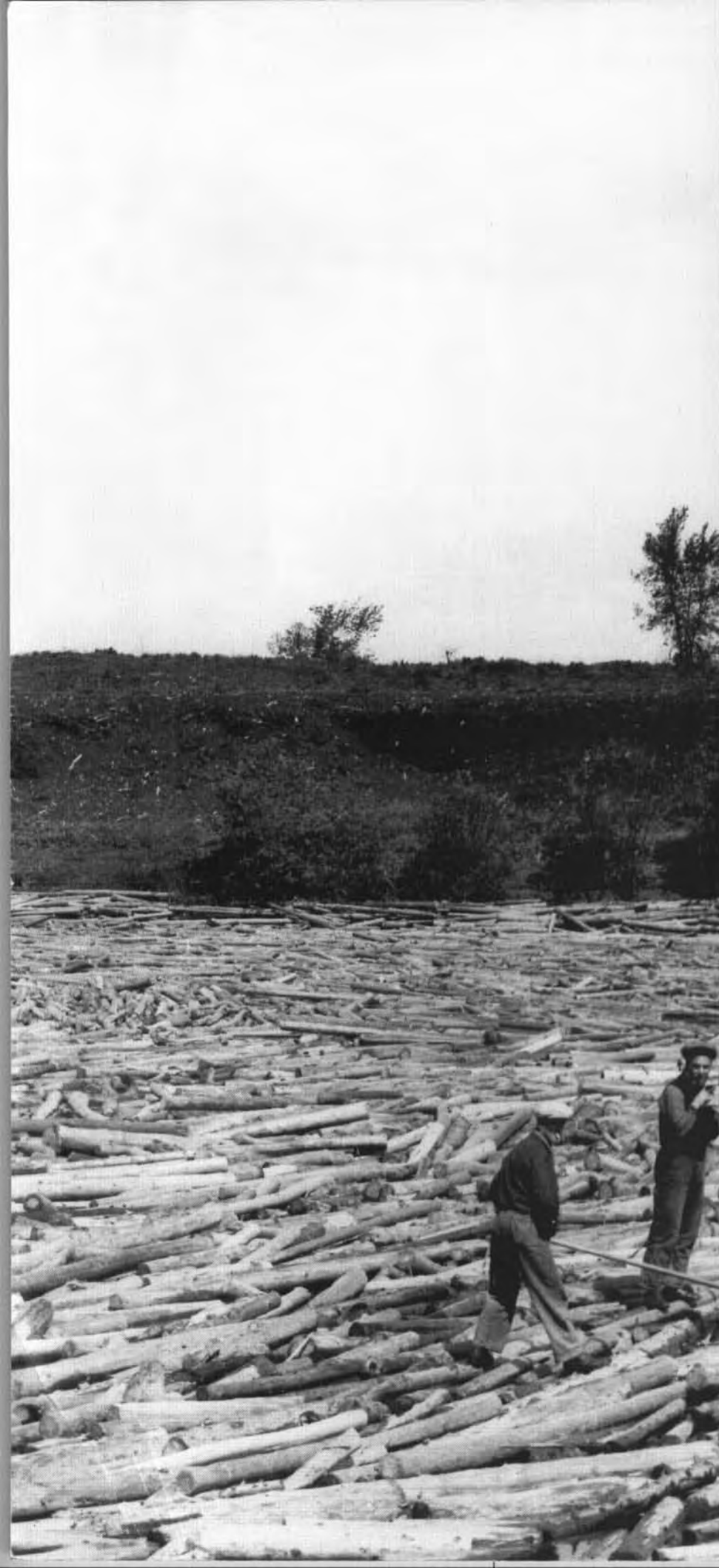
(numéro ou casier postal, appartement, rue ou succursale postale, ville, province, code postal)

Téléphone (avec code régional) _____

Espace réservé à l'administration _____

Cotisation : 15 \$/1 an ou 25 \$/2 ans





 **Avenor**

**Partenaire dans le développement
économique et culturel de Gatineau**